

RAPPORT ANNUEL  
2015-2016

# CÉLÉBRONS 50 ANS DE TALENT.

**TELEFILM**  
C A N A D A

Canada

1	FAITS SAILLANTS
4	RÉALISATIONS
5	À PROPOS DE TÉLÉFILM
8	MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
10	MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
12	REVUE ET ANALYSE DE GESTION
43	ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE
44	FONDS DES TALENTS
50	GOUVERNANCE
61	ÉTATS FINANCIERS
84	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

# FAITS SAILLANTS

## UNE ANNÉE REMARQUABLE POUR LE CINÉMA CANADIEN



Les films canadiens ont ébloui les auditoires comme les critiques en 2015-2016, récoltant prix et éloges dans les grands festivals de films canadiens et internationaux. Les talents canadiens ont occupé le devant de la scène lors des événements majeurs qui se sont déroulés tout au long de l'année à travers le monde.

Les films canadiens ont été sélectionnés par

**83**  
festivals  
internationaux  
remportant



Les talents canadiens ont obtenu

**21**  
nominations  
aux Oscars



# LE CANADA

## UN PARTENAIRE DE CHOIX

### PLEINS FEUX SUR DES COPRODUCTIONS REMARQUÉES

– *Brooklyn* –

En nomination  
pour trois Oscars,  
dont celui du Meilleur film,  
et couronné

**Meilleur film  
britannique**

aux BAFTA Awards



– *Early Winter* –

Remporte le

**Venice Days  
Award**

le prix le plus prestigieux  
de la section Venice Days  
de la Mostra

– *Remember* –

Obtient

**4 nominations**

aux prix Écrans canadiens

et remporte le prix du  
**Meilleur scénario original**

– *Room* –

Récolte de nombreux prix,  
dont l'Oscar et  
le Golden Globe de la

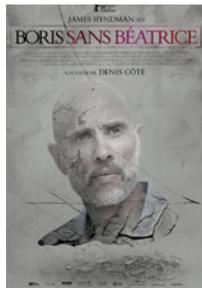
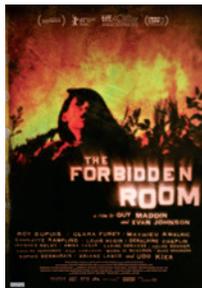
**Meilleure  
actrice**

– *Fatima* –

**Remporte  
3 Césars**

Meilleur film,  
Meilleur espoir féminin,  
Meilleure adaptation





**REJOINDRE  
LES AUDITOIRES  
RECETTES-GUICHET AU  
CANADA ET SUCCÈS AU PAYS**



**Plus de  
1 M\$**



# LES FILMS CANADIENS BRILLENT SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

— *Guibord s'en va-t-en guerre* —  
du réalisateur sélectionné pour un Oscar  
**Philippe Falardeau**,  
est présenté devant des milliers de  
personnes à la Piazza Grande du  
**Festival international  
du film de Locarno**

— *Boris sans Béatrice* —  
de **Denis Côté**,  
un habitué de la Berlinale,  
est présenté en compétition au  
**Festival international  
du film de Berlin**

**3 M\$**

**6 M\$**

— *La Guerre des tuques 3D* —  
Cette reprise en format d'animation  
d'un film culte québécois  
**remporte la mise au Québec**



— *The Forbidden Room* —  
du légendaire réalisateur canadien  
**Guy Maddin**,  
est sélectionné par  
**16  
festivals de films  
internationaux**  
dont ceux de  
**Karlovy Vary, de Locarno  
et de Berlin**

— *Qapirangajuq :  
Inuit Knowledge and  
Climate Change* —  
le documentaire  
du réalisateur sélectionné  
pour un Oscar  
**Zacharias Kunuk**,  
est présenté dans le cadre  
de la série spéciale *NATIVE*  
— *A Journey into Indigenous Cinema*  
de la Berlinale

— *La Passion d'Augustine* —  
de **Léa Pool** remporte les  
**grands honneurs**  
au Gala du cinéma québécois en récoltant  
six prix, dont celui du Meilleur film — une  
première pour une femme cinéaste

— *Paul à Québec* —  
**Gilbert Sicotte** est couronné  
**Meilleur acteur**  
au Gala du cinéma québécois.  
Il s'agit du deuxième prix dans  
cette catégorie pour Monsieur Sicotte,  
le premier lui ayant été décerné en 2012  
pour *Le vendeur*



# UN AVENIR PROMETTEUR

LES CINÉASTES ÉMERGENTS SE DÉMARQUENT



Avec  
– **Closet Monster** –

**Stephen Dunn**

remporte le prix du  
**Meilleur film canadien** au TIFF et ceux  
du **Meilleur réalisateur** et du  
**Meilleur scénariste de l'Atlantique**  
au Festival du film de l'Atlantique



**Andrew Cividino**

est en compétition durant la  
Semaine internationale de la critique  
au Festival de Cannes 2015  
avec son film

– **Sleeping Giant** –

et remporte le prix de la  
Ville de Toronto décerné au  
**Meilleur premier long métrage  
canadien au TIFF**



Les réalisateurs de  
– **Turbo Kid** –

**François Simard,**  
**Anouk Whissell** et  
**Yoann-Karl Whissell,**

remportent le prix du  
**Meilleur réalisateur (long métrage)**  
au Festival international  
du film fantastique de Bucheon

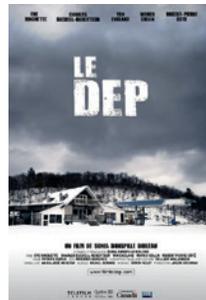


Le deuxième film

d' **Anne Émond,**

– **Les êtres chers** –

est présenté aux prestigieux  
festivals de Locarno, de Namur  
et de Göteborg



Le premier long métrage de

**Sonia**

**Bonspille Boileau,**

– **Le dep** –

est en nomination pour le prix de la Caméra  
indépendante à Karlovy Vary



Le premier long métrage de

**Stella Meghie,**

– **Jean of the Joneses** –

est présenté à South by Southwest



# RÉALISATIONS



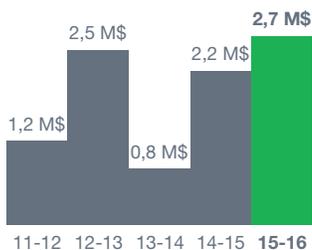
## INVESTISSEUR

**110**  
longs métrages,  
dont  
**12 coproductions et**  
**15 films à micro-budget**

**40<sup>e</sup>**  
anniversaire  
à titre d'administrateur  
de coproductions

Augmentation  
du financement du  
gouvernement du Canada de  
**22 M\$**  
sur 5 ans

**9,4 M\$**  
d'économies budgétaires  
administratives sur 5 ans  
réinvesties dans les  
programmes de financement



## PROMOTEUR

Appui à  
**42**  
festivals  
et  
**102**  
événements  
promotionnels  
au Canada, ayant attiré des  
millions de cinéphiles



Lancement d'une stratégie  
axée sur les auditoires assortie  
d'une campagne de promotion

## SP:RI:NT PRÉ-GALA

**15 films**  
achetés près de  
**20 000**  
fois  
durant la campagne  
de trois jours

Promotion  
des talents dans  
**34 festivals et marchés**  
internationaux

Les films canadiens  
sélectionnés par  
**83 festivals internationaux**



## SOURCE DE RÉFÉRENCE

Suivi du comportement  
des auditoires et de la situation  
de l'industrie



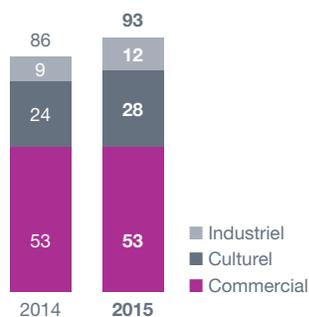
TELEFILM Canada

ÉTUDE EFFECTUÉE  
POUR TELEFILM CANADA

## SURVOL DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DU CINÉMA : 2012-2015

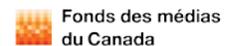


Hausse de  
**8 %**  
de l'Indice de réussite



## ADMINISTRATEUR

Niveau de satisfaction  
des clients  
**87 %**



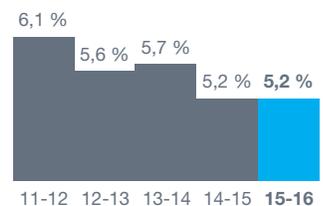
**10 ans d'administration**  
des programmes de  
financement

2014-2015 Vision Awards  
Annual Report Competition

Le rapport annuel 2014-2015 de  
Téléfilm parmi les  
**50 meilleurs**  
rapports annuels au monde



Plus bas niveau  
du ratio de frais de gestion à  
**5,2 %**



# À PROPOS DE TÉLÉFILM

## NOTRE VISION

Des productions canadiennes, sur toutes les plateformes de consommation, au Canada et à l'étranger.

## NOTRE MISSION

La mission de Téléfilm est de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne en jouant un rôle de chef de file grâce à son soutien financier et ses initiatives qui alimentent le succès de l'industrie sur les plans commercial, culturel et industriel.

## NOTRE TRAVAIL

Téléfilm Canada, c'est d'abord et avant tout une équipe formée de quelque 180 passionnés de contenu médiatique canadien ayant à cœur la réussite commerciale, culturelle et industrielle de l'industrie audiovisuelle canadienne. En tant que société d'État agissant au nom du gouvernement du Canada, nous soutenons des entreprises dynamiques et des talents créatifs, en offrant une aide financière à des projets cinématographiques canadiens et en faisant la promotion des succès et des talents de l'industrie audiovisuelle canadienne dans des festivals, des marchés et des événements régionaux, nationaux et internationaux.

Nous administrons également les programmes de financement du Fonds des médias du Canada (FMC), qui totalisent 372,3 millions de dollars pour l'exercice financier 2015-2016. Nous avons aussi la responsabilité de recommander au ministre du Patrimoine canadien les projets susceptibles d'être reconnus comme des coproductions audiovisuelles régies par des traités.

Notre siège social est à Montréal, et nous desservons notre clientèle depuis nos quatre bureaux situés à Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax.

## RESPONSABILITÉ

Un solide cadre de gouvernance permet au conseil d'administration et à la directrice générale de mener la Société vers l'atteinte de ses objectifs. La structure organisationnelle de Téléfilm est conçue de telle sorte que les services de l'organisation doivent rendre compte de la mise en œuvre du plan stratégique à la directrice générale (pour en savoir plus, consulter la section sur la Gouvernance).

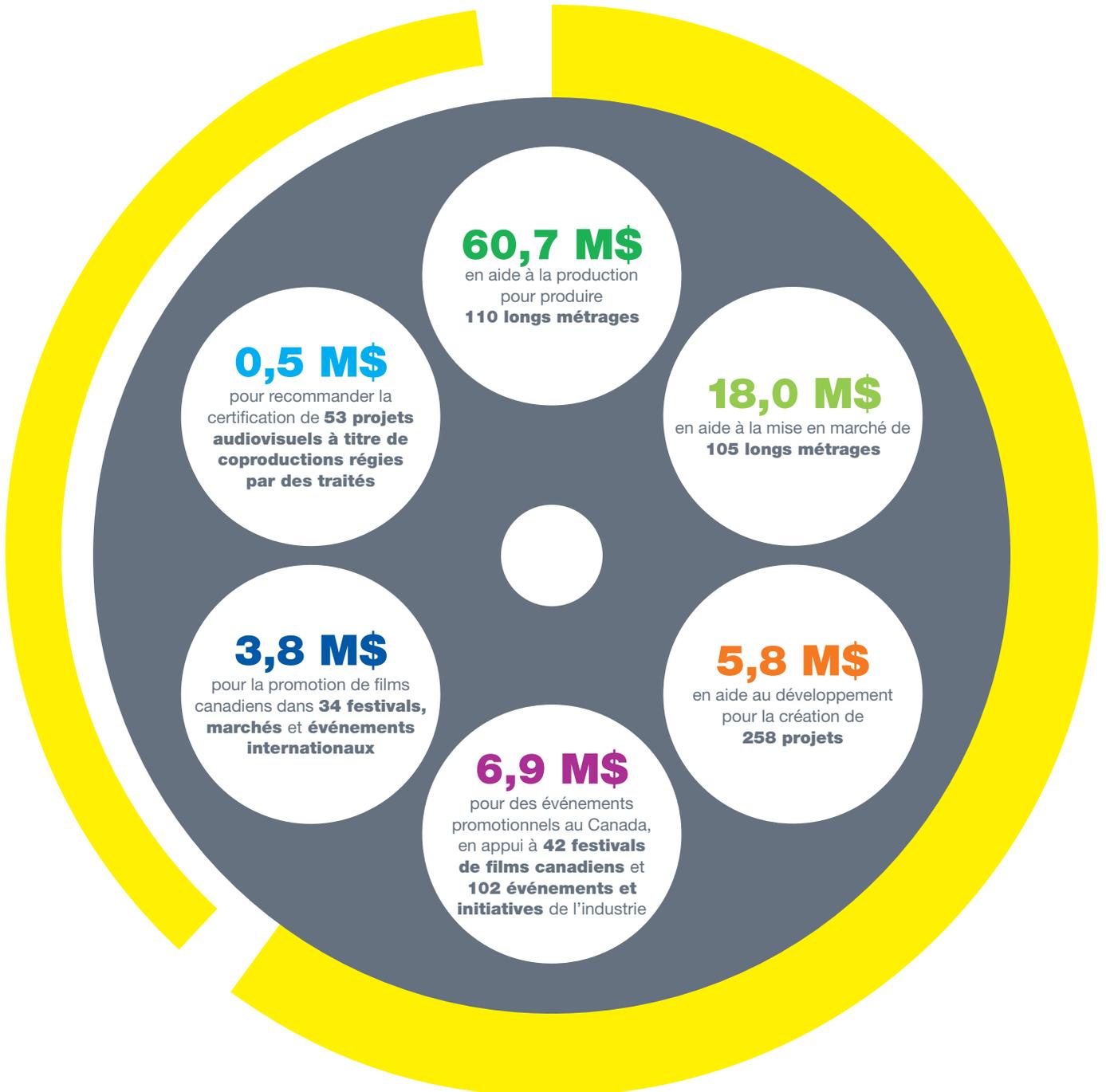


## À PROPOS DE TÉLÉFILM

### AIDE FINANCIÈRE

En 2015-2016, nos programmes de financement ont soutenu l'industrie audiovisuelle canadienne à hauteur de 95,7 millions de dollars :

# 95,7 M\$



## À PROPOS DE TÉLÉFILM

### NOS VALEURS

Téléfilm offre à ses employés un environnement de travail stimulant qui encourage des comportements reflétant nos quatre valeurs d'entreprise que nous mettons en pratique dans le cadre de nos relations les uns avec les autres et avec nos clients :

RESPECT	ENGAGEMENT
ORIENTATION CLIENT	OUVERTURE

En promouvant ces valeurs, nous sommes en mesure d'attirer et de conserver une main-d'œuvre diversifiée au service de l'industrie audiovisuelle canadienne. De plus, nous mesurons notre succès en fonction de ces quatre valeurs fondamentales.

### GARDER LE CONTACT

Téléfilm a misé davantage sur les outils de communication en ligne comme Facebook, Google+, Twitter et YouTube pour promouvoir le succès des talents canadiens auprès du public. Nous avons privilégié le portail eTéléfilm, le site telefilm.ca, Twitter, LinkedIn et les avis à l'industrie pour communiquer de l'information clé aux intervenants, et pour simplifier les demandes de financement en ligne de nos clients. Ces plateformes et outils en ligne, efficaces et efficaces, sont essentiels pour véhiculer des messages importants et pour faciliter le processus de dépôt des demandes.



### DES COMMUNICATIONS OUVERTES ET CONTINUES

L'organisation s'est engagée à consulter les membres de l'industrie, à les informer et à entretenir avec eux un dialogue ouvert et continu au sujet des occasions d'affaires, des défis et des changements. Que ce soit avec des producteurs ou des distributeurs de films, des télédiffuseurs, des associations professionnelles, des organismes provinciaux ou des réalisateurs et des scénaristes, nous gardons le contact d'un bout à l'autre du Canada grâce à trois principaux outils de communication :

- Séances de consultation et d'information à l'intention des membres de l'industrie ;
- Présence dans des événements de l'industrie ; et
- Entretiens face à face avec des intervenants de l'ensemble du pays.

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL



L'exercice 2015-2016 constituait la première année de notre Plan stratégique 2015-2018 intitulé *Du talent. À portée de vue*. Ancrée dans la continuité des dernières années, la vision de ce plan est claire : nous avons des créateurs talentueux et nous devons les faire connaître ici et ailleurs dans le monde. Cette vision accorde encore plus d'importance aux auditoires dont la présence témoignera de la véritable mesure du succès de l'industrie.

En 2015-2016, les histoires canadiennes ont brillé sur la scène internationale, et il ne fait aucun doute que les initiatives de promotion à l'international que nous avons mises sur pied ont contribué à ce succès. En ce qui concerne nos projets à venir en 2017, nous allons rediriger notre attention chez nous. Nos campagnes mettant l'accent sur les auditoires seront au cœur de notre stratégie de promotion nationale, tout comme les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de fondation du Canada et du 50<sup>e</sup> anniversaire de Téléfilm.

Tout au long de l'année, Téléfilm a encouragé un écosystème d'entreprises de toutes tailles, aptes à produire, à distribuer et à promouvoir des œuvres très diversifiées, y compris des coproductions à budget élevé aussi bien que des premiers longs métrages axés sur les médias numériques. Le Fonds des talents a appuyé principalement des réalisatrices et réalisateurs émergents, de même que les efforts de promotion nationale et internationale.

Je remercie les membres du comité consultatif du Fonds des talents et son président, M. Hartley T. Richardson. Grâce à leurs actions, ils sensibilisent les entreprises et les Canadiens en général à l'importance d'investir, par des dons privés, dans l'avenir de notre cinéma.

Je souhaite aussi la bienvenue à la toute nouvelle génération de créatrices et de créateurs issus des régions, des milieux autochtones et des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Nous l'avons constaté encore cette année, la diversité des voix canadiennes est une richesse qui attire l'attention partout dans le monde.

Afin d'en mesurer l'impact, cet environnement en mutation requiert une mesure complète des résultats en matière de financement, de production et de promotion. À cet égard, l'Indice de réussite de Téléfilm révèle des avancées significatives sur les plans culturel et industriel avec, notamment, une bonne augmentation des ventes à l'étranger. Nous veillerons à ce que cet indice évolue constamment. À juste titre, le volet culturel prend maintenant en compte la performance canadienne dans un plus grand nombre de festivals pour la jeunesse et les enfants, un autre marché non négligeable pour la réussite de notre cinéma.

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

**Nous avons des créateurs talentueux et nous devons les faire connaître ici et ailleurs dans le monde. Cette vision accorde encore plus d'importance aux auditoires dont la présence témoignera de la véritable mesure du succès de l'industrie.**

Sur le plan de l'efficacité organisationnelle, je suis heureux d'annoncer que notre ratio de frais de gestion s'est établi à 5,2 %, soit le taux le plus bas dans l'histoire de Téléfilm. De plus, nous avons réinvesti dans nos programmes de financement des économies administratives de 2,7 millions de dollars. En outre, le taux de satisfaction des clients des fonds administrés par Téléfilm a augmenté pour atteindre 87 %, et nous sommes très fiers des 10 ans de partenariat avec le Fonds des médias du Canada, qui bénéficie à l'ensemble de l'industrie audiovisuelle canadienne.

Au nom du conseil, je remercie le gouvernement du Canada de la confiance qu'il a manifestée envers l'industrie en décidant, dans le cadre du budget fédéral 2016, que le crédit parlementaire de Téléfilm serait augmenté de 22 millions de dollars en cinq ans. Dans l'esprit de notre plan stratégique, cette somme sera consacrée principalement à la coproduction et aux activités de promotion du talent canadien. Je salue également l'honorable Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien, d'avoir annoncé une vaste consultation au pays visant à adapter la politique culturelle du Canada à l'ère numérique. Téléfilm sera évidemment partie prenante de ce processus.

Je me réjouis que le mandat de M. Ram Raju ait été renouvelé pour cinq ans, et j'aimerais souligner l'arrivée au conseil de M<sup>me</sup> Marie-Linda Lord, vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales de l'Université de Moncton. Le comité consultatif du Fonds des talents se renouvelle également : bienvenue à M<sup>mes</sup> Christine Magee, de Toronto, coprésidente directrice du conseil de Sleep Country Canada et à la philanthrope Sandi Treliving, de Vancouver, qui a fait carrière à la Banque de Montréal.

Je remercie notre directrice générale, M<sup>me</sup> Carolle Brabant, dont le mandat a été renouvelé pour deux autres années. M<sup>me</sup> Brabant et les employés de Téléfilm font un travail exceptionnel dans la gestion des fonds publics et privés confiés à Téléfilm. Merci aussi aux clients et aux partenaires de Téléfilm dont l'esprit de collaboration est remarquable.

Enfin, je réaffirme mon admiration et mon estime aux grands talents de ce pays. Ils font notre fierté, chez nous comme à l'étranger, et nous les célébrerons bientôt, de belle façon, dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire de Téléfilm.

**Michel Roy**  
Président du conseil

## MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai entamé, en mars 2016, un nouveau mandat de deux ans à la direction générale de Téléfilm Canada. Les défis sont nombreux, étant donné un environnement technologique en profonde mutation, notamment, et la concurrence internationale pour capter l'attention des auditoires.

En 2015-2016, le talent canadien s'est fait plus éclatant que jamais, tant à Cannes, à Berlin, à Karlovy Vary et à Shanghai qu'aux Oscars, où deux coproductions canadiennes, *Room* et *Brooklyn*, étaient en lice pour la statuette du Meilleur film, alors que la comédienne Brie Larson remportait celle de la Meilleure actrice pour son rôle dans *Room*.

Notre cinéma se compare à ce qui se fait de mieux au monde. Chose remarquable, de brillants cinéastes de la relève, tels Chloé Leriche (*Avant les rues*) et Andrew Cividino (*Sleeping Giant*), et des créateurs de réalité virtuelle, comme ceux du studio Félix et Paul (*Nomads: Maasai*), côtoient maintenant dans les festivals et les marchés des cinéastes chevronnés, tels Léa Pool (*La Passion d'Augustine*) et Atom Egoyan (*Remember*). Tous ont une passion de la création et une volonté de réussir qui ne cessent de m'impressionner.

Les résultats 2015 de l'Indice de réussite de Téléfilm, qui mesure de façon plus complète la performance globale des films que nous finançons, ont de quoi nous réjouir et confirmer ces succès. Le pointage global a augmenté de plus de 8 %, cette hausse se reflétant dans deux des trois champs d'activité mesurés.

Ainsi, l'indice industriel a grimpé de 33 %, la part de financement privé et étranger dans les productions que nous appuyons étant passée de 32 % en 2014-2015 à 42 % en 2015-2016. L'indice culturel a augmenté de 17 %, une hausse liée aux sélections et aux prix remportés dans les festivals. L'indice commercial, quant à lui, est demeuré stable. L'indice est un outil de travail indispensable puisqu'il mesure le succès des entreprises d'une année à l'autre sur des plans essentiels à leur croissance et à leur rayonnement.

L'impact du Programme de production à micro-budget, destiné aux talents de la relève, ne s'est pas démenti. En septembre 2015, les 37 longs métrages numériques financés depuis le lancement du Programme, avaient déjà fait l'objet de 41 nominations et avaient remporté 14 prix sur la scène internationale.

Nous pourrons bientôt apprécier la cuvée 2015-2016 du programme, et de nouveaux cinéastes viendront ajouter leurs noms aux côtés de ces lauréats remarquables que furent Sonia Bonspille Boileau, Julie Lambert et Adam Garnet Jones.

À titre de directrice générale d'un organisme public national, je suis heureuse de constater que de plus en plus de femmes, et de jeunes femmes, choisissent la carrière de cinéaste, tant en fiction qu'en documentaire. La parité homme-femme est un enjeu important à l'échelle canadienne et mondiale. Dans ce domaine, le temps est à l'action et Téléfilm est de la partie.

## MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

**Je suis heureuse de constater que de plus en plus de femmes, et de jeunes femmes, choisissent la carrière de cinéaste, tant en fiction qu'en documentaire. La parité homme-femme est un enjeu important à l'échelle canadienne et mondiale.**

En 2015-2016, Téléfilm a célébré ses 40 ans de gestion des coproductions. À ce titre, nous formulons des recommandations auprès du ministère du Patrimoine canadien concernant la certification des coproductions audiovisuelles régies par des traités. Notre vision de la coproduction est claire : nous voulons que cet outil de production soit une source incontournable de financement et de rayonnement. À ce sujet, je ne peux que me réjouir de la demande d'adhésion effectuée par le Canada pour devenir membre d'Eurimages, le fonds de soutien du cinéma européen. Nous connaissons tous l'impact déterminant de la coproduction sur la vitalité financière des entreprises canadiennes, la notoriété de nos talents et l'exportation de nos produits. Eurimages stimulera les partenariats canadiens avec l'Europe, et se révélera sans aucun doute un vecteur de croissance pour l'industrie.

Ma vision des deux prochaines années est très positive. J'entrevois des sociétés de production de plus en plus solides, diversifiées et performantes, des talents canadiens dont la carrière connaît une progression remarquable et qui sont célébrés chez nous comme partout dans le monde ainsi que des entreprises et des individus de plus en plus engagés dans le financement et la promotion du contenu canadien. Nous y parviendrons, un pas à la fois, si tous les artisans de l'industrie audiovisuelle canadienne et leurs partenaires continuent à travailler ensemble avec rigueur, ouverture et enthousiasme.

J'aimerais féliciter chaleureusement le cinéaste Xavier Dolan, qui a obtenu le Grand Prix et le Prix du Jury œcuménique au Festival de Cannes 2016 avec *Juste la fin du monde*.

En terminant, je tiens à souligner le décès, en avril 2016, du premier directeur général de Téléfilm, M. Michael Spencer, dont la vision a fortement marqué l'évolution de notre organisme. Téléfilm aura 50 ans en 2017, et ce sera une occasion en or de rendre hommage aux bâtisseurs et aux talents de l'industrie, tels que Monsieur Spencer.

**Carolle Brabant**, FCPA, FCA, MBA  
Directrice générale

# REVUE ET ANALYSE DE GESTION

Le contenu de la présente Revue et analyse de gestion a été préparé par la direction de Téléfilm pour présenter les résultats de l'exercice financier 2015-2016. L'analyse est basée sur de l'information probante, pertinente et fiable qui a été soumise à des procédures de contrôle de la qualité et qui est exempte d'erreur importante ou fallacieuse. Elle présente un contexte qualitatif et un portrait complet de la performance de Téléfilm et de ses perspectives d'avenir. La Revue et analyse de gestion a été approuvée par le comité de direction et la directrice générale, et a été approuvée par le conseil d'administration à la suite de la recommandation du comité d'audit et des finances.

13	L'INDUSTRIE ET LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES
18	RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE
34	REVUE FINANCIÈRE
41	GESTION DES RISQUES

# L'INDUSTRIE ET LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES

## L'ÉCONOMIE CANADIENNE

L'économie canadienne a progressé en 2015, le produit intérieur brut (PIB) ayant augmenté de 1,2 %<sup>1</sup>. Le taux de croissance du PIB canadien est toutefois inférieur à celui de 2,5 % enregistré en 2014, la chute des prix du pétrole ayant contribué à cette baisse. La performance du Canada est également inférieure à celle des pays membres de l'OCDE<sup>2</sup> dont la croissance se situait à 2,0 % en 2015, soit le niveau le plus élevé en quatre ans.

## LE SECTEUR DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE AU CANADA

Le volume total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada, y compris les tournages étrangers et la production de services, a enregistré une hausse remarquable de 20 %, pour atteindre 7,1 milliards de dollars en 2014-2015. Le sous-ensemble que représente le volume total de la production de films canadiens, mesuré en dollars, s'est élevé à 349 millions de dollars, en hausse de 2 % par rapport à 2013-2014. Un plus grand nombre de films – 103 – ont été produits en 2014-2015 (94 en 2013-2014), les niveaux des budgets de production moyens étant comparables à ceux de l'exercice précédent. En 2014-2015, la production cinématographique et télévisuelle au Canada a créé 148 500 emplois équivalents temps plein, dont 7 300 pour l'industrie canadienne du cinéma<sup>3</sup>.



## RECETTES-GUICHET DES FILMS INDÉPENDANTS

Au Canada, les recettes-guichet des films indépendants étaient en hausse par rapport à l'an dernier, les ventes totales atteignant 254 millions de dollars<sup>4</sup>. En 2015, 767 films ont été lancés sur le marché canadien. De ce nombre, 668 étaient des films indépendants, incluant 129 titres canadiens, tandis que 99 étaient des productions hollywoodiennes<sup>5</sup>. Les films canadiens sont définis comme « indépendants », ce qui signifie qu'ils sont produits à l'extérieur du réseau des grands studios de production cinématographique. Le budget de production moyen d'un film canadien s'élevait à 3,4 millions de dollars en 2014-2015<sup>6</sup>, et les budgets pour la mise en marché ont tendance à être extrêmement bas par rapport aux normes en vigueur à Hollywood. Les films canadiens sont lancés sur un marché hautement concurrentiel, le nombre de sorties augmentant au fil du temps. Dans ce contexte, les films canadiens ont obtenu une part de plus de 7 % du marché du film indépendant au Canada en 2015, ce qui équivalait à des ventes de 18,8 millions de dollars.

1. Statistique Canada : Produit intérieur brut, revenus et dépenses, quatrième trimestre de 2015.

2. OCDE : Organisation de coopération et de développement économique.

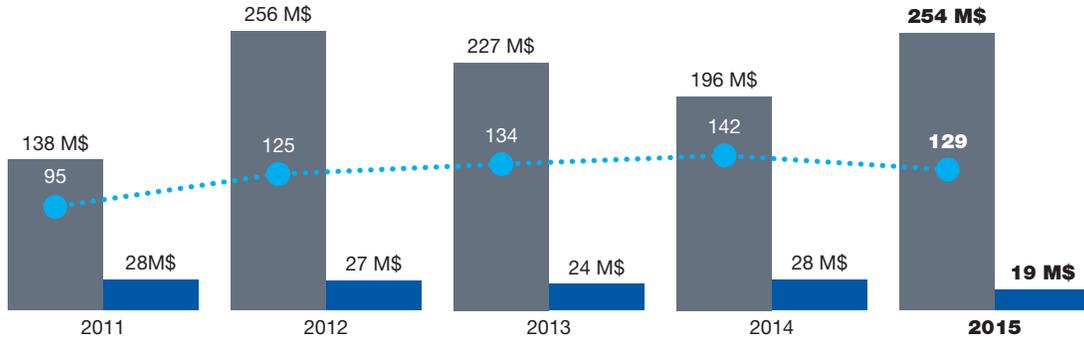
3. Association canadienne des producteurs médiatiques, *Profil 2015 : Rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada* (2014-2015 est l'année pour laquelle l'information est la plus à jour).

4. Les chiffres relatifs aux recettes-guichet sont basés sur l'année civile.

5. Analyse de Téléfilm basée sur les données de l'Association des cinémas du Canada.

6. Association canadienne des producteurs médiatiques, *op. cit.*

### Recettes-guichet des films indépendants au Canada



■ Total des recettes-guichet des films indépendants (M\$) ■ Recettes-guichet des films indépendants canadiens (M\$) ● Volume des films canadiens

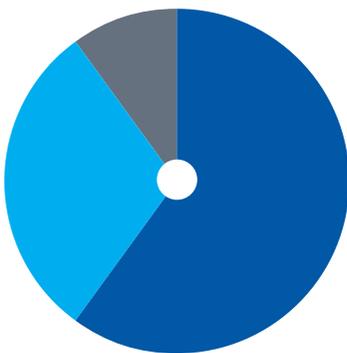
Téléfilm a investi dans 82 des 129 films canadiens lancés en 2015. Ces films financés par Téléfilm représentaient 64 % des titres, mais ont généré 97 % des recettes-guichet des films canadiens.

L'expérience du réalisateur constitue un facteur important lorsque l'on analyse la performance des films au guichet. Les réalisateurs d'un premier ou d'un deuxième film n'attirent habituellement pas autant l'attention des médias et du public canadien, et leurs films ne font généralement pas l'objet d'une large distribution. Les premiers et deuxièmes films représentaient 42 des 82 films financés par Téléfilm mais, comme prévu, ils n'ont compté que pour une fraction des recettes-guichet, soit 10 % en 2015. Cela est tout à fait normal, puisque les premières œuvres sont habituellement dotées de budgets moins élevés et qu'elles agissent comme des filtres permettant de repérer les nouveaux talents prometteurs. Les films des cinéastes plus expérimentés, même s'ils comptaient pour moins de 50 % des titres (40 sur 82), ont généré 90 % des recettes-guichet.

### MESURER LE SUCCÈS DU PORTEFEUILLE DE FILMS INDÉPENDANTS FINANCÉS PAR TÉLÉFILM

#### Indice de réussite

L'Indice de réussite de Téléfilm est une mesure exhaustive qui prend en considération trois types de succès, et non uniquement les recettes-guichet. L'Indice de réussite est constitué de trois composantes, soit la performance sur le plan commercial, sur le plan culturel et sur le plan industriel. À partir d'une base de référence établie en 2010, cet indicateur clé de la performance évalue les changements dans le succès global des films financés par Téléfilm d'une année à l'autre. L'Indice de réussite est calculé annuellement et correspond à la somme de trois sous-indices pondérés :



#### Commercial 60 % de la note

- Recettes-guichet dans les salles de cinéma canadiennes
- Ventes nationales sur toutes les plateformes, à l'exception des salles de cinéma
- Ventes internationales

#### Culturel 30 % de la note

- Sélections et nominations dans certains festivals et événements internationaux
- Prix remportés dans certains festivals et événements internationaux
- Prix remportés dans certains festivals et événements canadiens

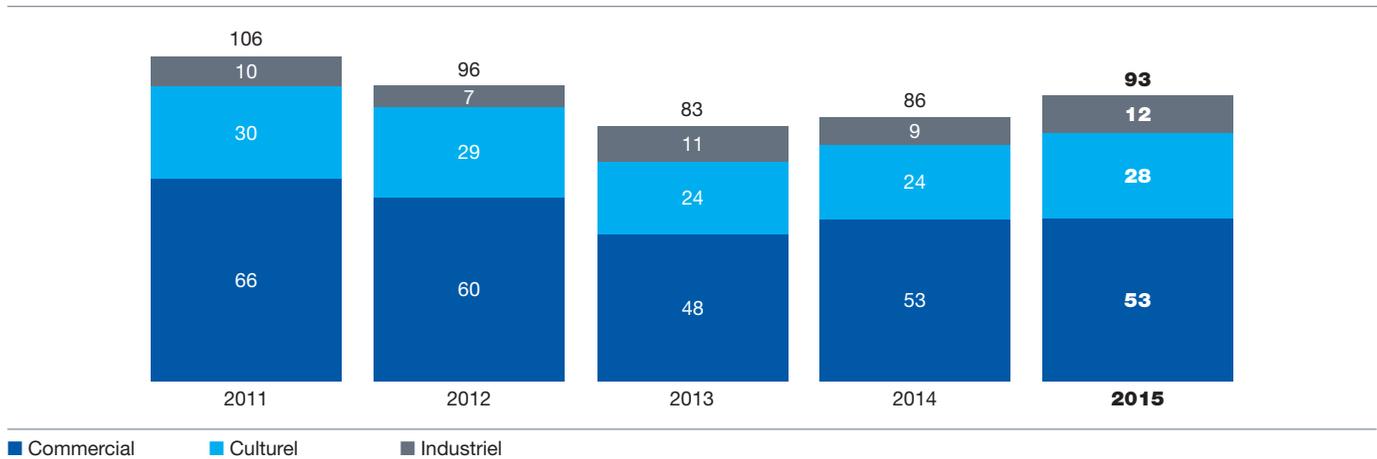
#### Industriel 10 % de la note

- Part du financement privé et étranger dans les productions financées par Téléfilm

Au cours de l'exercice financier 2015-2016, en réaction aux commentaires émis par les membres de l'industrie lors de consultations, l'Indice de réussite a été adapté<sup>7</sup> afin d'inclure certains prestigieux festivals de films pour enfants.

Les festivals de films pour enfants ayant été ajoutés incluent :

- Festival international du film pour enfants de Toronto
- Festival international du film pour enfants de Montréal
- Festival international d'animation d'Ottawa
- Festival du film d'animation de Stuttgart
- Festival international du film pour enfants de Chicago



Le pointage global de l'Indice de réussite a augmenté par rapport à 2014, cette hausse étant attribuable aux facteurs suivants :

- Le sous-indexe **commercial**, qui est demeuré stable, avec de fortes ventes réalisées sur les plateformes auxiliaires (excluant les salles de cinéma) sur le marché national, de même que des ventes solides enregistrées sur la scène internationale, qui sont venues contrebalancer la régression des recettes-guichet au Canada :
  - Des films canadiens ont fait grimper les ventes nationales : *1987*, *Trailer Park Boys: Don't Legalize It*, *Mommy*, *Il était une fois Les Boys*, *Enemy*, *The F Word (What If)*, *The Grand Seduction* et *Dr. Cabbie*.
  - Sur la scène internationale, les titres suivants ont contribué à la hausse : *The Young and Prodigious T.S. Spivet*, *Enemy*, *The Captive*, *The F Word (What If)*, *Midnight's Children*, *Remember*, *Midnight Sun*, *Outcast*, *Mommy* et *The Art of the Steal*.
- Le sous-indexe **culturel**, qui a augmenté par rapport aux résultats de l'an dernier, cette hausse étant attribuable aux sélections à l'étranger et aux prix remportés au Canada; et
- Le sous-indexe **industriel**, qui a enregistré une importante hausse de 33 % par rapport à la période précédente, en raison d'une croissance des investissements étrangers et privés. L'exercice financier 2015-2016 fut une excellente année pour les coproductions internationales, avec 12 films financés dans le portefeuille de Téléfilm. Le financement octroyé par le Fonds des talents pour la production de films — notamment par le biais du Programme de production à micro-budget — a également contribué à cette hausse.

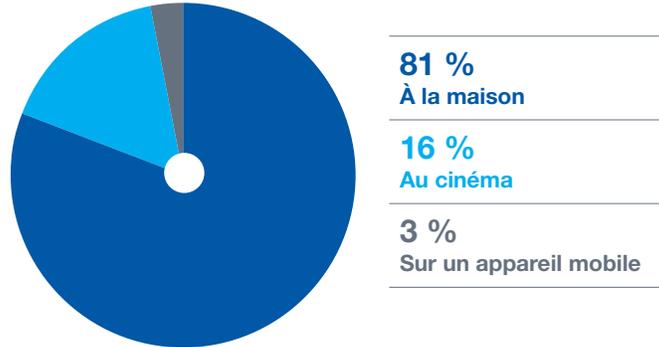
Le développement de l'Indice de réussite se poursuivra au fil du temps afin de mieux refléter la demande, notamment les niveaux de visionnement. Cet objectif à long terme constituera une priorité tout au long de la période couverte par le plan stratégique, soit 2015-2018.

7. Les chiffres des années précédentes n'ont pas été redressés pour se conformer au calcul effectué pour l'exercice 2015-2016.

## AUTRES PLATEFORMES

Plus de 80 % des films sont regardés par les Canadiens à la maison. La télévision est de loin la plateforme la plus utilisée pour regarder des films, quoique les méthodes de visionnement par le truchement de la télévision évoluent constamment.

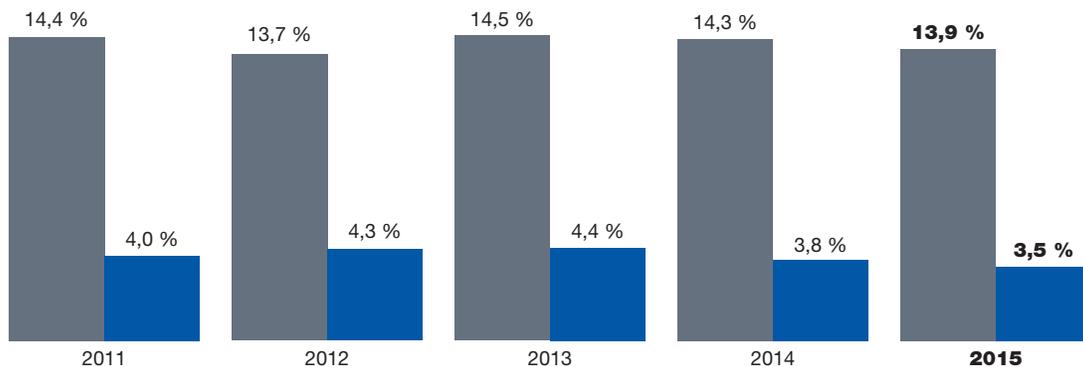
### Où les Canadiens regardent des films



La télévision traditionnelle en direct demeure la plus populaire, les enregistreurs vidéo personnels gagnant du terrain. Comme de nombreux consommateurs vont maintenant sur Internet au moyen de la télévision, d'un ordinateur ou d'une tablette, la lecture en continu — qu'elle soit gratuite ou payée par abonnement ou par transaction — occupe le deuxième rang comme plateforme de choix des cinéphiles canadiens. Les recherches sur les auditoires menées de façon continue par Téléfilm ont révélé qu'environ 36 % des consommateurs canadiens utilisent des services payants de lecture en continu une fois par mois ou plus (via des sources comme Netflix, Club illico, shomi et CraveTV, entre autres) et que 23 % des Canadiens utilisent des services gratuits de lecture en continu au moins une fois par mois (via des sources comme ICI Tou.tv et d'autres sites web de télédiffuseurs, entre autres).

### Accessibilité<sup>8</sup>

Mesurer et favoriser l'accès à du contenu canadien est un aspect important de la stratégie globale de Téléfilm visant à augmenter la demande de contenu canadien et à rejoindre les auditoires. Entre autres données, Téléfilm mesure l'accessibilité des longs métrages à la télévision et au cinéma. L'accès aux films canadiens est demeuré stable en 2015, autant à la télévision qu'au cinéma.



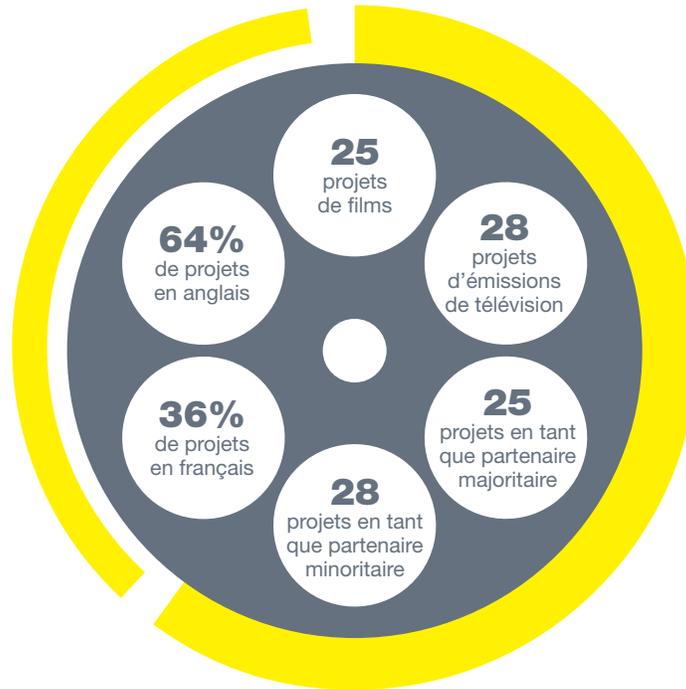
■ Temps total alloué à la télédiffusion de longs métrages canadiens sur les réseaux de télévision canadiens vs l'ensemble des films télédiffusés ■ Part des écrans occupés par les longs métrages canadiens au cinéma vs les films de toutes les origines (incluant les films canadiens)

8. Les données sont basées sur l'année civile.

## LA COPRODUCTION AU CANADA

La coproduction audiovisuelle régie par des traités s'est révélée très utile aux producteurs canadiens, leur permettant d'obtenir une participation financière de sources étrangères et de promouvoir et d'exporter les talents canadiens sur la scène internationale. En 2015<sup>9</sup>, 15 pays partenaires ont participé à 53 projets de coproduction cinématographique et télévisuelle en vertu de traités, pour des budgets de production totaux s'élevant à 447 millions de dollars.

**53**  
projets  
de coproduction  
en vertu de traités

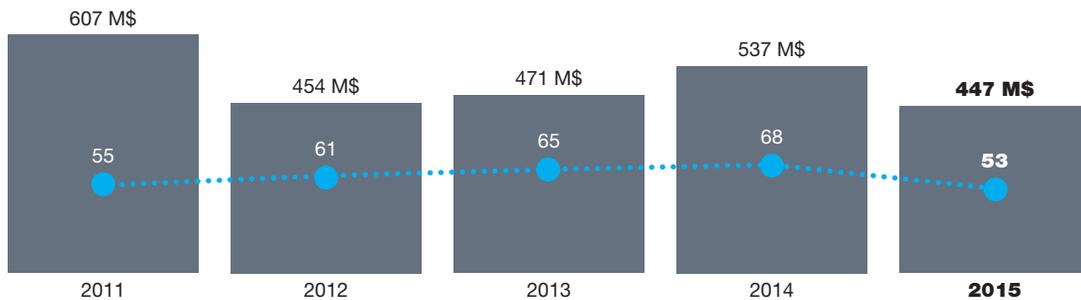


- Afrique du Sud
- Allemagne
- Australie
- Brésil
- Chili
- Colombie
- Espagne
- France
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Mexique
- République tchèque
- Royaume-Uni
- Suisse

De plus, durant l'exercice financier, le Canada a ratifié un nouveau traité de coproduction avec l'Irlande, qui remplace le traité de coproduction audiovisuelle Canada-Irlande précédent, qui remonte à 1989. Ce nouveau traité offrira de plus grandes possibilités aux producteurs des deux pays, car il permettra une plus grande créativité et sera mieux adapté aux nouvelles pratiques et technologies.

Parmi les récentes coproductions à succès canado-irlandaises, citons :  
***Brooklyn, Room, The Breadwinner et The F Word (What If).***

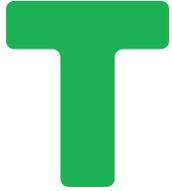
### Coproductions audiovisuelles régies par des traités recommandées par Téléfilm



■ Total des budgets globaux en M\$ ● Nombre de projets

9. Les chiffres relatifs aux recommandations des coproductions audiovisuelles régies par des traités sont basés sur l'année civile.

# RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE



**INVESTISSEUR**



**PROMOTEUR**



**SOURCE DE RÉFÉRENCE**



**ADMINISTRATEUR**

L'exercice financier 2015-2016 marque la première année de mise en œuvre du plan stratégique 2015-2018 de Téléfilm, *Du talent. À portée de vue*. Les orientations stratégiques définies dans le plan misent sur les réalisations du passé tout en mettant davantage l'accent sur la promotion de l'industrie auprès des auditoires et en veillant à ce que l'industrie puisse s'adapter aux conditions d'un marché en constante évolution. Vous trouverez dans les pages suivantes les réalisations de Téléfilm répondant aux objectifs établis dans son plan stratégique.

# INVESTISSEUR

Téléfilm s'est employée à attirer des sources de financement, à examiner les nouveaux mécanismes de financement à long terme et à développer et à appuyer un écosystème d'entreprises répondant efficacement aux attentes.

## Financement de l'industrie diversifier les sources de financement

## Écosystème d'entreprises réussir ensemble

### RÉALISATIONS

Dans le cadre du plan stratégique précédent, Téléfilm a procédé à une refonte de l'ensemble de ses programmes de financement afin de mieux servir l'industrie. L'organisation continue de mesurer l'efficacité des programmes de financement et leur compatibilité avec les conditions changeantes du marché en consultant régulièrement les intervenants de l'industrie.

En 2015-2016, les changements suivants ont été apportés aux programmes de financement :

- Téléfilm a modifié le **Programme d'aide au développement** de telle sorte que le financement est maintenant alloué automatiquement en fonction du pointage total obtenu par les films du requérant sortis en salles au cours des cinq dernières années. Le financement accordé aux projets de groupes visés – talents émergents, minorités linguistiques et communautés autochtones – est toujours assujéti à un processus décisionnel sélectif. Un incitatif pour les requérants des régions à l'extérieur de Montréal et de Toronto est également offert.
- Les critères d'évaluation utilisés pour le **Programme d'aide à la production** ont également été adaptés durant l'exercice financier. Entre autres critères, Téléfilm prend désormais en considération l'ensemble de la viabilité financière d'un projet, ainsi que sa stratégie de promotion globale.
- Accorder son soutien à l'écosystème d'entreprises qui forment l'industrie audiovisuelle canadienne constitue une priorité stratégique pour Téléfilm. Dans cette optique, Téléfilm accorde une grande importance au soutien des talents émergents, qui bénéficient d'une aide financière grâce au **Programme de production à micro-budget**.

Cette année seulement, le Programme de production à micro-budget a financé **15 films**; **37 films ont été produits** depuis le lancement du programme en 2012-2013.

Le Fonds des talents a contribué au financement de la production de deux longs métrages d'animation en 2016 : **Mission Yéti et The Breadwinner**.

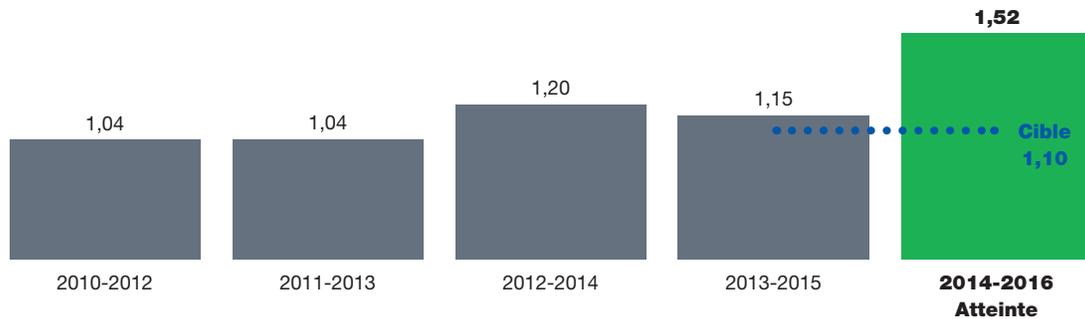
- Depuis l'exercice financier 2015-2016, 75 % du financement du Programme de production à micro-budget provient du Fonds des talents. À l'avenir, le Fonds des talents offrira également une aide financière additionnelle qui permettra à chaque projet de bénéficier de conseils d'experts en médias numériques et en médias sociaux pour sa mise en marché. De plus, les films profitent d'un appui supplémentaire grâce à des partenariats avec Technicolor, qui offre des services d'encodage numérique gratuits, et avec l'Office national du film, qui distribuera les films en ligne.

### À L'AVENIR

Afin de récompenser davantage le succès, Téléfilm a l'intention d'intégrer la composante industrielle de l'Indice de réussite dans la feuille de route de chaque société. Cela a pour but d'encourager et de récompenser les efforts des sociétés de production qui cherchent à maximiser le financement privé et étranger — élément clé d'un écosystème solide. Téléfilm maintiendra les consultations avec les clients afin de s'assurer que les programmes de financement permettent à l'industrie de se surpasser dans un environnement en mutation. Par conséquent, le Programme de mise en marché restera un point de discussion important lors de ces consultations.

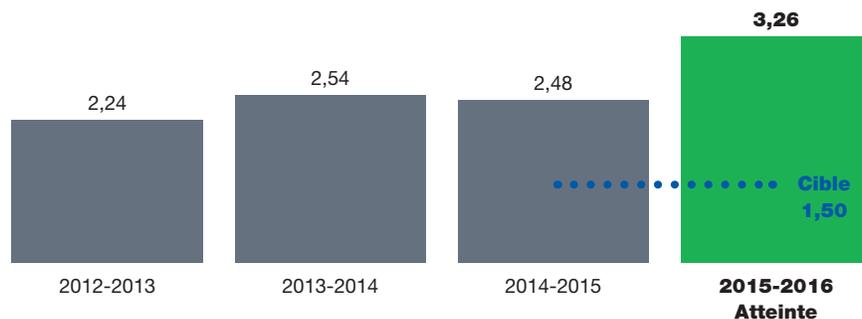
## ATTIRER DES PARTENAIRES FINANCIERS

Conformément à son objectif en matière de financement, Téléfilm s'est également employée à attirer de nouvelles sources de financement pour l'industrie audiovisuelle canadienne. Il est reconnu que le financement de la production cinématographique de Téléfilm a un effet de levier sur le financement provenant d'autres sources. Téléfilm utilise son **ratio de financement du secteur privé vs le financement de Téléfilm dans la production cinématographique** pour mesurer la capacité des films à attirer du financement privé et étranger. Le ratio<sup>10</sup> tient compte du montant total du financement provenant de sources du secteur privé et de l'étranger<sup>11</sup> par rapport au montant total du financement offert par Téléfilm, dans le but d'accroître les investissements financiers au fil du temps.



Le ratio se situe à 1,52 en 2015-2016, ce qui signifie que chaque dollar investi par Téléfilm a généré 1,52 \$ de financement privé et étranger dans les budgets de production. Cela représente une forte hausse par rapport à l'exercice précédent et dépasse la cible établie par l'organisation. Le financement étranger accordé à 12 coproductions internationales financées dans le portefeuille de Téléfilm a engendré cette augmentation.

Téléfilm s'efforce de financer ses initiatives de promotion par l'entremise de partenariats. En mesurant et en encourageant l'investissement du secteur privé dans les activités de promotion, l'effet de levier et l'impact global des efforts promotionnels de Téléfilm augmenteront avec le temps. Téléfilm utilise son **ratio de financement du secteur privé vs le financement de Téléfilm dans les activités de promotion**<sup>12</sup> afin de mesurer les progrès réalisés.



Le ratio a augmenté au fil du temps, et pour chaque dollar investi par Téléfilm en 2015-2016, 3,26 \$ ont été versés par le secteur privé. Les résultats continuent de s'améliorer pour cette mesure et dépassent de loin la cible établie par l'organisation. L'augmentation est attribuable au financement obtenu pour des initiatives de promotion internationales soutenues par le Fonds des talents.

De plus, la Société et le Groupe de fonds Rogers ont renouvelé, pour l'exercice financier 2015-2016, le Programme pour le long métrage documentaire qui vise à favoriser le succès de la production documentaire canadienne. La Société a alloué une enveloppe de financement de 625 000 \$ au programme en 2015-2016.



10. Le ratio inclut les films financés à l'étape de la production seulement et exclut les films financés par le Programme pour le long métrage documentaire, les mini-traités et la part étrangère des budgets des coproductions régies par des traitées où le Canada est un partenaire minoritaire ou à part égale. Le ratio est basé sur une moyenne mobile de trois ans.

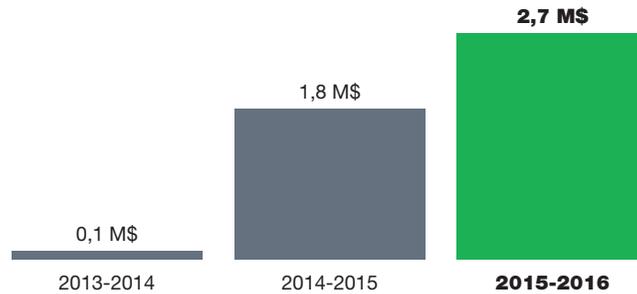
11. Télédiffuseurs, investisseurs privés, distributeurs, exportateurs et investisseurs étrangers.

12. Tous les chiffres ont été redressés pour se conformer au calcul effectué pour l'exercice 2015-2016.

## LE FONDS DES TALENTS

Le Fonds des talents aide l'industrie du cinéma à diversifier ses sources de financement et à promouvoir ses succès. Guidé par un comité consultatif formé de chefs d'entreprise et de leaders communautaires, le Fonds encourage principalement la découverte des talents canadiens émergents et l'avancement de leur carrière au sein de l'industrie audiovisuelle. Avec l'appui de ses principaux partenaires, Bell Média et Corus Entertainment, et de plusieurs fondations et particuliers, le Fonds est sur la bonne voie pour atteindre son objectif de 25 millions de dollars.

### Revenus du Fonds des talents



### EXAMINER LES MÉCANISMES DE FINANCEMENT À LONG TERME

En 2015-2016, Téléfilm a célébré ses 40 ans comme administrateur de coproductions. À ce titre, Téléfilm fait des recommandations au ministre du Patrimoine canadien concernant les projets de coproductions régies par des traités. Le Canada a fait figure de visionnaire dans le développement des coproductions, un domaine dans lequel il est toujours très actif, les coproductions internationales jouant un rôle clé dans l'industrie audiovisuelle canadienne.

Par conséquent, Téléfilm voit également dans la coproduction internationale une occasion stratégique pour l'industrie audiovisuelle canadienne d'accroître son volume de production et de rejoindre davantage les auditoires, tout en attirant du financement additionnel et en diversifiant ses sources de financement. Les coproductions affichent d'excellents résultats en termes de revenus bruts et de récupération des investissements ainsi que de sélections et de prix dans des festivals de films internationaux.

À la lumière de ce succès et dans le but de renforcer la viabilité de notre industrie, des représentants du Canada ont entamé des pourparlers afin que le Canada soit accepté comme membre d'Eurimages, le fonds de soutien à la culture du Conseil de l'Europe. Si cette demande est acceptée, le Canada deviendra le premier pays non européen à faire partie du fonds. Notre industrie bénéficierait ainsi d'un excellent véhicule pour avoir accès à du financement international et pour mieux exporter notre cinéma.

En ce qui concerne le financement alloué dans le cadre de ses programmes, Téléfilm a financé 12 coproductions durant l'exercice financier 2015-2016, ce qui représente des investissements totaux de 8,5 millions de dollars.



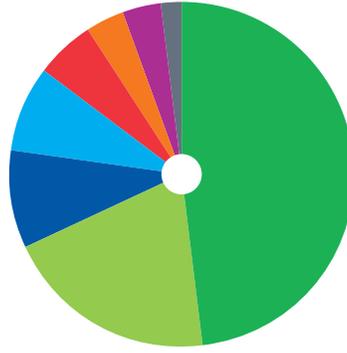
De plus, le budget fédéral 2016 comprenait de nouvelles mesures concernant l'investissement dans les arts et la culture du Canada. Le gouvernement du Canada s'est engagé à accorder du financement supplémentaire à Téléfilm pour ses programmes dédiés à la réussite culturelle, commerciale et industrielle de l'industrie audiovisuelle canadienne. Les montants proposés sont les suivants : 2 millions de dollars pour 2016-2017 et 5 millions de dollars pour les exercices 2017-2018 à 2020-2021.

## DIVERSITÉ

Téléfilm finance des projets diversifiés qui représentent une grande variété de voix canadiennes. Cela est vrai pour les genres, le marché linguistique, le niveau d'expérience des réalisateurs et les communautés minoritaires. Les chiffres pour 2015-2016 sont les suivants :

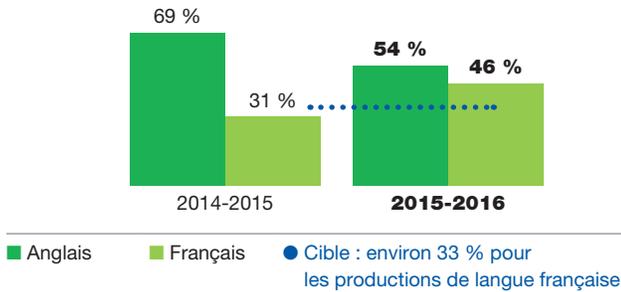
### Genres cinématographiques

**110**  
films



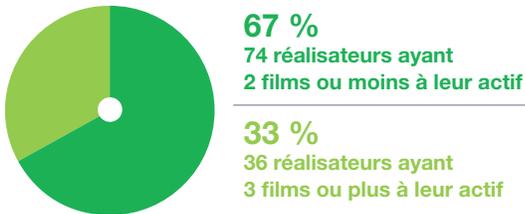
<b>53</b> Drame	<b>6</b> Suspense
<b>22</b> Comédie	<b>4</b> Science-fiction
<b>10</b> Action/Aventure	<b>4</b> Comédie romantique
<b>9</b> Documentaire	<b>2</b> Horreur

### Financement des films par marché linguistique



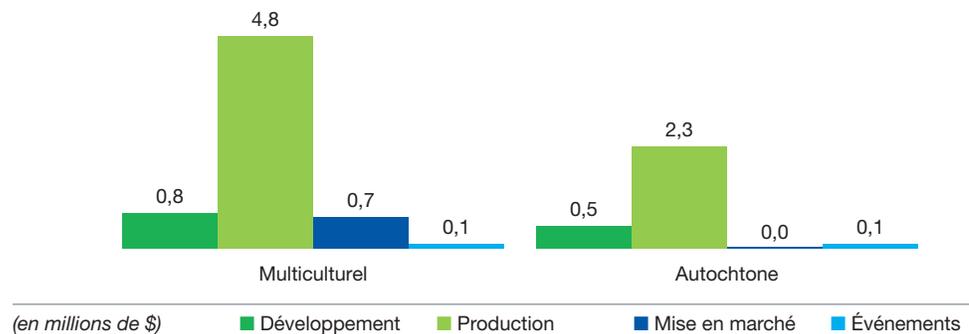
Pour l'exercice financier 2015-2016, l'organisation a noté des écarts dans le financement octroyé aux productions de langue anglaise et de langue française qui résultent à la fois de problèmes cycliques et structurels. Pour l'exercice en cours, cet écart provient des sociétés de production actives sur le marché de langue anglaise qui sont admissibles au volet accéléré et qui n'ont pas utilisé le plein montant du financement qui leur était réservé. De plus, il existe une grande disparité dans les autres sources de fonds investis dans les productions, ce qui rend souvent la finalisation du financement des projets difficile, malgré la participation de Téléfilm. Téléfilm analyse actuellement la situation.

### Niveau d'expérience des réalisateurs



Découvrir de nouveaux talents et les aider à s'épanouir est au cœur de la stratégie globale de Téléfilm. Pour donner aux nouveaux réalisateurs l'occasion de peaufiner leurs compétences, Téléfilm alloue une part importante de son aide à la production à des premiers et des deuxièmes longs métrages. Cette année n'a pas fait exception : 46 % du financement en production a été accordé à des cinéastes ayant réalisé un premier ou un deuxième film, ce qui correspond à 67 % des films financés. L'écart entre le pourcentage du financement et le volume des titres s'explique par le fait que les budgets de production de ces films sont habituellement plus modestes et que les attentes sont donc moins grandes.

**9,3 M\$**  
de dépenses de soutien  
pour des productions ayant  
du contenu multiculturel  
ou autochtone



# PROMOTEUR

**Reconnaissance de l'industrie  
promouvoir l'excellence du contenu canadien**

**Pratiques de mise en marché  
encourager l'innovation pour rejoindre  
les auditoires**

Téléfilm travaille de concert avec l'industrie audiovisuelle et ses partenaires des secteurs privé et public afin de :

- promouvoir la qualité et la diversité du contenu canadien ;
- accroître la reconnaissance des talents canadiens au pays et dans le monde entier ; et
- répondre davantage aux attentes des cinéphiles afin d'augmenter les auditoires des productions canadiennes.

## RÉALISATIONS

La promotion de l'industrie audiovisuelle canadienne et de ses succès est au cœur du mandat de Téléfilm.

**Téléfilm s'emploie à mieux faire connaître les talents canadiens, à aider les membres de l'industrie à s'épanouir professionnellement et à élargir leurs réseaux, et à stimuler la demande des auditoires au pays et dans le monde entier.**

Téléfilm travaille de concert avec l'industrie audiovisuelle et avec ses partenaires des secteurs privé et public afin d'optimiser l'impact des efforts promotionnels et d'assurer le rayonnement du succès des talents canadiens au pays et dans le monde entier.



*See Big. Voir Grand.*  
est la marque internationale utilisée pour promouvoir le Canada.  
**Elle véhicule un message fort à propos de notre grand pays, ses talents et ses succès.**

## Coup d'oeil

sur la présence canadienne dans les festivals de films et les marchés

Avril  
2015

Festival  
international du  
film de Beijing

MIPTV

Festival  
de Cannes

Festival  
international du  
film de Shanghai

Festival  
international  
du film de  
Karlov Vary

Marché  
audiovisuel  
de Bogotá

Festival  
international du  
film de Locarno

Festival du  
film de San  
Sebastián

Festival  
international  
du film de  
Toronto

MIPCOM

Festival  
international  
du film de  
Los Cabos

Festival  
international  
du film de Palm  
Springs

Festival du film  
de Sundance

Festival  
international  
du film de Berlin

Mars  
2016

Afin de promouvoir plus efficacement le contenu et le talent canadien, Téléfilm a développé des marques signatures, dont **Perspective Canada** et **Eye on TIFF**, ciblant la communauté des affaires. Ainsi, des projections de l'initiative Perspective Canada ont été présentées au Marché du film à Cannes et au Marché du film européen à Berlin. Des événements Eye on TIFF — des activités préfestivals destinées à faire connaître les talents aux distributeurs et aux exploitants de salles à l'aide de bandes-annonces et de courtes vidéos (*sizzle reels*) — ont eu lieu à New York et à Los Angeles. Des stratégies de communication visant les publications commerciales viennent renforcer ces efforts.

Le **Pavillon du Canada** — un centre d'affaires et d'information — était présent à Cannes, à Berlin, au MIPCOM et au MIPTV (les marchés mondiaux du contenu audiovisuel et numérique), tout comme le **Canada Lounge** au Festival international du film de Toronto (TIFF). Ces espaces permettent aux délégués du Canada, aux représentants des organismes nationaux et provinciaux et aux professionnels de l'industrie du cinéma à l'international de profiter d'occasions de réseautage ciblées et d'utiliser les installations mises à leur disposition pour faciliter la conduite de leurs affaires.

Téléfilm offre également son appui aux talents canadiens sélectionnés par les grands festivals. Durant l'exercice 2015-2016, Téléfilm a assuré une promotion dynamique des talents dans 34 festivals, marchés de contenu et événements internationaux. Par exemple, des sessions **Talents en vue**, où les talents sont mis en valeur et où l'on discute des tendances de l'industrie, ont eu lieu dans le cadre du TIFF. Par ailleurs, des projections de présélection à l'intention des principaux organisateurs de festivals se sont déroulées tout au long de l'année dans les bureaux de Téléfilm.

### Les talents canadiens ont brillé sur la scène internationale, leurs films ayant été sélectionnés par 83 festivals internationaux où ils ont remporté 37 prix, suscitant un grand intérêt et engendrant des occasions de ventes dans le monde entier.

Téléfilm a maintenu son soutien à l'industrie dans le cadre de ses activités de réseautage dans les territoires hispanophones, dépêchant des délégués et organisant des initiatives au Marché audiovisuel de Bogotà, au Festival international du film de Los Cabos et au Festival international du film de San Sebastián. Notamment, le volet **Focus sur le Canada** du Forum de coproduction du Festival international du film de San Sebastián a permis aux membres de l'industrie canadienne d'établir des relations professionnelles et d'éventuels partenariats en coproduction.

Pour favoriser le développement d'un auditoire international à l'extérieur du Canada, l'initiative **See the North**<sup>13</sup> a été créée en partenariat avec le TIFF afin d'encourager le visionnement de films canadiens présentés sur le circuit des cinémas de répertoire aux États-Unis. De plus, Téléfilm a annoncé un partenariat avec UniFrance afin qu'un film français soit inclus dans la programmation de la tournée See the North. En échange, UniFrance fera la promotion croisée d'un film canadien dans le cadre de son initiative ciblant les auditoires américains, la tournée Young French Cinema.

Au pays, la stratégie de promotion de Téléfilm vise à stimuler la demande des auditoires canadiens et à assurer que les histoires à succès rejoignent les consommateurs :

### Téléfilm a appuyé 42 festivals\* et 102 événements promotionnels présentés dans l'ensemble du Canada, qui ont attiré des millions de cinéphiles

En voici quelques-uns :



\* Pour obtenir la liste complète, consulter la section Renseignements supplémentaires

La stratégie axée sur les auditoires **Canada First**<sup>14</sup> — une campagne conçue pour mobiliser l'industrie dans ses efforts promotionnels dans le but d'améliorer les perceptions sur le contenu canadien — a été lancée durant l'exercice financier. Canada First célèbre les étoiles montantes du Canada et ses talents les plus réputés en mettant l'accent sur leurs succès, de leur premier long métrage à leur production la plus récente. Jusqu'à présent, la campagne a misé principalement sur les médias sociaux pour rejoindre les auditoires. De plus, Ben Mulroney, animateur de l'émission *ETALK Canada* diffusée sur les ondes de CTV, a présenté le Dollar porte-bonheur qui fut remis aux Canadiens en nomination aux Oscars en 2016.



13. Auparavant appelé Canada Cool.

14. La version de cette campagne pour le marché francophone sera lancée au cours de l'exercice financier 2016-2017.

L'**Hommage Diamant Birks aux femmes de l'année en cinéma** a été présenté pendant le TIFF, en partenariat avec L'Oréal et Téléfilm Canada. Pour renforcer l'impact de l'événement, les influenceurs de médias sociaux, Brittlestar (Stewart Reynolds) et Amber Mac (Amber MacArthur), ont foulé le tapis rouge en compagnie de leurs fans.

Pendant le TIFF, Ben Mulroney, de l'émission *ETALK Canada* de la chaîne CTV, a animé la deuxième édition du jeu-questionnaire **Le Canada entre en jeu**, une compétition amicale présentée sur Festival Street mettant en vedette des talents canadiens.

La série de vidéos diffusées sur YouTube a renforcé la visibilité de cette initiative sur les médias sociaux, attirant

**plus de 30 000 vues.**



Téléfilm, l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision et le Consulat général du Canada à Los Angeles ont été les hôtes de l'événement **An Evening with Canada's Stars**, présenté par *ETALK Canada* de CTV. Cette soirée rendait hommage aux Canadiens en nomination aux Oscars, à certains finalistes aux prix Écrans canadiens et à d'autres talents canadiens renommés. Eugene Levy et Catherine O'Hara y ont reçu le prix Héritage de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision.

La Journée du cinéma canadien a gagné en popularité sur les médias sociaux grâce à différentes tactiques de promotion, incluant des concours.

Des projections ont été présentées dans

**plus de 170 lieux**

d'un océan à l'autre.



Téléfilm a donné son appui au **Short Film Face Off**, un concours de courts métrages réalisés par des cinéastes de l'ensemble du pays. Le concours fut diffusé à l'échelle nationale sur les ondes de la CBC et animé par l'humoriste canadien Steve Patterson.

Les comédiennes Sarah Gadon et Sophie Cadieux étaient les ambassadrices de la campagne de promotion nationale de l'initiative se consacrant aux courts métrages **Le Jour le plus Court**. Leur présence a contribué à augmenter de 65 % la couverture médiatique de l'édition 2015. Des partenariats avec Unis TV et Urbania ont permis d'accroître les auditoires des courts métrages, tout comme leur projection dans le cadre du service de divertissement à bord d'Air Canada, offert sur tous les vols intérieurs.

**28 courts métrages**

ont été présentés d'un bout à l'autre du pays.



Téléfilm s'est associée au **SP:RI:NT Pré-Gala**, une initiative novatrice chapeautée par l'industrie ayant permis au public de voir les films en nomination au Gala du cinéma québécois dans la catégorie du Meilleur film pendant une période de 72 heures avant la cérémonie.

Ce projet pilote a fait la preuve qu'il était possible d'accroître les auditoires des productions canadiennes. Son succès servira de modèle à l'avenir.

**15 films**

étaient offerts sur Bell Fibe TV, Super Écran, ONF.ca et Tou.TV.

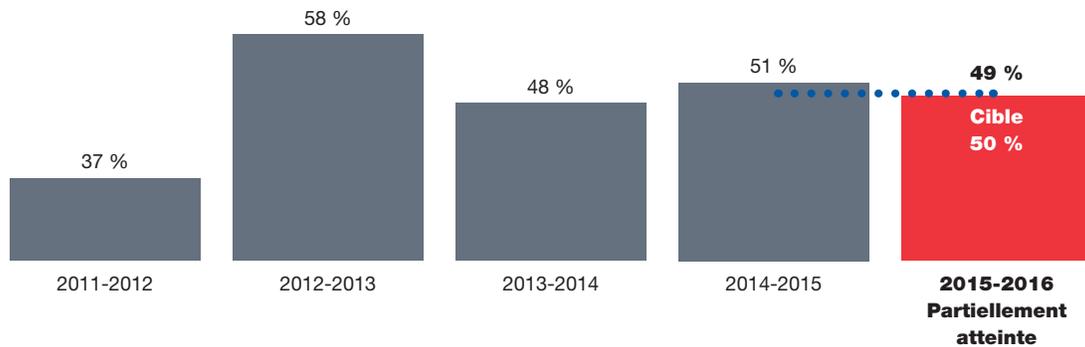
Ils ont été achetés près de

**20 000 fois**

durant la période de trois jours.



Téléfilm mesure également l'impact de ses efforts promotionnels à l'aide d'un indicateur du **niveau de notoriété des films canadiens auprès des Canadiens**. La notoriété est la première étape à franchir pour rejoindre les auditoires, améliorer les perceptions et stimuler la demande pour du contenu canadien au fil du temps. En 2015-2016, les résultats indiquent que 49 % des Canadiens sondés disaient être en mesure de nommer un film canadien. Si les résultats ont légèrement régressé par rapport à l'exercice précédent, il semble que l'industrie et Téléfilm contribuent à mieux faire connaître les succès des talents canadiens.



## RECONNAISSANCE

Téléfilm a récompensé les réalisateurs et les scénaristes canadiens du long métrage **de langue française** et du long métrage **de langue anglaise** ayant obtenu les meilleures recettes-guichet au Canada en 2015 :



### **Le Golden Box Office Award**

a été remis à l'auteure et scénariste irlando-canadienne Emma Donohue, qui était en nomination aux Oscars pour la coproduction avec l'Irlande **Room**.



### **Le Guichet d'or**

a été remis aux réalisateurs Jean-François Pouliot et François Brisson ainsi qu'aux scénaristes Normand Canac-Marquis et Paul Risacher pour **La Guerre des tuques 3D**.

## PRESSE ET MÉDIAS SOCIAUX

Les réseaux des médias sociaux de Téléfilm ont affiché une croissance en termes d'abonnés et d'engagement. Ce nouvel intérêt peut être attribué en grande partie à l'augmentation des reportages réalisés en direct, que ce soit sur le tapis rouge de projections cinématographiques, sur les plateaux de tournage ou lors d'événements de l'industrie, incluant la couverture médiatique lors du Gala des prix Écrans canadiens et du Gala du cinéma québécois. Du contenu original a également été créé afin d'attirer les consommateurs de la génération Y. La campagne vidéo sur les médias sociaux Le Canada entre en jeu, misant sur une promotion croisée entre les talents canadiens du cinéma et du sport (juste à temps pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de Toronto en 2015), a établi de nouveaux records en matière de visionnements sur YouTube et d'engagement sur Twitter.

Pour s'assurer que le succès de l'industrie canadienne du cinéma trouve un écho auprès des auditoires canadiens, Téléfilm met en œuvre des stratégies proactives de relations avec les médias. Une nouveauté cette année : la projection en plein air de *Guibord s'en va-t-en guerre* à la Piazza Grande à Locarno a profité d'une solide couverture médiatique grâce à du contenu vidéo produit en collaboration avec le service de presse du festival. L'événement a notamment fait l'objet d'un reportage lors de l'émission de nouvelles phare de Radio-Canada, *Le Téléjournal*. De plus, dans le cadre des efforts déployés afin de rejoindre les plus jeunes consommateurs canadiens, Téléfilm a, pour la première fois, invité des influenceurs des médias sociaux, ainsi que leurs plus grands fans, à couvrir le tapis rouge lors de l'Hommage Diamant Birks présenté au Festival international du film de Toronto 2015.

## À L'AVENIR

Les efforts promotionnels seront accrus en 2016-2017, en particulier lorsque la campagne de langue française Canada First sera en plein essor pour faire la promotion de l'industrie et de ses succès directement auprès des consommateurs. En outre, comme l'année 2017 marquera le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada, Téléfilm participera aux initiatives déployées par le gouvernement dans le cadre de Canada 150 en présentant du contenu canadien aux Canadiens d'un océan à l'autre. Finalement, l'exercice financier 2016-2017 coïncide également avec le 50<sup>e</sup> anniversaire de Téléfilm, et nous célébrerons cet important événement en présentant des hommages spéciaux à l'industrie audiovisuelle canadienne.

# SOURCE DE RÉFÉRENCE

Mener des recherches pertinentes, en communiquer les résultats, et élaborer des mesures de succès exhaustives.

**Information commerciale**  
**une prise de décisions fondée sur des mesures pertinentes**

## RÉALISATIONS

L'industrie audiovisuelle canadienne se compose essentiellement de petites et de moyennes entreprises de production disposant de ressources limitées pour la recherche. Dans ce contexte, Téléfilm a un rôle précieux à jouer dans la collecte, l'analyse et la communication d'une information clé sur l'industrie qui ne serait pas disponible autrement. Téléfilm fournit des données pertinentes axées sur l'action en procédant de deux façons : premièrement, en produisant et en initiant des études et en finançant des rapports produits par l'industrie, et deuxièmement, en finançant des conférences et des événements de l'industrie traitant d'enjeux pour l'industrie.

## RAPPORTS ET ÉTUDES PUBLIÉS OU COMMANDITÉS PAR TÉLÉFILM

### Suivi du comportement des auditoires et des tendances du marché



[Les auditoires au Canada : rapport sur les tendances](#),  
publié par Téléfilm



[Statistiques de fréquentation des salles de cinéma](#),  
publié par l'Association des cinémas du Canada  
en partenariat avec Téléfilm

### Suivi de la situation de l'industrie



[Survol de l'industrie canadienne du cinéma :  
2012-2015](#), publié par Téléfilm



[Profil 2015 : Rapport économique sur l'industrie  
de la production de contenu sur écran au Canada](#),  
publié par le CMPA en partenariat avec l'AQPM,  
Patrimoine canadien et Téléfilm

### Financement d'études menées par l'industrie



[Financement philanthropique du documentaire  
au Canada](#), publié par le DOC



[Étude On Screen](#),  
publiée par Women in View

## Soutien à des conférences et des événements de l'industrie durant l'exercice financier 2015-2016

<b>Playback Marketing Summit</b>	Afin que l'industrie comprenne mieux les pratiques de mise en marché permettant de rejoindre efficacement les auditoires, Brunico Communications et Téléfilm Canada ont présenté la première édition du Playback Marketing Summit. Des experts en mise en marché, des distributeurs et des producteurs, entre autres, se sont réunis pour discuter de solutions novatrices aux défis d'aujourd'hui.
<b>Festival international du film de Toronto</b>	Téléfilm a présenté <i>Talent to Watch: Maximizing Your Audience: Savvy Marketing Insights</i> dans le cadre du TIFF. Regroupant des experts de l'industrie, ce panel était animé par Gary Faber, spécialiste en recherche marketing et vétéran de la distribution.
<b>Prime Time in Ottawa</b>	Téléfilm a présenté le conférencier invité, Kenyatta Cheese, un expert en développement des auditoires et en stratégie de médias sociaux qui se spécialise dans les médias, le divertissement et les sports.
<b>Congrès annuel de l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM)</b>	Des approches novatrices en matière d'engagement des auditoires ont été partagées par un panel dont faisaient partie Virginia Thomson, productrice de <i>Corner Gas: The Movie</i> , et Louise Chamberland, productrice et distributrice du film <i>Le journal d'Aurélie Laflamme</i> .
<b>C2 Montréal</b>	Téléfilm a commandité la table ronde <i>How to Reach a Target Audience in a Complex Media Landscape</i> , en partenariat avec le Fonds des médias du Canada. L'activité comprenait une discussion approfondie sur l'avenir de l'industrie avec les acteurs et producteurs réputés Alec Baldwin et Patrick Huard.

## D'autres événements de l'industrie

- Show Canada
- Industry Summit, au Festival du film de Whistler
- Troisième dîner annuel des leaders en développement international du Festival mondial des médias de Banff

## À L'AVENIR

Téléfilm continuera à mener des recherches et à en communiquer les résultats tout au long de 2016-2017. Celles-ci porteront sur le comportement des auditoires et les meilleures pratiques de mise en marché, la situation de l'industrie, des enjeux critiques comme la diversité au cinéma, de même que sur le développement des talents émergents et l'innovation au sein de l'industrie. Les conclusions de ces recherches seront communiquées à l'industrie par le biais d'événements, d'ateliers et d'outils en ligne améliorés.

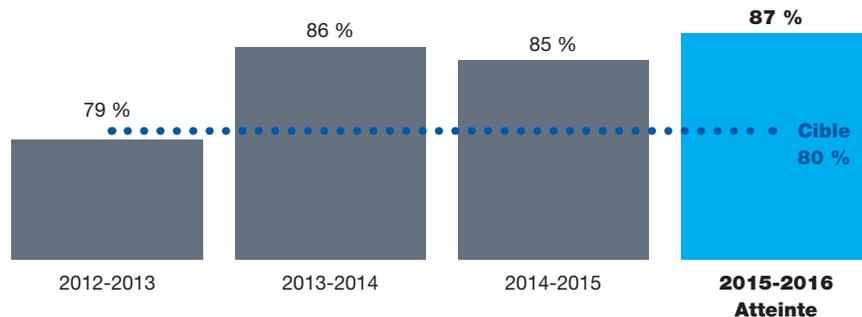
# ADMINISTRATEUR

Durant l'exercice financier 2015-2016, l'organisation a continué à viser l'atteinte de niveaux d'efficacité et d'efficience optimaux, en exerçant un contrôle rigoureux de ses dépenses et sa responsabilité financière.

## Excellence organisationnelle se surpasser dans un environnement en mutation

### RÉALISATIONS

À Téléfilm, assurer la satisfaction des clients est d'une importance capitale. Au fil du temps, nous avons amélioré nos processus afin de réduire les délais de la prise de décisions, offert une flexibilité financière grâce au volet accéléré du Programme d'aide à la production et peaufiné notre Programme de mise en marché en adoptant des principes directeurs plus complets axés sur le marché, tout en élargissant l'éventail des clients et des coûts admissibles. Afin de répondre efficacement aux besoins des clients, Téléfilm s'assure de la satisfaction des clients à l'aide de l'indicateur **pourcentage de clients satisfaits**.

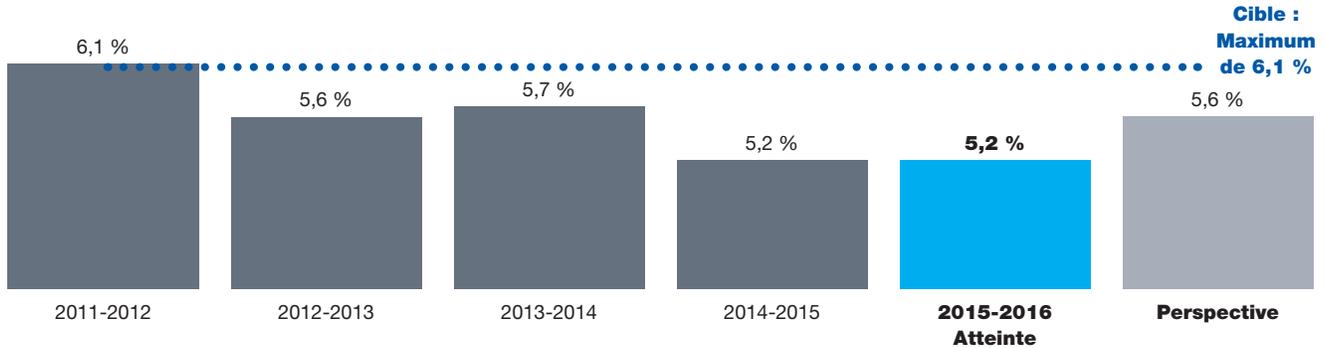


Les résultats annuels des sondages indiquent un taux de satisfaction de 87 %, dépassant de loin la cible de 80 % de l'organisation. Le service aux clients offert par les employés de Téléfilm, les consultations constantes entre la direction de Téléfilm et l'industrie de même que l'ouverture à une amélioration continue au sein de l'organisation sont les principaux facteurs qui expliquent les excellents résultats du sondage.

### Les clients sondés ont mentionné que les employés sont dévoués, qu'ils sont à l'écoute et qu'ils agissent de façon professionnelle.

L'amélioration des résultats provenant des clients du Programme de mise en marché a entraîné la hausse de la satisfaction de la clientèle, et résulte en partie de l'orientation stratégique donnée par l'organisation à ce programme. De plus, Téléfilm suit sur une base trimestrielle des indicateurs opérationnels relatifs aux délais qui sont alignés sur la satisfaction des clients. À l'avenir, la satisfaction des clients demeurera une priorité pour l'organisation qui continuera à effectuer des sondages, un exercice qui sera facilité grâce à la plateforme Appian. Enfin, des consultations continues avec les clients permettront à la direction de réagir rapidement aux différents enjeux.

Téléfilm se doit également d'être un administrateur de programmes culturels efficace. À cette fin, l'organisation utilise un indicateur de performance qui mesure les frais de fonctionnement et d'administration en pourcentage des dépenses des programmes<sup>15</sup> : le **ratio de frais de gestion**<sup>16</sup>.



Durant l'exercice financier 2015-2016, le ratio de frais de gestion s'est maintenu à 5,2 %, parmi les plus bas jamais enregistrés par l'organisation. De plus, nous avons réussi à réduire de 12 % les frais de fonctionnement et d'administration depuis l'exercice financier 2011-2012.

Grâce à sa culture d'amélioration continue, Téléfilm a exercé un contrôle sur ses coûts tout en atteignant ses objectifs stratégiques, en augmentant son soutien à l'industrie audiovisuelle et en administrant une augmentation du financement offert par les programmes du FMC. En tant qu'administrateur efficace, Téléfilm a pu réinjecter 2,7 millions de dollars d'économies budgétaires administratives dans ses programmes, assurant ainsi un maximum de financement à l'industrie.

### **Au fil des ans, la Société a relevé le défi d'offrir le meilleur service possible à ses clients et partenaires, tout en maintenant les dépenses à un niveau très bas.**

Ce credo continue de donner des résultats, avec plus de 9,4 millions de dollars ayant été transférés de notre budget administratif aux programmes de financement depuis les cinq derniers exercices financiers.

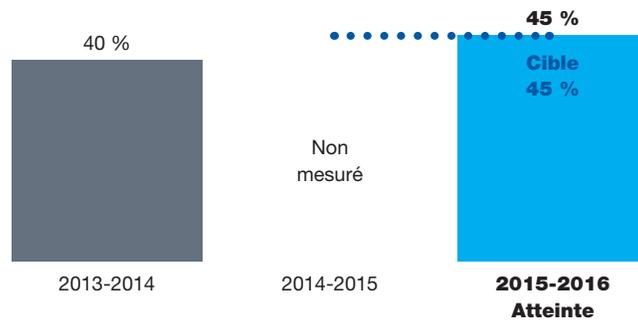
En 2013-2014, la Société a fait de l'**engagement des employés** un indicateur de performance et une condition essentielle à l'atteinte des objectifs stratégiques et à l'offre de services de qualité aux clients. Si les services aux clients et autres indicateurs opérationnels comme la rétention du personnel, le délai de recrutement et le taux d'absentéisme demeurent conformes aux cibles établies, les premiers résultats relatifs à l'engagement des employés ont nécessité la mise en application de mesures de correction. Ainsi, trois groupes de travail – axés sur les processus, la reconnaissance ainsi que la santé et le bien-être – ont élaboré des plans d'action. Des solutions pratiques ont été mises en application à l'échelle de l'organisation, soit :

- un projet pilote d'horaire variable;
- une formation sur la reconnaissance envers les employés;
- une célébration officielle des anniversaires de service des employés; et
- des améliorations aux communications formelles et informelles.

15. Les dépenses des programmes comprennent les dépenses de Téléfilm liées au soutien de l'industrie (95,7 M\$) et les programmes de financement du FMC (372,3 M\$) qui ne sont pas inclus dans nos états financiers.

16. Tous les chiffres ont été redressés pour être conformes à la présentation adoptée en 2015-2016.

L'objectif est d'assurer l'engagement des employés et à cette fin, l'**indice de l'engagement des employés** est utilisé pour mesurer les progrès.



En 2015-2016, Téléfilm a procédé à son deuxième sondage sur l'engagement des employés. Les résultats ont démontré une amélioration de cinq points, ou de 13 %, par rapport à la mesure précédente, avec une forte diminution du nombre d'employés se disant très peu engagés. Si le sondage mené auprès des employés indique que des progrès ont été réalisés, avec 45 % des employés se disant engagés, le défi demeure. Les plans d'action élaborés en 2015-2016 continueront de s'implanter tout au long du prochain exercice financier, incluant une formation additionnelle du personnel cadre, un renforcement majeur des communications avec les employés et des améliorations aux processus de travail. À l'avenir, le comité de direction évaluera la philosophie de gestion, de même que les secteurs d'amélioration ciblés qui pourraient avoir un impact important.

### DES HONNEURS GRANDEMENT MÉRITÉS

La Société tient à souligner le mérite de sa directrice générale, Carolle Brabant, et de son directeur des Affaires publiques et gouvernementales, Jean-Claude Mahé, qui ont tous les deux été honorés en 2015-2016 pour leurs contributions exceptionnelles :

- Madame Brabant a été nommée Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française, un honneur accordé par le ministre de la Culture et de la Communication de la France à des personnes qui se sont distinguées par leur création dans le domaine artistique ou littéraire ou par la contribution qu'elles ont apportée au rayonnement des arts et des lettres en France et dans le monde ;
- Monsieur Mahé s'est vu décerner la Croix du service méritoire (division civile) par le gouverneur général du Canada pour le rôle qu'il a joué dans la défense de l'éducation en langue française au Canada, une distinction qui reconnaît une action novatrice faisant honneur au Canada, ayant été accomplie avec un professionnalisme exceptionnel et améliorant la qualité de vie des communautés.

La Société s'est également distinguée avec son rapport annuel 2014-2015, *Talent sans frontières*, qui s'est classé au 15<sup>e</sup> rang du groupe sélect des « 50 meilleurs rapports annuels au monde » à la [2014/15 Vision Awards Annual Report Competition](#) présentée par la League of American Communication Professionals (LACP). Le rapport annuel de Téléfilm a obtenu la note totale de 99 sur 100 en plus de remporter un prix d'excellence Platine et un prix Or dans la catégorie du rapport le plus créatif. Plus d'une vingtaine de pays du monde entier étaient inscrits au concours de la LACP en 2014-2015.



### Entente de services avec le Fonds des médias du Canada

En 2015-2016, Téléfilm célébrait sa 10<sup>e</sup> année à titre d'administrateur des programmes de financement du Fonds des médias du Canada. En juin 2005, la ministre du Patrimoine canadien avait annoncé l'introduction du modèle « un seul conseil, une seule administration » pour le Fonds des médias du Canada (anciennement le Fonds canadien de télévision), donnant ainsi le coup d'envoi à une relation à long terme entre le FMC et Téléfilm. L'entente de services a depuis été renouvelée, au bénéfice de l'industrie audiovisuelle canadienne, du FMC et de Téléfilm.



### Audit interne

Téléfilm considère son fournisseur de service d'audit interne comme un partenaire qui l'aide à trouver des bénéfices dans un environnement en constante évolution. Par conséquent, Téléfilm s'efforce d'intégrer les recommandations de l'auditeur dans ses processus, incluant les normes de référence en matière de pratiques exemplaires (pour en savoir plus, consulter la section sur la Gouvernance). Durant l'exercice financier, la Société s'est engagée dans un plan d'audit quinquennal, ayant recours à un processus d'appel d'offres. Le plan prévoit un large éventail de missions, incluant des audits de conformité et des audits opérationnels, des audits en soutien et de performance, ainsi que des mandats de suivi, couvrant différents sujets comme l'innovation, la gouvernance des TI, la sécurité opérationnelle et la réalisation des priorités stratégiques. Ces différents mandats ajouteront une valeur à la Société.

### À L'AVENIR

#### Projet de refonte du système d'information (RSI)

En 2014-2015, la Société a adopté un plan de modernisation de ses technologies de l'information pour remplacer ses systèmes existants par une plateforme d'application unique et moderne. À la suite d'une analyse en profondeur des exigences opérationnelles, le choix s'est arrêté sur Appian, un système de gestion des processus d'affaires évolutif, comme nouvelle plateforme d'application. Ce logiciel de développement orienté pour les entreprises s'est révélé être une plateforme flexible offrant fiabilité, performance et sécurité. En outre, il permet une collaboration rentable entre Téléfilm et le FMC pour le développement de processus communs utilisés dans l'administration des programmes de financement.

### La puissance de la technologie d'Appian doublée d'une solution infonuagique favorisera la collaboration sociale entre les clients et les employés de Téléfilm.

Au cours de l'exercice financier, Téléfilm a développé et lancé le système pour son programme d'aide à la promotion et élaboré les processus pour le programme du volet expérimental du FMC. Lorsque la mise en œuvre sera complétée, tous les programmes de financement de Téléfilm et du FMC seront administrés par l'entremise de la plateforme Appian.

À l'aube de cette ère nouvelle, Téléfilm partagera ses connaissances lors de la conférence *Appian World 2016*, un important événement pour l'innovation en matière de système de gestion des processus d'affaires et de plateforme d'application où Mathieu Drouin, architecte en TI à Téléfilm, présentera *How Appian Cloud enables Agile Software Development* à titre de conférencier.

L'exercice financier 2016-2017 sera décisif en termes de développement de technologies et de systèmes, puisque la migration de tous les programmes de Téléfilm et du FMC sur la plateforme Appian est prévue en mars 2017. Le projet RSI ajoutera de la valeur autant pour les clients que pour les deux organisations. Voici un aperçu des avantages :

Buts	Objectifs	Résultats opérationnels
<b>Procéder à une refonte de tous les systèmes opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réduire les délais d'exécution.</li><li>• Réduire les coûts.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Développement des aptitudes à répondre à de nouveaux besoins opérationnels et à apporter les changements requis dans un délai raisonnable.</li><li>• Développement des aptitudes à identifier les problèmes, à mettre des solutions en application et à assurer la maintenance à des coûts moins élevés.</li></ul>
<b>Remplacer le système existant par une nouvelle plateforme axée sur les processus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Améliorer l'expérience des utilisateurs.</li><li>• Améliorer la sécurité.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Utilisation intuitive et efficace du système par les utilisateurs externes et internes.</li><li>• Amélioration de la disponibilité, de l'intégrité et de la sécurité du système d'information.</li></ul>

#### Collaboration active

Pour atteindre ses objectifs, Téléfilm compte sur les compétences de ses employés (pour en savoir plus, consulter la section sur la Gouvernance). Dans cette optique, notre service des Ressources humaines a présenté une initiative de codéveloppement en organisant trois sessions de groupe qui étaient axées sur la résolution conjointe de problèmes et le développement d'aptitudes en matière d'encadrement. Les résultats des trois sessions de groupe ont été extrêmement positifs.

### Les sessions de codéveloppement ont permis le développement de compétences organisationnelles et d'aptitudes en matière d'encadrement, le renforcement du travail d'équipe et le partage des connaissances acquises.

En collaboration avec des employés, la directrice des Ressources humaines de Téléfilm, Stella Riggi, a préparé une présentation sur les résultats de l'initiative de codéveloppement qu'elle partagera lors de la session du Strategic Human Resources Management Council du Conference Board of Canada intitulée *Evolving HR with an "Outside-In" Perspective*. De plus, en 2016-2017, les leçons tirées des sessions de codéveloppement seront utilisées pour améliorer les niveaux d'engagement des employés, en mettant particulièrement l'accent sur les communications.

## REVUE FINANCIÈRE

La revue financière a pour but de présenter des informations complémentaires aux états financiers et de faire état de la performance passée et des perspectives d'avenir de l'organisation. La direction procède à des estimations et établit des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés aux états financiers; ces éléments figurent à la note 2 des états financiers : Principales méthodes comptables. Il n'y a eu aucun changement aux normes comptables adoptées par Téléfilm pour l'exercice. Les états financiers sont vérifiés par le vérificateur général du Canada et sont présentés dans la section des États financiers.

Certains chiffres des exercices financiers précédents ont été reclassés pour se conformer à la présentation adoptée en 2015-2016. Tous les chiffres présentés sont arrondis.

### Faits saillants

- Économies budgétaires administratives ayant permis de transférer près de 2,7 millions de dollars aux programmes de financement.
- Hausse de 5,3 millions de dollars des dépenses de soutien par rapport à l'exercice précédent, principalement en aide à la mise en marché.
- Augmentation des revenus de 2,1 millions de dollars, dont 0,9 million de dollars provenant du Fonds des talents.

### DÉPENSES DE SOUTIEN

En 2015-2016, la Société a soutenu l'industrie à hauteur de 95,7 millions de dollars, ce qui représente 4,4 millions de plus que ce qui avait été prévu au budget et 5,3 millions de plus que pour l'exercice précédent.

En millions de dollars	Budget	2015-2016	2014-2015	Écart			
				Budget		Exercice précédent	
				\$	%	\$	%
Production	61,5	<b>60,7</b>	60,8	0,8	1	(0,1)	0
Développement	7,6	<b>5,8</b>	7,8	1,8	24	(2,0)	(26) <sup>1</sup>
Coproduction (Recommandations)	0,5	<b>0,5</b>	0,5	–	0	–	0
	69,6	<b>67,0</b>	69,1	2,6	4	(2,1)	(3)
Mise en marché	11,3	<b>18,0</b>	11,2	(6,7)	(59)	6,8	61 <sup>2</sup>
Promotion	7,3	<b>6,9</b>	6,4	0,4	5	0,5	8
Événements internationaux	3,1	<b>3,8</b>	3,7	(0,7)	(23)	0,1	3 <sup>3</sup>
	21,7	<b>28,7</b>	21,3	(7,0)	(32)	7,4	35
	91,3	<b>95,7</b>	90,4	(4,4)	(5)	5,3	6

<sup>1</sup> Les dépenses du **Programme d'aide au développement** présentent une économie par rapport au budget de 1,8 million de dollars, ou 24 %, et elles sont inférieures à celles de l'exercice précédent (2,0 millions de dollars ou 26 %). Il est à noter que cette année, ce programme a fait l'objet d'une refonte importante et que la majorité du financement est maintenant alloué en fonction de la performance des sociétés de production, notamment sur la base des sorties en salle et du succès des films. La Société avait prévu une demande accrue pour l'aide au développement qui ne s'est pas matérialisée. Le nombre de projets ayant reçu du financement a diminué de 14 % par rapport à l'exercice précédent, passant de 301 à 258.

<sup>2</sup> En ce qui concerne l'**aide à la mise en marché**, les dépenses excèdent le budget, comme prévu, et affichent une hausse d'environ 6,8 millions de dollars par rapport à l'exercice financier précédent. En effet, plusieurs projets prometteurs, dont *Brooklyn*, *Goon: Last of the Enforcers*, *Hyena Road* et *Room*, ont obtenu du financement pour leur campagne de mise en marché fructueuse. Ces quatre films ont reçu chacun plus de 1,5 million de dollars en aide à la mise en marché alors qu'au dernier exercice, un seul film avait bénéficié d'un soutien équivalent.

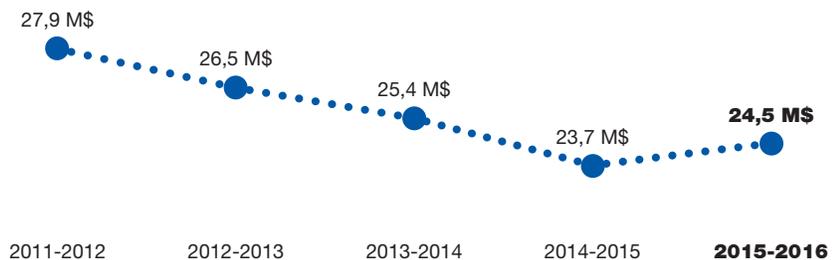
<sup>3</sup> Les dépenses des **activités promotionnelles internationales** présentent un dépassement budgétaire de 0,7 million de dollars, ou 23 %. Ce dépassement résulte d'une hausse autorisée de 0,6 million de dollars des dépenses relatives à de nouvelles initiatives ainsi que des coûts provenant de transactions en devises étrangères.

## FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET D'ADMINISTRATION

Les frais de fonctionnement et d'administration sont demeurés relativement stables autant par rapport au budget qu'à l'exercice précédent. Par rapport au budget, les frais de fonctionnement et d'administration ont généré une économie de 0,7 million de dollars, ou 3 %, tandis que comparativement à l'exercice 2014-2015, on note une augmentation de 0,8 million de dollars, soit 3 %.

En millions de dollars	Budget	2015-2016	2014-2015	Écart				
				Budget		Exercice précédent		
				\$	%	\$	%	
Salaires	18,3	<b>17,5</b>	16,9	0,8	4	0,6	4	①
Location	1,7	<b>1,7</b>	1,7	–	0	–	0	
Honoraires professionnels	2,0	<b>1,6</b>	1,6	0,4	20	–	0	②
Technologies de l'information	1,5	<b>1,5</b>	1,5	–	0	–	0	
Amortissement et réduction de valeur d'immobilisations corporelles	0,3	<b>0,9</b>	0,5	(0,6)	(200)	0,4	80	③
Frais de bureau	0,6	<b>0,6</b>	0,7	–	0	(0,1)	(14)	
Voyages	0,5	<b>0,5</b>	0,6	–	0	(0,1)	(17)	
Publications	0,3	<b>0,2</b>	0,2	0,1	33	–	0	
	25,2	<b>24,5</b>	23,7	0,7	3	0,8	3	

La Société a réduit ses frais de fonctionnement et d'administration de **12 %** depuis 2011-2012<sup>17</sup>.



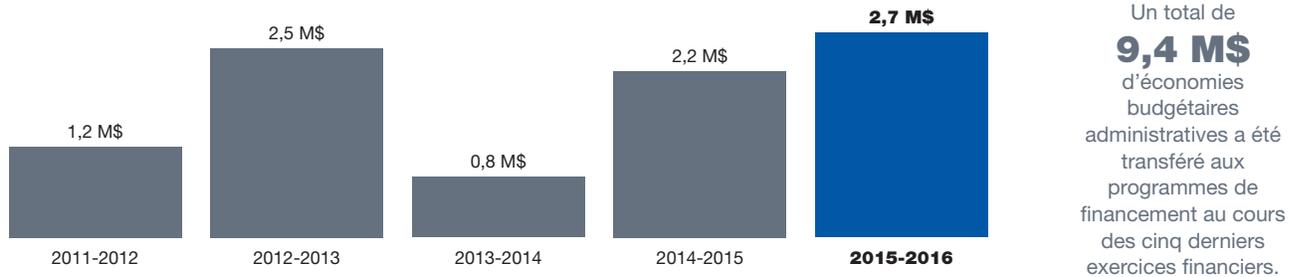
① Le poste de dépenses administratives le plus élevé de la Société, les **salaires et avantages sociaux**, présente une légère variation autant par rapport au budget qu'à ce qui avait été prévu l'année précédente. L'économie par rapport au budget provient de postes demeurés vacants au cours de l'année et des charges sociales moins élevées que prévu. L'augmentation de 0,6 million de dollars en regard de l'exercice 2014-2015 est principalement attribuable aux augmentations salariales.

② Le niveau des dépenses d'**honoraires professionnels** est inférieur à nos prévisions. Cette économie résulte du report au prochain exercice financier de projets nécessitant des services-conseils et de l'utilisation des ressources à l'interne pour effectuer des projets qui devaient initialement être confiés à des consultants.

③ Les **dépenses d'amortissement et de réduction de valeur d'immobilisations corporelles** sont en dépassement budgétaire et en hausse de 80 % comparativement à 2014-2015. Cet écart est attribuable à une réduction de valeur des travaux en cours liés au projet RSI.

17. Tous les chiffres ont été redressés pour être conformes à la présentation adoptée en 2015-2016.

Chaque année, Téléfilm est en mesure de réinvestir ses économies budgétaires administratives dans ses programmes de financement. En 2015-2016, près de 2,7 millions de dollars<sup>18</sup> d'économies ont été transférés dans les programmes de financement. Ces économies résultent du report de dépenses en capital, de revenus additionnels provenant du partage, avec le FMC, des coûts relatifs au projet RSI, et d'une réserve pour les imprévus non utilisée. Le graphique suivant présente les surplus budgétaires réinvestis dans nos programmes de financement :



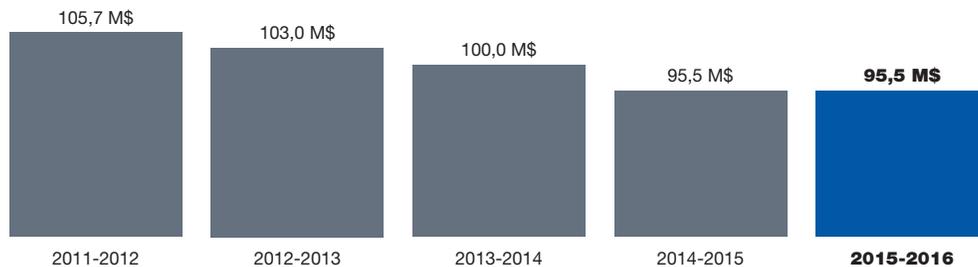
### FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL ET REVENUS

Les revenus totaux de la Société s'élevaient à 121,1 millions de dollars, en hausse de 2 % par rapport au budget et aux revenus de l'exercice précédent. Les revenus d'investissements et récupérations ont également enregistré une augmentation en regard du budget et des montants de l'exercice précédent. De plus, pour une deuxième année consécutive, les revenus du Fonds des talents affichent une hausse importante.

En millions de dollars	Budget	2015-2016	2014-2015	Budget		Écart Exercice précédent		
				\$	%	\$	%	
Crédit parlementaire	95,5	95,5	95,5	–	0	–	0	1
Revenus d'investissements et récupérations	10,0	12,1	10,5	2,1	21	1,6	15	2
Honoraires de gestion provenant du FMC	10,0	10,0	10,0	–	0	–	0	
Fonds des talents	2,0	2,7	1,8	0,7	35	0,9	50	3
Contributions aux activités de soutien promotionnel	0,8	0,7	0,9	(0,1)	(13)	(0,2)	(22)	
Intérêts et autres revenus	0,1	0,1	0,3	–	0	(0,2)	(67)	4
	118,4	121,1	119,0	2,7	2	2,1	2	

1 Le **crédit parlementaire** est la principale source de financement de la Société, représentant 79 % des revenus totaux. Pour la première fois en quatre ans, le crédit parlementaire est demeuré stable, à la suite du *Plan de réduction des dépenses ministérielles* du budget fédéral 2012.

### Crédit parlementaire

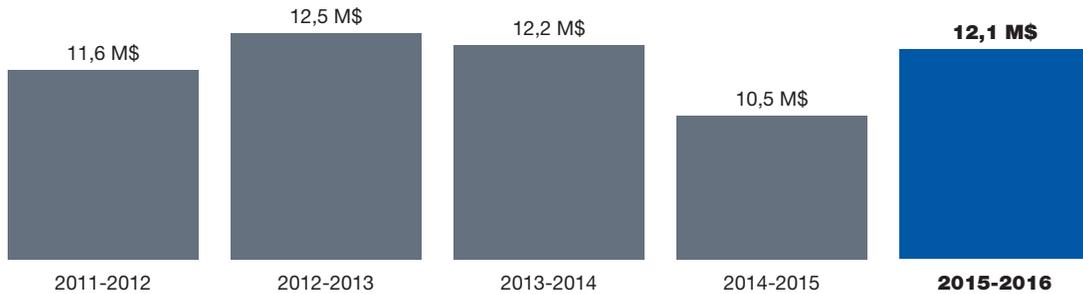


2 Les **revenus d'investissements et récupérations** sont plus élevés que prévu, et proviennent principalement de quelques films à succès tels

18. Le surplus budgétaire est calculé selon une comptabilité de caisse modifiée.

que *The Captive* et *Enemy* qui, ensemble, ont généré plus de 3,0 millions de dollars de revenus. Outre ces deux titres porteurs, l'ensemble du portefeuille affiche une meilleure performance que l'an dernier, avec 32 projets en production ayant donné lieu à des remises supérieures à 30 000 \$ chacun, contre seulement 24 en 2014-2015, soit une augmentation de 33 %. Cette source de fonds est, de par sa nature, très volatile puisqu'elle dépend du succès commercial des films financés.

### Revenus d'investissements et récupérations



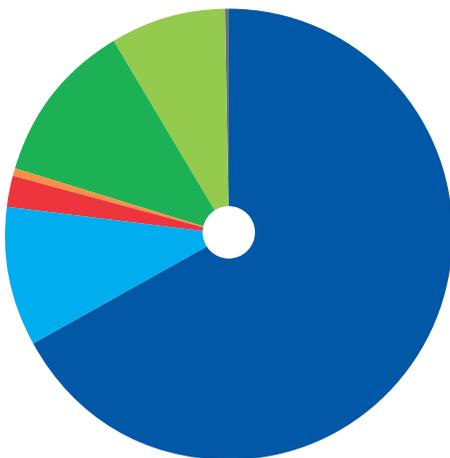
③ Depuis sa création en 2012, les **revenus du Fonds des talents** sont en hausse. Cette année, les contributions de Bell Média et de Corus Entertainment ont augmenté, notamment en raison d'une pleine utilisation des montants annuels disponibles conformément à l'entente de financement à long terme avec ces deux sociétés, et de l'utilisation d'un report comptabilisé dans l'exercice précédent. Les revenus provenant des autres donateurs affichent également une hausse importante, de 119 000 \$ à 360 100 \$, et le nombre de donateurs privés est passé de 28 à 85.

④ Finalement, le poste des **intérêts et autres revenus** présente une diminution de 0,2 million de dollars qui découle d'une remise monétaire reçue en 2014-2015 en lien avec le renouvellement du bail du siège social de la Société.

Le graphique suivant présente la répartition de nos sources de financement :

### Répartition du financement gouvernemental et revenus

# 121,1 M\$



**81,2 M\$**  
Programmes – Crédit parlementaire

**12,1 M\$**  
Programmes – Revenus d'investissements et récupérations

**2,7 M\$**  
Programmes – Fonds des talents

**0,7 M\$**  
Programmes – Contributions aux activités de promotion

**14,3 M\$**  
Administration – Crédit parlementaire

**10,0 M\$**  
Administration – Fonds des médias du Canada

**0,1 M\$**  
Administration – Intérêts et autres revenus

### Rapprochement du coût de l'exploitation et du crédit parlementaire

La plus grande partie du financement de la Société provient d'un crédit parlementaire annuel. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière peuvent avoir été financés au moyen d'un crédit parlementaire qui a été approuvé lors d'un exercice précédent ou lors de l'exercice en cours. Le rapprochement fait appel à un calcul qui fait en sorte que certains éléments ne peuvent être reliés directement aux états financiers, le crédit parlementaire étant calculé selon une méthode de comptabilité de caisse modifiée.

<i>En millions de dollars</i>	2015-2016	2014-2015
<b>Coût de l'exploitation</b>	<b>120,2</b>	114,1
Ajustement affectant l'utilisation du crédit parlementaire :		
Dépenses de soutien financées par nos revenus d'investissements et récupérations accumulés	(3,8)	(11,7)
Ajustement pour les dépenses de soutien qui rencontrent les critères d'admissibilité au crédit parlementaire	(9,0)	3,4
Dépenses de soutien financées par le Fonds des talents	(2,1)	(1,9)
Charges payées d'avance	0,5	(0,3)
Prêt	–	0,7
Frais de fonctionnement et d'administration financés par le FMC	(10,0)	(10,0)
Acquisitions d'immobilisations	0,7	1,3
Transition à un régime de paie en arrérages	–	0,6
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	(0,5)	–
Amortissement	(0,4)	(0,5)
Frais de fonctionnement et d'administration financés par les revenus d'intérêts et autres revenus	(0,1)	(0,3)
Avantages sociaux futurs	–	0,1
<b>Crédit parlementaire autorisé</b>	<b>95,5</b>	95,5

### SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2016

En général, la situation financière de la Société est demeurée relativement stable au cours de l'exercice avec une augmentation des actifs financiers nets de 3 %. Le principal actif de la Société demeure le montant de 57,1 millions de dollars à recevoir du Trésor qui tient lieu d'encaisse et qui sert principalement à acquitter les engagements contractuels relatifs aux programmes de financement.

<i>En millions de dollars</i>	Notes aux états financiers	2015-2016	2014-2015	Écart	
				\$	%
<b>Actifs financiers</b>					
Montant à recevoir du Trésor	6	57,1	47,6	9,5	20
Trésorerie – Fonds des talents	4	1,0	0,5	0,5	100 <sup>1</sup>
Débiteurs	5 et 6	2,3	4,2	(1,9)	(45) <sup>2</sup>
À recevoir – FMC		3,3	3,3	–	0
Prêt	7	0,7	0,7	–	0
<b>Passifs</b>					
Créditeurs et charges à payer	6	2,7	2,3	0,4	17 <sup>3</sup>
Revenus reportés – Fonds des talents	4	–	0,2	(0,2)	(100)
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	8	39,6	32,3	7,3	23 <sup>4</sup>
Passif au titre d'avantages sociaux futurs	9	0,7	0,8	(0,1)	(13)
<b>Actifs financiers nets</b>		<b>21,4</b>	20,7	0,7	3
<b>Actifs non financiers</b>					
Immobilisations corporelles	10	2,3	2,6	(0,3)	(12) <sup>5</sup>
Charges payées d'avance		2,4	1,9	0,5	26 <sup>6</sup>
<b>Excédent accumulé</b>		<b>26,1</b>	25,2	0,9	4

- 1 L'**encaisse du Fonds des talents** a augmenté de 0,5 million de dollars, cette somme étant reliée aux montants payables sur les engagements des projets de Bell Média et Corus Entertainment.
- 2 Les **débiteurs** ont diminué de 1,9 million de dollars ou de 45 %, ce qui s'explique principalement par l'encaissement planifié de comptes clients importants et des montants de taxes à recevoir du 31 mars 2015.
- 3 Les **crédeurs et charges à payer** sont en hausse de 0,4 million de dollars principalement en raison d'une augmentation des salaires et des charges sociales courus.
- 4 Le poste des **obligations relatives aux programmes d'aide financière** affiche pour sa part une hausse marquée de 7,3 millions de dollars, soit 23 %. Cette augmentation découle de la finalisation d'engagements contractuels vers la fin de l'exercice financier.
- 5 La Société a prévu une somme de 2,5 millions de dollars dans l'état de la variation des actifs financiers nets pour les acquisitions d'**immobilisations corporelles**. Ce montant était en prévision du développement du système de gestion des processus d'affaires Appian. Au cours de l'exercice, Téléfilm a rééchelonné le projet de refonte du système d'information, reportant ainsi environ 50 % des coûts de développement prévus aux prochains exercices financiers. Les frais engagés ont été comptabilisés à titre d'immobilisations corporelles (0,7 million de dollars), ou considérés comme non capitalisables conformément aux normes comptables. Cette variation dans les immobilisations corporelles tient également compte de l'amortissement de l'exercice 2015-2016 et d'une réduction de valeur de travaux en cours.
- 6 La hausse des **charges payées d'avance** comparativement au dernier exercice financier s'explique par un écart temporaire relatif à un événement majeur portant sur le contenu audiovisuel et numérique. De plus, dans le cadre du processus budgétaire de Téléfilm, la Société avait prévu 0,8 million de dollars dans l'état de la variation des actifs financiers nets pour les acquisitions de charges payées d'avance, alors qu'en fin d'exercice, les charges payées d'avance se situent à 2,4 millions de dollars. À cet égard, Téléfilm gère ses ressources financières de façon à mener ses opérations de manière fluide et efficace.

## FLUX DE TRÉSORERIE

La Société utilise la méthode indirecte pour présenter ses flux de trésorerie. La trésorerie est gérée par l'entremise du receveur général du Canada et d'un compte bancaire distinct pour les activités du Fonds des talents. La position d'encaisse s'est grandement améliorée au cours de l'exercice, principalement en raison des activités de fonctionnement.

<i>En millions de dollars</i>	<b>2015-2016</b>	2014-2015	Écart \$	
Activités de fonctionnement	<b>10,7</b>	0,8	9,9	1
Activités d'investissement en immobilisations	<b>(0,7)</b>	(1,3)	0,6	2
Activités de placement	-	(0,7)	0,7	
Trésorerie au début	<b>48,1</b>	49,3	(1,2)	
Trésorerie à la fin	<b>58,1</b>	48,1	10,0	

- 1 Les **activités de fonctionnement** ont généré des flux de trésorerie positifs à hauteur de 10,7 millions de dollars au courant de l'exercice 2015-2016, attribuables en majeure partie aux rentrées de fonds relatives aux revenus d'investissements et récupérations.
- 2 Au cours de l'exercice, la somme de 0,7 million de dollars a été capitalisée dans les immobilisations corporelles en lien avec le développement du système de gestion des processus d'affaires. Cet actif s'inscrit dans le plan de modernisation de l'infrastructure technologique de la Société.

## SOMMAIRE DES DERNIERS EXERCICES

<i>En millions de dollars</i>	Perspective 2016-2017	2015-2016	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011
<b>RÉSULTATS</b>							
<b>Dépenses de soutien</b>							
Production	62,3	60,7	60,8	65,1	65,5	65,3	69,0
Développement	7,6	5,8	7,8	9,2	9,2	7,7	9,6
Coproduction (Recommandations)	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5	0,6	0,6
Formation	–	–	–	–	–	–	0,5
Mise en marché	11,8	18,0	11,2	9,1	13,2	13,6	14,7
Promotion	6,9	6,9	6,4	6,3	6,6	6,8	6,7
Événements internationaux	4,2	3,8	3,7	3,3	3,3	3,4	3,6
	93,3	95,7	90,4	93,4	98,3	97,4	104,7
<b>Frais de fonctionnement et d'administration</b>							
	26,0	24,5	23,7	25,4	26,5	27,9	27,9
<b>Financement gouvernemental et revenus</b>							
Crédit parlementaire	95,5	95,5	95,5	100,0	103,0	105,7	105,7
Revenus d'investissements et récupérations	10,0	12,1	10,5	12,2	12,5	11,6	9,5
Honoraires de gestion provenant du FMC	11,5	10,0	10,0	9,8	10,1	10,0	9,6
Fonds des talents	2,2	2,7	1,8	0,1	–	–	–
Contributions aux activités de soutien promotionnel	0,8	0,7	0,9	0,8	0,9	1,0	0,9
Intérêts et autres revenus	0,1	0,1	0,3	0,1	0,2	0,1	0,3
	120,1	121,1	119,0	123,0	126,7	128,4	126,0
<b>Excédent / (Déficit)</b>	0,8	0,9	4,9	4,2	1,9	3,1	(6,6)
<b>SITUATION FINANCIÈRE</b>							
<b>Actifs financiers</b>							
Montant à recevoir du Trésor		57,1	47,6	49,1	45,6	41,1	37,2
Trésorerie – Fonds des talents		1,0	0,5	0,2	–	–	–
Débiteurs		2,3	4,2	3,1	2,6	4,0	3,8
À recevoir – Fonds des médias du Canada		3,3	3,3	2,7	3,0	2,6	3,0
Prêt		0,7	0,7	–	–	–	–
<b>Passifs</b>							
Créditeurs et charges à payer		2,7	2,3	2,0	2,1	1,6	1,8
Revenus reportés – Fonds des talents		–	0,2	–	–	–	–
Prestation de cessation d'emploi		–	–	–	0,3	0,1	–
Obligations relatives aux programmes d'aide financière		39,6	32,3	35,8	33,7	33,9	34,1
Passif au titre des avantages sociaux futurs		0,7	0,8	1,0	2,3	2,0	2,1
<b>Actifs financiers nets</b>		21,4	20,7	16,3	12,8	10,1	6,0
<b>Actifs non financiers</b>							
Immobilisations corporelles		2,3	2,6	1,8	1,6	2,2	3,3
Charges payées d'avance		2,4	1,9	2,2	1,7	1,9	1,8
<b>Excédent accumulé</b>		26,1	25,2	20,3	16,1	14,2	11,1

## GESTION DES RISQUES

Téléfilm utilise une méthode de gestion des risques intégrée pour s'assurer que les risques sont pris en compte à toutes les étapes du cycle d'activités, du processus de planification stratégique jusqu'aux opérations courantes, et ce, à tous les paliers de l'organisation. Le comité de gestion de risques est responsable de l'identification et de l'évaluation des risques, et veille à ce que des mesures d'atténuation appropriées soient en place. Le comité est présidé par la directrice générale et se compose de tous les membres du comité de direction, qui analysent les risques deux fois durant l'exercice financier.

Après chaque évaluation, la directrice générale effectue une reddition de compte au comité d'audit et des finances.



## IDENTIFICATION DES RISQUES

L'accent est mis sur l'identification et l'atténuation des risques qui pourraient nuire à l'exécution de nos priorités stratégiques. Les risques ainsi identifiés et leurs différentes composantes sont analysés, de telle sorte qu'il est possible d'établir des plans d'action précis pour améliorer la performance générale de l'organisation. L'évaluation des risques porte sur les points suivants :

- risque inhérent ;
- composantes du risque ;
- scénarios de risque, implications et répercussions ;
- mesures et facteurs d'atténuation ;
- tendance relative au risque résiduel ; et
- vélocité du risque.

Depuis l'exercice financier 2015-2016, le processus d'évaluation des risques de Téléfilm comprend une documentation améliorée des composantes du risque, permettant une analyse plus précise et une meilleure compréhension de l'évolution du risque. Le comité de gestion de risques procède actuellement au suivi de 20 risques qui sont divisés en quatre grandes catégories : stratégiques, opérationnels, financiers et de conformité.

Le tableau suivant indique certains risques qui ont été suivis de près durant le présent exercice financier. Une évaluation continue de ces risques est essentielle pour réduire les répercussions négatives possibles.

Risque identifié	Composantes	Scénarios / Répercussions	Mesures d'atténuation	Risque résiduel
<b>Risque de ne pas réaliser les priorités du plan stratégique</b>	<p>Sept priorités ont été identifiées comme essentielles à la mise en œuvre du plan stratégique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• promouvoir le contenu canadien auprès des acheteurs internationaux (B2B) : ■</li> <li>• promouvoir l'industrie directement auprès des consommateurs (B2C) : ■</li> <li>• s'assurer que la mise en marché du film répond aux attentes des cinéphiles : ■</li> <li>• procéder à une veille stratégique et améliorer les mesures : ■</li> <li>• attirer d'autres sources de financement et des partenariats : ■</li> <li>• appuyer un écosystème efficace de sociétés de production canadiennes, incluant les talents émergents : ■</li> <li>• administrer avec excellence : ■</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les efforts pour promouvoir les talents canadiens pourraient être inefficaces.</li> <li>• Le modèle de mise en marché et de distribution traditionnel n'est peut-être pas en adéquation avec le comportement du consommateur.</li> <li>• Le contenu canadien n'est pas disponible rapidement et/ou sur les plateformes privilégiées par les consommateurs.</li> <li>• Les informations nécessaires à la prise de décisions sont insuffisantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des champions sont désignés pour chaque priorité stratégique.</li> <li>• Des plans d'action et des objectifs mesurables sont établis.</li> <li>• Un suivi constant est assuré par le comité de direction et le conseil d'administration.</li> <li>• Une étude sur les consommateurs est effectuée chaque année et les résultats sont communiqués à l'industrie.</li> </ul>	



Risque identifié	Composantes	Scénarios / Répercussions	Mesures d'atténuation	Risque résiduel
<b>Risque que les parties prenantes soient insatisfaites des changements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sondage sur la satisfaction des clients : ■</li> <li>Les niveaux de services établis dans la charte de service aux clients sont atteints : ■</li> <li>Aucune plainte officielle n'a été formulée par les clients ou le public : ■</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ère numérique pose un défi pour le modèle de mise en marché et de distribution traditionnel.</li> <li>Les décisions stratégiques relatives à l'allocation des fonds sont basées sur le succès atteint.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des consultations sont menées de façon continue auprès des membres de l'industrie.</li> <li>Les changements proposés aux programmes sont fondés sur une analyse factuelle et/ou une étude.</li> <li>Refonte effectuée de tous les programmes de financement.</li> </ul>	
<b>Risque que les consommateurs ne rejoignent pas le contenu canadien</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évolution de l'Indice de réussite vers la mesure de l'auditoire : ■</li> <li>Indicateurs de l'accessibilité des films canadiens : <ul style="list-style-type: none"> <li>temps d'écran à la télévision : ■</li> <li>part des écrans au cinéma : ■</li> </ul> </li> <li>Indicateur du niveau de notoriété des films canadiens auprès des Canadiens : ■</li> <li>Manque de données de visionnement pour les principales plateformes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le contenu canadien ne correspond pas aux préférences des auditoires.</li> <li>Les consommateurs ne développent pas assez d'intérêt pour le contenu canadien et ont de la difficulté à identifier les films canadiens.</li> <li>Les films ne sont pas disponibles sur les principales plateformes.</li> <li>Les stratégies de distribution des films ne sont pas adaptées aux conditions du marché.</li> <li>La surabondance de films sur le marché crée un environnement de plus en plus concurrentiel pour les films canadiens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une étude sur les consommateurs est menée de façon continue et les résultats sont communiqués à l'industrie.</li> <li>Refonte effectuée des programmes d'aide à la production et à la mise en marché de Téléfilm en fonction des conditions du marché.</li> <li>Téléfilm a entrepris des démarches pour devenir membre d'Eurimages (le fonds de soutien à la culture du Conseil de l'Europe favorisant la coproduction cinématographique).</li> <li>Une stratégie de promotion a été lancée pour améliorer la découvrabilité et la mise en marché du contenu canadien au Canada et dans le monde entier.</li> </ul>	
<b>Risque de ne pas atteindre les résultats attendus du projet de refonte du système d'information</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mesures de la performance du projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>réalisation du projet dans les délais prévus : ■</li> <li>respect du budget : ■</li> <li>incidences budgétaires futures : ■</li> <li>atteinte des objectifs de transformation : ■</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un projet ambitieux qui remplacera plusieurs systèmes actuellement en place.</li> <li>Dépassement de coûts.</li> <li>Délais serrés.</li> <li>Difficultés d'adapter les programmes de financement et leurs processus aux contraintes du nouveau système.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nomination d'un chef de projet pour assurer le contrôle des coûts et la réalisation des livrables.</li> <li>Reddition de compte au comité de direction et au comité d'audit et des finances.</li> <li>Partenariat avec le FMC pour le partage des coûts.</li> <li>Communications constantes avec les employés, incluant une présentation officielle.</li> <li>Processus de gestion du changement intégré aux groupes de travail.</li> </ul>	
<b>Risque de fraude</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Incidents de fraude signalés : ■</li> <li>Inexactitudes dans les rapports des clients : ■</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des risques de fraude ont été identifiés.</li> <li>Les risques identifiés indiquent que les menaces proviennent à la fois de l'intérieur et de l'extérieur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Téléfilm a mis en place les principaux éléments d'un programme antifraude.</li> <li>Les contrôles clés sont documentés.</li> <li>Des spécifications ont été apportées aux principes directeurs des programmes afin de réduire le risque de fraude.</li> </ul>	



# ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

En plus de vouer une grande passion au contenu cinématographique, télévisuel et multimédia canadien, les employés des quatre bureaux de Téléfilm mobilisent leurs efforts d'un océan à l'autre pour soutenir différentes causes qui ont des répercussions positives et importantes au sein de leurs communautés. Ces efforts prennent chaque année différentes formes, afin de venir en aide aux nombreux organismes et agences qui comptent sur notre soutien indéfectible. Pour le présent exercice financier, les dons recueillis totalisaient plus de 24 000 \$, cette somme ayant été versée en appui aux causes suivantes :

## CENTRAIDE

Depuis plusieurs années, les employés de Téléfilm participent à la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada, et au fil des ans, une chose est demeurée immuable : leur générosité. Au cours des 10 dernières années, les employés ont recueilli plus de 235 000 \$ en dons pour Centraide (United Way), Partenaires Santé (Health Partners) et d'autres organismes d'un bout à l'autre du pays. Pour encourager la participation, des comités d'employés dévoués ont utilisé des stratégies créatives, allant de défis à relever à la vente de pâtisseries.



## DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL

L'exercice 2015-2016 marquait la 13<sup>e</sup> édition annuelle de La Grande Bouffe Téléfilm, une journée où les employés de Montréal vendent des repas et des gâteries préparés et donnés par le personnel pour un encan silencieux organisé au profit du Dispensaire diététique de Montréal. Le Dispensaire a pour mission d'offrir un soutien nutritionnel et social aux femmes enceintes dans le besoin pour les aider à mettre au monde et élever des bébés en santé. Cette cause est chère aux cœurs des employés de Téléfilm, qui retroussent leurs manches un peu plus chaque année pour donner aux nouveau-nés un bon départ dans la vie.



## SECOND HARVEST HERO

Les employés du bureau de Toronto participent à la collecte de fonds en milieu de travail Second Harvest Hero depuis maintenant 12 ans, recueillant de la nourriture et des dons en argent. Cette initiative fournit des aliments frais et sains, qui seraient autrement gaspillés, à des gens dans le besoin partout à Toronto. Pour la campagne 2015, plus de 150 entreprises, écoles et groupes communautaires de la région du Grand Toronto ont récolté des fonds pour le programme de récupération des aliments.



## COLLECTE DE FONDS POUR LES VICTIMES DU TREMBLEMENT DE TERRE AU NÉPAL

À la suite du tremblement de terre qui a dévasté le Népal en avril 2015, les employés de Téléfilm se sont mobilisés pour recueillir des dons. Les bénévoles du comité organisateur ont préparé un dîner, avec musique népalaise et thé noir du Kathmandu, et les employés ont été encouragés à donner généreusement. Le gouvernement du Canada s'est engagé à donner l'équivalent de leurs dons et les sommes recueillies ont été envoyées à la Coalition humanitaire, l'organisme responsable des secours d'urgence dans la région.



# FONDS DES TALENTS

Le Fonds des talents a été créé en 2012 pour aider l'industrie audiovisuelle canadienne à diversifier ses sources de financement et pour assurer sa croissance et sa viabilité. Le Fonds permet à des sociétés et à des particuliers de soutenir l'industrie grâce à des dons et des partenariats.

## VISION

Le Fonds des talents veille à ce que les talents canadiens émergents bénéficient d'une plus grande visibilité aux quatre coins du monde. Il offre en outre aux cinéastes canadiens l'accès à des sources de financement stables, fiables et permanentes.

## MISSION

Le Fonds des talents favorise avant tout la découverte des talents canadiens émergents et l'avancement de leur carrière au sein de l'industrie audiovisuelle.

## OBJECTIF

L'objectif du Fonds des talents est d'amasser 25 millions de dollars en cinq ans pour la production et la promotion d'œuvres canadiennes créées par des talents émergents et prometteurs, de même que par des cinéastes établis et renommés.

## RECONNAISSANCE DU FONDS DES TALENTS

Depuis son lancement, le Fonds des talents a reçu un appui important d'organisations et de sociétés canadiennes réputées, incluant ses principaux partenaires, Bell Média et Corus Entertainment, du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), de la Chambre de commerce du Canada et d'autres fondations et donateurs individuels.



**FONDS** DES **TALENTS**  
TALENT FUND

## COMMENT LE FONDS VIENT EN AIDE AUX TALENTS

Le Fonds favorise la découverte des talents et l'avancement de leur carrière de trois façons :

### SOUTIEN À LA RÉALISATION D'UN PREMIER LONG MÉTRAGE

Le Fonds contribue au financement du Programme de production à micro-budget de Téléfilm, un programme novateur conçu pour permettre aux talents de la relève de produire et de distribuer un premier long métrage. Les principaux objectifs du programme, dont 75 % du financement provient maintenant du Fonds des talents, sont les suivants :

- encourager l'innovation ;
- renforcer l'utilisation des plateformes numériques et des outils d'engagement des auditoires en ligne ;
- aider les talents émergents à développer leur portefeuille ; et
- soutenir les cinéastes canadiens d'origine autochtone, les membres des Communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) et les groupes minoritaires.

### SOUTIEN À LA RÉALISATION DE PROJETS DE QUALITÉ

Des projets de longs métrages de qualité qui sont parfaitement en phase avec la vision fondamentale de Téléfilm – « Du talent. À portée de vue. » – sont sélectionnés dans l'ensemble du pays. Cet appui permet à Téléfilm d'assurer la reconnaissance de l'industrie et de promouvoir l'excellence du contenu canadien directement auprès des consommateurs.

**Durant  
l'exercice  
financier  
2015-2016**

### 15 films à micro-budget

ont été financés par le Fonds des talents.

### Deux films d'animation

de qualité ont obtenu du financement du Fonds des talents :

*The Breadwinner*, inspiré du roman à succès de la Canadienne Deborah Ellis. Ce film qui sortira bientôt est une coproduction avec l'Irlande et le Luxembourg et Angelina Jolie y collabore comme productrice exécutive.

*Mission Yéti*, un film d'aventure animé déjà vendu dans plus de 25 pays.

### SOUTIEN À LA PROMOTION DU CONTENU ET DES TALENTS CANADIENS

Le Fonds des talents fait la promotion du contenu et des talents canadiens en favorisant des stratégies de mise en marché novatrices, une promotion plus efficace des talents émergents au pays et sur la scène internationale, ainsi que des stratégies de distribution multiplateformes. L'investissement du Fonds contribue à la création de nouvelles initiatives visant à accroître la notoriété des talents canadiens tout en maximisant l'impact des activités de promotion existantes. De plus, les plateformes de médias sociaux de Téléfilm sont mises à profit pour renforcer ces efforts. Dans cette optique, en 2015-2016, le Fonds a :

- assuré la promotion des talents canadiens lors d'événements et d'initiatives qui ont eu lieu au Canada et à l'étranger ;
- annoncé l'octroi de financement supplémentaire aux cinéastes qui bénéficient du Programme de production à micro-budget afin qu'ils puissent faire appel aux services d'experts en médias numériques et en médias sociaux pour la mise en marché de leur projet ;
- créé et diffusé de courtes vidéos faisant la promotion de talents canadiens émergents, mettant en vedette Amy Jo Johnson ([The Space Between](#)), Adam Garnet Jones ([Fire Song](#)), Sonia Bonspille Boileau ([Le Dep](#)) et Harmony Wagner ([Kooperman](#)) ;
- commandité le prix Découverte des prix Écrans canadiens récompensant les meilleurs cinéastes émergents du Canada ayant réalisé un film à micro-budget ; le prix a été remporté cette année par le réalisateur Yosef Baraki et le producteur Andrew Korogyi pour leur film *Mina Walking* ;
- créé un bulletin électronique semestriel à l'intention des donateurs, des partenaires et autres parties intéressées, dans lequel sont présentées les activités menées par le Fonds durant l'année ; et
- fait équipe avec l'Office national du film pour développer une nouvelle plateforme de distribution où sont présentés des longs métrages à micro-budget.

### Quelques initiatives de promotion

- My French Film Festival.
- La projection du film représentant le Canada aux Oscars dans la catégorie du Meilleur film en langue étrangère.
- L'initiative SP:RI:NT Pré-Gala qui a donné lieu à près de 20 000 téléchargements en 72 heures de films en nomination au Gala du cinéma québécois.
- Le Jour le plus Court, un événement durant lequel des courts métrages canadiens ont été présentés dans 90 lieux d'un bout à l'autre du pays.

## GOUVERNANCE

### COMITÉ CONSULTATIF DU FONDS DES TALENTS

Le Fonds est dirigé par un comité consultatif composé de chefs d'entreprise et de leaders communautaires de l'ensemble du pays. Il est présidé par Hartley T. Richardson. Les membres du comité ont fait preuve d'un profond dévouement au succès du Fonds, ce pour quoi Téléfilm et ses intervenants leur sont extrêmement reconnaissants. Voici les membres du comité :



**Hartley T. Richardson,**  
C.M., O.M., LL.D  
Président, comité  
consultatif du Fonds  
des talents  
Président et chef de la  
direction,  
James Richardson  
& Fils, Limited (Manitoba)



**David Aisenstat**  
Propriétaire et chef de la  
direction,  
Keg Restaurants Ltd.  
(Colombie-Britannique)



**John Bitove**  
Chef de la direction,  
Obelysk Inc.  
(Ontario)



**Mark Dobbin**  
Fondateur et président,  
Killick Capital Inc.  
(Terre-Neuve-et-Labrador)



**Margaret Anne Fountain**  
Philanthrope et mécène  
(Nouvelle-Écosse)



**Dr. Anil Gupta**  
Directeur médical de la  
Cardiologie clinique,  
Trillium Health Centre  
(Ontario)



**Carol R. Hill**  
Directrice des  
Communications  
pour Harvard  
Developments Inc.,  
une société Hill  
(Saskatchewan)



**Christine Magee**  
Coprésidente-directrice  
du conseil  
d'administration de  
Sleep Country Canada  
(Ontario)



**Sandi Treliving**  
Philanthrope et  
membre du conseil  
d'administration de la  
Centre for Addiction and  
Mental Health Foundation  
(Colombie-Britannique)

Le Fonds des talents est très heureux d'accueillir deux nouveaux membres : Christine Magee, Coprésidente-directrice du conseil d'administration de Sleep Country Canada, de Toronto, et Sandi Treliving, philanthrope renommée, de Vancouver.

### PRATIQUES DE GOUVERNANCE DU FONDS DES TALENTS

Le Fonds des talents :

- est assujéti à des frais de gestion de 5 %;
- fait partie intégrante des programmes administrés par Téléfilm;
- fait rapport de ses activités aux Canadiens, aux principaux donateurs et aux intervenants par le biais du rapport annuel de Téléfilm.

## REVUE FINANCIÈRE DU FONDS DES TALENTS

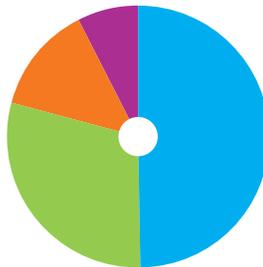
### REVENUS

Au cours du dernier exercice financier, le Fonds des talents a enregistré des revenus totalisant 2 740 200 \$<sup>19</sup> :

- 1 368 100 \$ de Bell Média et 807 500 \$ de Corus Entertainment, conformément aux ententes de financement à long terme conclues avec ces deux entreprises.
- 360 100 \$ de 85 donateurs privés.
- 204 500 \$ reporté des exercices antérieurs a été investi en 2015-2016.

#### Sources de revenus (en milliers de dollars)

**2 740 \$**



**1 368 \$**  
Bell Média

**360 \$**  
Autres donateurs

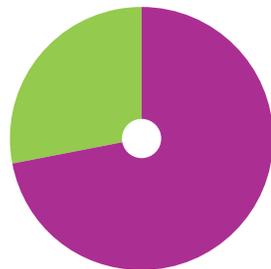
**808 \$**  
Corus Entertainment

**204 \$**  
Report

### INVESTISSEMENTS

Le Fonds des talents a alloué 2 977 000 \$ au financement de la production et de la promotion de projets :

#### Allocation des fonds - Production (en milliers de dollars)

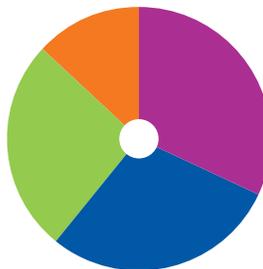


**1 851 \$**

**72 %**  
Cinéastes émergents

**28 %**  
Animation

#### Allocation des fonds - Promotion (en milliers de dollars)



**1 126 \$**

**32 %**  
Découvrabilité

**26 %**  
Innovation et  
distribution  
numérique

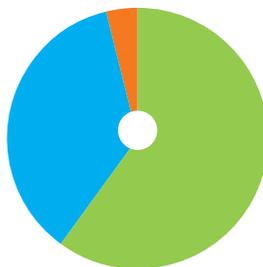
**29 %**  
Exportation de talents

**13 %**  
Événements phares

- En 2015-2016, le Fonds des talents a financé plus de 75 % du Programme de production à micro-budget;
- Le Fonds des talents a également accentué son soutien aux activités de découvrabilité et à l'exportation des talents.

Enfin, pour répondre à des obligations financières engagées précédemment, le Fonds des talents a maintenu un solde de 984 700 \$, réparti comme suit :

#### Trésorerie - Fonds des talents (en milliers de dollars)



**591 \$**  
Corus Entertainment

**37 \$**  
Autres donateurs

**357 \$**  
Bell Média

19. Tous les chiffres sont arrondis. Pour une analyse complète, voir la note 4 des états financiers.

## DÉPENSES

Durant l'exercice financier 2015-2016, Téléfilm a versé 194 800 \$ au Fonds des talents afin de financer des activités de sollicitation et de collecte de fonds. Ainsi, chaque dollar remis au Fonds des talents a profité directement à l'industrie canadienne du cinéma.

## PARTENAIRES DU FONDS DES TALENTS

### PRINCIPAUX PARTENAIRES



## FILMS (ÉTAPES DE LA PRODUCTION, DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PROMOTION) ET ÉVÉNEMENTS PROMOTIONNELS FINANCÉS PAR LE FONDS DES TALENTS

### PRODUCTION

#### Micro-budget

- A
- Cardinal
- Feuilles mortes
- The Hanging Tree
- The Land of Rock and Gold
- Memory Is Our Homeland
- Mia
- The Northlander
- Play Your Gender
- River of Silence
- The Space Between
- The Stand Up Man
- The Sun at Midnight
- Une fille comme moi
- Werewolf

#### Animation

- The Breadwinner
- Mission Yéti

## PROMOTION

### Découvrabilité

- Mise en place d'un espace de réalité virtuelle à la Maison du Canada à Londres en partenariat avec le Centre PHI
- Prix Découverte des prix Écrans canadiens
- Événement de la Course des régions pour les cinéastes émergents francophones
- Films canadiens offerts dans le programme Divertissement à bord de Via Rail
- Festival de films en ligne First Weekend Club
- Présentation du prix du Meilleur premier long métrage du Gala du cinéma québécois aux Rendez-vous du cinéma québécois
- Conférence du MIT Open Documentary Lab sur la réalité virtuelle en partenariat avec le Centre PHI
- Présentation de projets de cinéastes émergents à Regard sur le court métrage au Saguenay
- Plateforme et campagne en ligne du Sprint Pré-Gala
- Présence de talents canadiens sur le tapis rouge aux prix Écrans canadiens

### Exportation des talents

- Festival de courts métrages d'Air Canada
- Tenue de l'événement Eye on TIFF à Los Angeles
- Tenue de l'événement Eye on TIFF à New York
- Publication promotionnelle sur le cinéma canadien produite pour Berlin
- Publication promotionnelle sur le cinéma canadien produite pour le TIFF
- Projections de films dans le cadre de l'initiative Talent tout court à Cannes 2015
- Présentation de talents émergents au Festival international du film de Palm Springs 2016
- Projections dans le cadre de l'initiative Perspective Canada à Berlin
- Activités de promotion avec UniFrance
- Forum des producteurs et séance de réseautage au Festival international du film de San Sebastián
- Tournée See the North<sup>20</sup> du circuit des cinémas de répertoire aux États-Unis
- Soutien au film d'animation *Mission Yéti*

### Innovation et distribution numérique

- Vidéos promotionnelles produites pour Le Canada entre en jeu
- Campagne de promotion Vue sur le Canada
- Plateforme en ligne Festival Scope pour les acheteurs et les professionnels de l'industrie
- « Camp d'entraînement » pour les cinéastes émergents de films à micro-budget
- Chaîne en ligne de l'Office national du film pour les films financés par le Programme de production à micro-budget
- Partenariat avec UniFrance pour le festival en ligne My French Film Festival
- Soutien aux cinéastes acceptés par le Programme de production à micro-budget pour l'obtention des services d'experts en médias numériques et en médias sociaux
- Soutien pour la publication du rapport *Social Media Intelligence : Taking monitoring to task*
- Festival de courts métrages Le Jour le plus Court

### Événements phares

- Réception An Evening with Canada's Stars
- Réception à l'ambassade canadienne pour l'Homage Diamant Birks aux femmes de l'année en cinéma présenté durant la Berlinale
- Projections lors de la Journée du cinéma canadien
- Promotion des talents dans La Presse+ avant la cérémonie des prix Gémeaux
- Sessions Talents en vue au TIFF
- Projection du film représentant le Canada aux Oscars pour le Meilleur film en langue étrangère

20. Anciennement appelé Canada Cool.

# GOVERNANCE

Téléfilm est une Société d'État régie notamment par la *Loi sur Téléfilm Canada* et certaines dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Afin d'assurer une certaine indépendance à la Société, le législateur a choisi d'exclure Téléfilm de l'application de la majorité des articles de la partie X de la LGFP pour ne lui appliquer que certaines des dispositions de cette section. Conformément à la LGFP, le président de Téléfilm présente à la ministre du Patrimoine canadien un rapport annuel sur les activités et les résultats de l'exercice, les états financiers de la Société, de même que le rapport d'audit du Bureau du vérificateur général du Canada y afférent. Le rapport annuel est examiné et approuvé par les membres du conseil d'administration.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration surveille la gestion des activités et des affaires de Téléfilm dans le but de lui permettre de remplir son mandat de façon optimale. Il est composé de six membres, nommés par le gouverneur en conseil, et du commissaire du gouvernement à la cinématographie nommé aux termes de la *Loi sur le cinéma*. Le gouverneur en conseil choisit le président parmi les membres de la Société et ce dernier occupe son poste à titre amovible. En vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*, les membres doivent tenir annuellement un minimum de six réunions du conseil d'administration.

### Président

Michel Roy

### Membres

Elise Orenstein  
G. Grant Machum  
Ram Raju  
Corey Anne Bloom  
Claude Joli-Cœur  
Marie-Linda Lord

# 6

Nombre de réunions tenues

Le conseil exerce son rôle de gérance et a défini ses responsabilités de fiduciaire dans le cadre d'un mandat qui traite, notamment :

- de la stratégie de la Société ;
- de ressources humaines et d'évaluation du rendement ;
- de contrôles internes et de questions financières ;
- de gouvernance et de communications ;
- d'environnement, de sécurité et de protection.

Le conseil adopte des pratiques de gouvernance exemplaires permettant de planifier, de structurer et de mener des réunions avec efficacité.

Le conseil s'assure que les systèmes et les pratiques de gestion mis en application répondent aux besoins et lui procurent la confiance requise quant à l'intégrité des informations produites.

La directrice générale participe à toutes les réunions et certains directeurs sont invités à présenter les dossiers nécessitant une analyse plus approfondie.

De façon générale, les réunions sont tenues au siège social à Montréal et dans la majorité des cas, une réunion est suivie d'une séance à huis clos afin de permettre aux membres d'échanger hors de la présence de l'administration.

Au cours de l'exercice, le conseil a délibéré sur un nombre de sujets d'intérêt, certains dont les comités se sont enquis au préalable, notamment : le plan de relève des ressources humaines, le Code de conduite de Téléfilm, la nomination d'une firme d'audit interne et les nombreux suivis de l'avancement du plan stratégique

## BIOGRAPHIES<sup>21</sup>



**Michel Roy**

Président du conseil  
d'administration

**Date de nomination**

Octobre 2007

**Durée du mandat actuel**

5 ans, se terminant en  
octobre 2017

**Expérience**

Administrateur public

- Sous-ministre au ministère québécois du Tourisme et à celui des Communications
- Consultant en gestion des affaires
- Monteur de films pour la télévision, créateur de contenu, auteur, musicien et compositeur ayant produit des albums



**Elise Orenstein, LL.B.**

Vice-présidente du conseil  
d'administration et présidente  
du comité d'audit et des finances

**Date de nomination**

Décembre 2006

**Durée du mandat actuel**

5 ans, se terminant en  
décembre 2016

**Expérience**

Avocate

- Spécialiste en droit des affaires, en droit commercial et en droit de la propriété intellectuelle dans les domaines des médias convergents et du divertissement



**G. Grant Machum, LL.B.**

Président du comité des  
candidatures, d'évaluation et  
de la gouvernance

**Date de nomination**

Mai 2008

**Durée du mandat actuel**

5 ans, se terminant en février 2020

**Expérience**

Avocat, associé

- Droit du travail et gouvernance d'entreprise
- Président de l'université Nova Scotia College of Art & Design
- Membre de divers conseils d'administration
- Collecteur de fonds pour des organismes communautaires



**Ram Raju**

Membre

**Date de nomination**

Mai 2010

**Durée du mandat actuel**

5 ans, se terminant en mai 2020

**Expérience**

Entrepreneur Internet

- Entrepreneur Internet spécialisé dans les médias numériques et la gestion
- Vice-président, Canadian Association of Campus Computer Stores
- Professeur de systèmes d'information, Université Dalhousie

21. Des biographies plus complètes sont publiées dans la section sur le Conseil d'administration du site Internet de Téléfilm. Les membres présentés sont ceux en fonction au 31 mars 2016



**Corey Anne Bloom, CPA, CA, CA-IFA, CFF, CFE**  
Membre

**Date de nomination**  
Octobre 2013

**Durée du mandat actuel**  
5 ans, se terminant en septembre 2018

**Expérience**

Comptable professionnelle agréée spécialiste en juricomptabilité et examinatrice agréée en matière de fraude

- Expérimentée en enquêtes sur les fraudes, en juricomptabilité, en règlement de différends, en soutien aux litiges, en analyse technico-légale informatique ainsi qu'en audit
- A présidé le conseil d'administration international de l'Association of Certified Fraud Examiners et a dirigé les services consultatifs en matière de fraude ainsi que l'unité des TI judiciaires d'un important cabinet de comptables agréés et d'experts-conseils



**Claude Joli-Cœur, L.L.L.**  
Membre d'office

**Date de nomination**  
Novembre 2014

**Durée du mandat actuel**  
5 ans, se terminant en novembre 2019

**Expérience**

Avocat

- Commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'Office national du film du Canada
- Cadre de direction responsable des relations d'affaires et des services juridiques, de la planification stratégique, des relations avec les gouvernements et des communications institutionnelles de l'Office national du film du Canada
- Spécialiste en droit du divertissement et des coproductions internationales
- Membre du conseil d'administration de la Société collective de retransmission du Canada



**Marie-Linda Lord, Ph.D.**  
Présidente du comité de planification stratégique et des communications

**Date de nomination**  
Juin 2015

**Durée du mandat actuel**  
5 ans, se terminant en juin 2020

**Expérience**

Professeure-chercheuse, auteure et journaliste

- Vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales de l'Université de Moncton
- Vice-présidente du Réseau francophone des femmes responsables dans l'enseignement supérieur et la recherche de l'Agence universitaire de la Francophonie
- A été directrice de l'Institut d'études acadiennes, titulaire de la Chaire de recherche en études acadiennes et professeure titulaire à l'Université de Moncton
- A été présidente et membre du conseil d'administration de TV5 Québec Canada
- A reçu la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II

## INDÉPENDANCE DU CONSEIL

L'article 5 de la *Loi sur Téléfilm Canada* assure l'indépendance de tous les membres en prévoyant que la charge de membre est incompatible avec le fait de détenir directement ou indirectement, individuellement ou en qualité d'actionnaire ou d'associé, ou à quelque autre titre, un intérêt pécuniaire dans l'industrie audiovisuelle. Cette garantie d'indépendance est jumelée à l'obligation pour tous les membres, établie en vertu du règlement 1 de la Société, de divulguer au président tout intérêt privé susceptible de les placer dans une situation de conflit d'intérêts par rapport à leurs fonctions officielles, et de s'abstenir de voter sur toute résolution qui les placerait dans une situation de conflit d'intérêts. Tous les membres sont également tenus de soumettre annuellement une déclaration d'intérêts. Les membres sont également assujettis aux dispositions de la *Loi sur les conflits d'intérêts*. Finalement, les membres sont tous indépendants du comité de direction.

## NOMINATIONS

Les nominations et les renouvellements relèvent du gouverneur en conseil et le processus de sélection est basé sur plusieurs critères, dont la recommandation du ministre du Patrimoine canadien. À l'exception du commissaire du gouvernement à la cinématographie, tous les membres sont titulaires d'une charge publique à temps partiel. En mai 2015, Ram Raju a vu son mandat renouvelé pour cinq ans, et en juin 2015, Marie-Linda Lord a été nommée à titre de membre du conseil d'administration pour une période de cinq ans.

## COMITÉS DU CONSEIL

Le conseil d'administration a créé trois comités afin de l'aider à s'acquitter de ses responsabilités. Chaque comité possède sa propre charte et se compose d'au moins trois membres dont la participation est revue annuellement. Les comités ont comme objectif d'approfondir les questions nécessitant une expertise particulière. Les comités font des recommandations au conseil sur les sujets qui sont de leur ressort. Les cadres de direction sont invités ponctuellement aux réunions, ce qui assure un alignement sur les objectifs de la Société. Les membres du conseil qui ne font pas partie d'un comité donné ne sont pas tenus de participer aux réunions.

### COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

#### Présidente

Elise Orenstein

#### Membres

Michel Roy  
Corey Anne Bloom  
Marie-Linda Lord

**5**

Nombre de réunions tenues

Ce comité offre son soutien aux membres du conseil quant aux questions de nature financière et relatives à la gestion des risques.

Les responsabilités du comité sont définies dans une charte et incluent, entre autres :

- la production de l'information financière;
- la surveillance de la gestion des risques et des contrôles internes;
- la surveillance des auditeurs; et
- la performance du comité.

Les représentants du Bureau du vérificateur général du Canada, les auditeurs internes, la directrice générale, le directeur, Administration et Services d'entreprise et le contrôleur sont invités à chacune des réunions.

Les cadres présentent les informations et les différentes questions font l'objet de discussions.

Le comité traite sur une base trimestrielle de sujets d'intérêt tels que les budgets et les résultats financiers et d'audit.

---

## COMITÉ DES CANDIDATURES, D'ÉVALUATION ET DE LA GOUVERNANCE

### Président

G. Grant Machum

### Membres

Elise Orenstein  
Michel Roy

**3**

Nombre de réunions tenues

Ce comité soutient principalement les membres du conseil en ce qui concerne la gestion des ressources humaines.

Les responsabilités du comité sont définies dans une charte et incluent, entre autres :

- les pratiques générales en matière de ressources humaines;
- la composition et l'évaluation du conseil et l'évaluation de la directrice générale;
- les questions de gouvernance; et
- la performance du comité.

En outre, le comité examine, au besoin, les sujets d'intérêt tels que l'évaluation de la performance, la politique de rémunération et la politique sur les programmes de bonification.

Au cours de l'exercice, le comité s'est notamment assuré de la conformité du processus d'évaluation de la performance de la Société.

---

## COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET DES COMMUNICATIONS

### Président

Ram Raju<sup>22</sup>

### Membres

Elise Orenstein  
Michel Roy  
Marie-Linda Lord

**2**

Nombre de réunions tenues

Le soutien apporté aux membres du conseil par ce comité est encadré par une charte et comprend notamment des responsabilités relatives :

- aux processus de planification stratégique à court et long terme;
- aux questions en matière de communications; et
- à la performance du comité.

Au cours de l'exercice, le comité a, entre autres, effectué des suivis sur l'avancement du plan stratégique et du plan de communication.

---

22. Ram Raju a occupé le poste de président du comité de planification stratégique et des communications jusqu'au 23 mars 2016; il a ensuite été remplacé par Marie-Linda Lord.

## RÉMUNÉRATION ET PRÉSENCES AUX RÉUNIONS

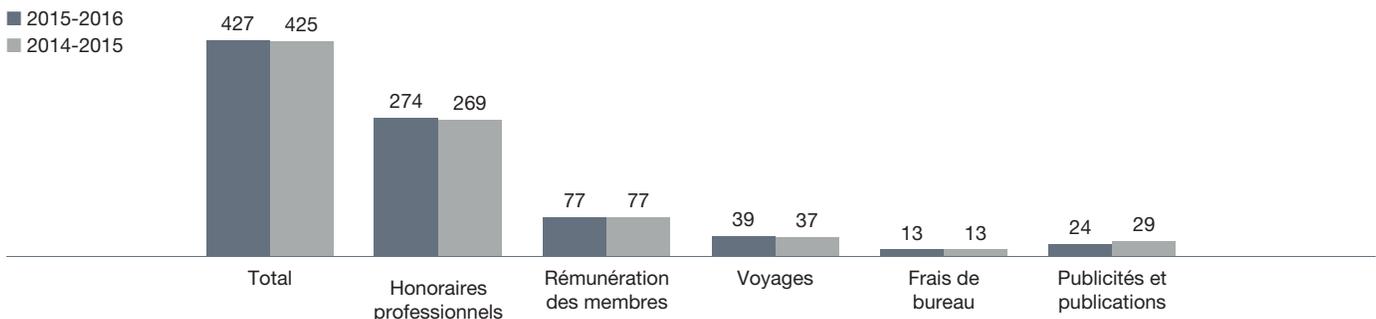
Les membres du conseil<sup>23</sup> sont rétribués pour leur participation aux réunions et pour d'autres activités inhérentes à leurs responsabilités. Les montants octroyés sont conformes aux lignes directrices concernant la rémunération des titulaires de charge publique à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil dans les sociétés d'État. La Société verse des honoraires annuels au président du conseil et accorde également à tous les membres (y compris le président) une indemnité journalière pour la préparation aux réunions et pour chaque jour où ils siègent. Les sommes sont versées selon les barèmes suivants :

- Rétribution annuelle du président : entre 7 100 \$ et 8 400 \$;
- Indemnité journalière : entre 275 \$ et 325 \$.

Le graphique suivant présente les dépenses encourues par le conseil et ses comités, notamment pour les travaux d'audit interne, les frais inhérents à l'assemblée publique annuelle et la tenue des réunions.

### Dépenses du conseil d'administration

(en milliers de dollars)



Le tableau suivant indique la participation des membres aux différentes réunions des comités :

	Conseil d'administration 7 membres 6 réunions	Comité d'audit et des finances 4 membres 5 réunions	Comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance 3 membres 3 réunions	Comité de planification stratégique et des communications 4 membres 2 réunions
<b>Michel Roy</b>	6	5	3	2
<b>Elise Orenstein</b>	6	5	3	2
<b>G. Grant Machum</b>	6	1	3	1
<b>Ram Raju</b>	6	1	–	2
<b>Corey Anne Bloom</b>	4	4	–	–
<b>Claude Joli-Cœur</b>	6	2	1	–
<b>Marie-Linda Lord<sup>24</sup></b>	4	4	–	1

23. À titre de dirigeant au sein de l'administration publique fédérale et membre d'office du conseil d'administration, le commissaire du gouvernement à la cinématographie n'a pas droit à une rémunération.

24. Au cours de l'exercice, Marie-Linda Lord a été nommée membre du comité d'audit et des finances, ainsi que du comité de planification stratégique et des communications.

## COMITÉ DE DIRECTION<sup>25</sup>

La directrice générale est la première dirigeante de la Société et est nommée par le gouverneur en conseil. À ce titre, elle assure la direction et contrôle la gestion de la Société. D'autre part, le comité de direction demeure le forum privilégié de la directrice générale pour discuter des questions d'ordre stratégique, de planification et d'organisation. Toutes les politiques et les orientations de la Société font l'objet de discussions au sein de ce comité qui est composé de la directrice générale et des directeurs responsables de l'ensemble des fonctions de la Société. Le comité est présidé par la directrice générale, Carole Brabant, et 34 réunions ont été tenues au cours de l'exercice.

Membres du comité	Responsabilités
<b>Carole Brabant</b> , FCPA, FCA, MBA Directrice générale <b>Date de nomination</b> Mars 2010 <b>Durée du mandat actuel</b> 2 ans, se terminant en mars 2018	<ul style="list-style-type: none"><li>• Responsable de la gestion et des résultats de la Société</li><li>• Définit avec le conseil les orientations stratégiques et en assure la réalisation</li><li>• Assure la prestation de services destinés au développement et à la promotion de l'industrie audiovisuelle canadienne, tant sur la scène nationale qu'internationale</li><li>• Préside le comité de direction, le comité de gestion de risques et le comité d'appel</li></ul>
<b>Francesca Accinelli</b> Directrice, Promotion nationale et Communications	<ul style="list-style-type: none"><li>• Responsable des communications et des initiatives marketing sur le plan national, du Web et des médias sociaux</li><li>• S'assure de la valorisation de l'image de marque de Téléfilm</li><li>• Veille à accroître la notoriété et la promotion des œuvres et des talents canadiens auprès du grand public</li></ul>
<b>Sheila de la Varende</b> <sup>26</sup> Directrice, Promotion internationale	<ul style="list-style-type: none"><li>• Responsable de la stratégie de promotion visant le rayonnement et la disponibilité des talents, des entreprises et des œuvres sur la scène internationale</li><li>• Responsable de l'élaboration des initiatives de positionnement des contenus dans les festivals internationaux et de la stimulation des ventes et des coproductions internationales</li><li>• Développe les relations et les partenariats internationaux</li></ul>
<b>Roxane Girard</b> <sup>27</sup> , CPA, CA, MBA Directrice, Relations d'affaires et Coproduction	<ul style="list-style-type: none"><li>• Responsable de l'administration des ententes de financement, de la mise en œuvre des événements régionaux et nationaux ainsi que de la prestation de services liés à l'entente avec le Fonds des médias du Canada</li><li>• Responsable des recommandations de coproductions audiovisuelles</li><li>• Préside le comité opérationnel</li></ul>
<b>Jean-Claude Mahé</b> Directeur, Affaires publiques et gouvernementales	<ul style="list-style-type: none"><li>• Responsable des questions relatives aux politiques gouvernementales et de la liaison avec les ministères, particulièrement avec le ministère du Patrimoine canadien</li><li>• Responsable de la mise en œuvre des activités de promotion et de réseautage favorisant le maillage entre l'industrie audiovisuelle canadienne, les sphères publiques et le milieu des affaires</li><li>• Responsable du Fonds des talents</li></ul>
<b>Stéphane Odesse</b> , LL.B. Directeur, Services juridiques et Accès à l'information	<ul style="list-style-type: none"><li>• Responsable de l'application et de l'interprétation des lois régissant Téléfilm Canada et des règlements, ainsi que des questions relatives à la gouvernance et aux ententes de financement</li><li>• Responsable de l'établissement de normes et de politiques juridiques</li><li>• Agit comme Secrétaire du conseil d'administration</li></ul>
<b>Denis Pion</b> Directeur, Administration et Services d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"><li>• Responsable des fonctions administratives des finances, des ressources humaines, des technologies de l'information et des ressources matérielles</li><li>• Responsable de l'administration de l'entente de services conclue avec le Fonds des médias du Canada</li><li>• Préside le comité des ressources humaines</li></ul>
<b>Michel Pradier</b> Directeur, Financement des projets	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dirige l'équipe responsable des décisions de financement des projets</li><li>• Agit à titre de représentant lors de séances d'information et de consultation auprès de l'industrie</li></ul>
<b>Équipe autogérée</b> Stratégie et Recherche	<ul style="list-style-type: none"><li>• Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies organisationnelles et fournit l'encadrement et le suivi liés au plan stratégique</li><li>• Responsable de la mise en place des plans de recherche, de leur exécution et de leur communication</li></ul>

25. Les membres du comité de direction présentés sont ceux en fonction au 31 mars 2016.

26. Remplacée par Roxane Girard qui assure l'intérim depuis octobre 2015.

27. Confirmée dans ses fonctions en avril 2015.

## SOUS-COMITÉS<sup>28</sup>

La directrice générale dispose de sous-comités permettant d'approfondir des sujets spécifiques comportant divers degrés de complexité. Les procès-verbaux des sous-comités sont distribués aux réunions du comité de direction, ce qui permet une communication optimale de l'information. La directrice générale accorde un pouvoir décisionnel aux sous-comités qui peuvent ainsi procéder au règlement des questions opérationnelles.

### COMITÉ OPÉRATIONNEL

#### Présidente

Roxane Girard

#### Membres

Francesca Accinelli, Jean-Claude Mahé  
Denis Pion, Michel Pradier

**16**

Nombre de réunions tenues

Le comité opérationnel se compose du directeur, Administration et Services d'entreprise, du directeur, Financement des projets, et de la directrice, Relations d'affaires et Coproduction, et d'au moins deux membres du comité de direction qui sont nommés pour des mandats renouvelables de six mois. Les responsabilités du comité sont définies dans une charte. Ce comité assiste la directrice générale, entre autres :

- dans la prise de décisions quant aux questions découlant de l'application ou de l'interprétation des lignes directrices ou des politiques;
- dans la prise de décisions quant aux questions portant sur les programmes de financement de la Société; et
- dans tout ce qui concerne les opérations et l'administration de la Société.

### COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

#### Président

Denis Pion

#### Membres

Stéphane Odesse, Michel Pradier

**11**

Nombre de réunions tenues

Le comité des ressources humaines se compose de deux membres du comité de direction qui sont nommés pour des mandats renouvelables de six mois, ainsi que du directeur, Administration et Service d'entreprise. Les responsabilités du comité sont définies dans une charte. Ce comité assiste la directrice générale en apportant son soutien au service des ressources humaines en matière de pratiques et de politiques, notamment :

- dans leur élaboration, leur mise en œuvre et leur mise à jour;
- dans leur interprétation; et
- lors de toute situation qui déroge aux pratiques habituelles.

Un représentant du service des Ressources humaines est invité à participer à chacune des réunions du comité.

### COMITÉ DE GESTION DE RISQUES

#### Présidente

Carolle Brabant

#### Membres

Francesca Accinelli, Sheila de la Varende  
Roxane Girard, Jean-Claude Mahé, Stéphane Odesse  
Denis Pion, Michel Pradier  
Rotation d'employés du secteur Stratégie et Recherche

**2**

Nombre de réunions tenues

Le comité de gestion de risques se compose de la directrice générale et de tous les membres du comité de direction. Le comité de gestion de risques assiste la directrice générale en ce qui a trait à la stratégie générale de gestion de risques.

La charte du comité précise les responsabilités des membres qui incluent, entre autres :

- l'identification et la catégorisation des risques;
- l'évaluation de leurs incidences; et
- l'identification des mesures d'atténuation jugées appropriées;

Le comité est en outre responsable de la mise en œuvre du processus de gestion de risques.

28. Les membres des sous-comités présentés sont ceux en fonction au 31 mars 2016.

## COMITÉ D'APPEL

### Présidente

Carolle Brabant

### Membres

Deux membres qui varient selon l'objet de l'appel

**1**

Nombre de réunion tenue

Le comité d'appel se compose de la directrice générale et de deux membres du comité de direction qui sont nommés pour des mandats renouvelables de six mois. Les responsabilités et le fonctionnement du comité sont précisés dans une charte.

Le comité examine les appels interjetés :

- par les clients, pour toute décision les concernant; et
- par les employés, relativement à une décision du comité des ressources humaines.

Un membre qui est impliqué dans une situation faisant l'objet d'un appel doit s'abstenir de participer aux délibérations concernant ladite situation.

## RÉMUNÉRATION ET PRÉSENCES AUX RÉUNIONS

Tous les membres du comité de direction travaillent à plein temps pour la Société. La rémunération de la directrice générale est établie par le Conseil privé du Canada. L'échelle salariale des autres postes du comité varie de 112 900 \$ à 205 200 \$, et le salaire moyen s'établit à 146 500 \$.

Le tableau suivant indique la participation des membres du comité de direction aux différentes réunions :

	Comité de direction 9 membres 34 réunions	Comité opérationnel 5 membres 16 réunions	Comité des ressources humaines 3 membres 11 réunions	Comité de gestion de risques 9 membres 2 réunions	Comité d'appel 3 membres 1 réunion
<b>Carolle Brabant</b> Directrice générale	34	–	4	2	1
<b>Francesca Accinelli</b> Directrice, Promotion nationale et Communications	28	6	–	2	1
<b>Sheila de la Varenne</b> Directrice, Promotion internationale	12	3	3	2	–
<b>Roxane Girard</b> Directrice, Relations d'affaires et Coproduction	32	15	5	2	–
<b>Jean-Claude Mahé</b> Directeur, Affaires publiques et gouvernementales	32	1	3	2	1
<b>Stéphane Odesse</b> Directeur, Services juridiques et Accès à l'information	34	6	6	2	–
<b>Denis Pion</b> Directeur, Administration et Services d'entreprise	30	14	9	2	–
<b>Michel Pradier</b> Directeur, Financement des projets	27	14	3	2	–
<b>Rotation d'employés</b> Secteur Stratégie et Recherche <sup>29</sup>	34	7	–	2	–

29. Cumul des présences des employés représentant l'équipe, en rotation sur une période de trois mois.

## AUDIT

Les états financiers de la Société font l'objet d'un audit annuel réalisé par le Bureau du vérificateur général du Canada. De plus, la LGFP exige du vérificateur général qu'il procède à un examen spécial au moins une fois tous les 10 ans, et cet examen a eu lieu en 2010. Les résultats de cet examen peuvent être consultés sur le [site web](#) de la Société. La LGFP oblige également Téléfilm à effectuer des travaux d'audit interne. La Société confie cette tâche à une firme externe dont les rapports sont présentés au comité d'audit et des finances. Les mandats suivants ont été réalisés au cours de l'exercice :

- Gestion des contrats;
- Processus de dotation;
- Gouvernance de la sécurité de l'information; et
- Suivi des plans d'action.

## ÉVALUATION DU RENDEMENT

L'évaluation du rendement est un processus essentiel qui permet d'identifier les bonnes performances tout en favorisant une culture d'amélioration continue. À cet effet, les membres du conseil d'administration, la directrice générale et l'ensemble du personnel font l'objet d'une évaluation annuelle.

- L'évaluation du conseil d'administration et de ses comités est régie par une politique d'évaluation de la performance propre au conseil. Ce processus d'évaluation porte, entre autres, sur la composition du conseil, les connaissances des membres, ses responsabilités et son fonctionnement. À cette évaluation s'ajoute un examen spécifique de chaque comité.
- L'évaluation du rendement de la directrice générale – qui est effectuée d'abord par le comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance et sujette ensuite à l'approbation du conseil d'administration – est régie par les lignes directrices du [Programme de gestion du rendement pour les premiers dirigeants des sociétés d'État](#). Les critères d'évaluation portent sur l'appréciation des résultats à divers chapitres incluant, notamment, les politiques et les programmes, la gestion, les relations avec les parties prenantes, le leadership ainsi que les résultats de la Société.
- Le rendement du comité de direction et de chacun des sous-comités est évalué par les membres du comité ainsi que par la directrice générale.
- Finalement, le rendement de chaque employé est évalué deux fois par année en conformité avec notre Politique sur la gestion de la performance. Ce processus d'évaluation porte notamment sur l'atteinte des objectifs établis pour l'exercice, les niveaux de compétences attendus, les attentes quant aux responsabilités relatives à l'emploi ainsi que les objectifs d'apprentissage.

## ORIENTATION ET FORMATION

La formation constitue un outil essentiel au maintien des meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise et permet aux membres du conseil d'exercer leurs fonctions de façon optimale. À cet effet, les membres ont la possibilité d'assister à des séminaires et à des cours et peuvent également participer à des sessions de formation tenant compte des exigences de leurs fonctions et d'une évaluation de leurs besoins. La Société s'attend aussi au développement des compétences de ses employés et maintient pour ce faire un plan d'apprentissage visant à développer les compétences requises pour la réalisation du plan stratégique. À ce titre, le programme de codéveloppement, mis sur pied en 2014-2015, a permis aux employés de perfectionner leurs compétences en gestion, notamment par l'entremise d'études de cas réels. Ayant prouvé sa valeur, le programme a été reconduit pour un an.

## VALEURS ET ÉTHIQUE

La Société s'efforce de promulguer des pratiques éthiques exemplaires et, en ce sens, les personnes nommées par décret, soit le président, les membres du conseil d'administration et la directrice générale, sont assujetties à la [Loi sur les conflits d'intérêts](#). Les employés de Téléfilm sont pour leur part soumis au *Code de conduite de Téléfilm Canada*, lequel est constitué du [Code de valeurs et d'éthique du secteur public](#) du Conseil du Trésor, du *Code de valeurs de Téléfilm Canada*, ainsi que de la *Politique sur les conflits d'intérêts et l'après-mandat*. Le respect du *Code de conduite de Téléfilm Canada* est une condition d'emploi pour les employés, et ce, peu importe le poste qu'ils occupent. Ils sont également tenus de signer annuellement une déclaration indiquant qu'ils s'engagent à s'y conformer. Ce Code est offert sur demande au grand public.

De plus, le *Code de conduite* de Téléfilm a été révisé pour l'exercice financier 2016-2017 afin de clarifier certaines règles concernant la conduite des employés en dehors du travail. Bien que la conduite d'un employé en dehors du travail soit généralement une question d'ordre privé, celle-ci pourrait, dans certaines circonstances, refléter une image négative de la Société et avoir une incidence sur la confiance et le respect du public. Ainsi, tous les employés seront tenus de divulguer de façon proactive toute situation qui pourrait :

- nuire à la réputation de Téléfilm ;
- rendre l'employé incapable d'exécuter ses fonctions de façon satisfaisante ;
- entraîner le refus, la réticence ou l'incapacité chez d'autres employés à travailler avec l'employé concerné ; ou
- enfreindre le Code criminel.

## PLAINTES OFFICIELLES

La Société dispose d'une procédure de plainte officielle pour ses clients en complément des dispositions prévues dans la [Charte de services aux clients de Téléfilm Canada](#). Au cours de l'exercice 2015-2016, deux nouveaux dossiers de plainte ont été déposés en vertu de cette procédure. Par ailleurs, conformément à la [Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles](#), les employés de Téléfilm ainsi que les membres du public peuvent faire une divulgation en suivant la procédure décrite sur le site web du [Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada](#) s'ils croient qu'un acte répréhensible a été commis ou est sur le point de l'être. À cet égard, aucune plainte ni divulgation d'acte répréhensible ne fut déposée au cours de l'exercice.

## COMMUNICATION

### Liaison avec le gouvernement du Canada

La Société dispose d'une structure qui favorise une liaison stratégique efficace autant avec le ministère du Patrimoine canadien qu'avec les autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux. À cet effet, le secteur des Affaires publiques et gouvernementales agit à titre d'interlocuteur privilégié pour toutes les questions relatives aux politiques gouvernementales.

### Assemblée publique annuelle

Conformément à la LGFP, la Société a tenu en février 2016 à Ottawa son assemblée publique annuelle et présenté les réalisations de l'exercice 2014-2015. Le public, les membres de l'industrie et les médias ont notamment eu la possibilité d'interagir avec Michel Roy, président du conseil d'administration, Elise Orenstein, vice-présidente du conseil d'administration et présidente du comité d'audit et des finances, et G. Grant Machum, président du comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance. La directrice générale, Carole Brabant, ainsi que certains membres du comité de direction étaient aussi présents. Les détails de nos réalisations figurent sur notre [site web](#) et le rapport annuel complet peut aussi y être consulté.

# ÉTATS FINANCIERS EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

62	RAPPORT DE LA DIRECTION
63	RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
64	ÉTAT DES RÉSULTATS
65	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
66	ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS
67	ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
68	NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
82	ANNEXES A ET B

## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de Téléfilm Canada sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les principales méthodes comptables sont énoncées à la note 2 aux états financiers. Lorsque cela est approprié, les états financiers comprennent des estimations fondées sur l'expérience et le jugement de la direction. La direction est également responsable de tous les autres renseignements présentés dans le rapport annuel et de leur concordance avec les états financiers.

La direction maintient des systèmes comptables, financiers, de contrôle de gestion et d'information, de même que des pratiques de gestion conçues pour fournir une assurance raisonnable que des informations fiables et pertinentes sont disponibles au moment opportun; que les actifs sont protégés et contrôlés; que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de la Société et que l'exploitation est menée efficacement. Les systèmes de contrôle interne sont soumis à l'examen périodique des auditeurs internes de la Société. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont conformes à la partie VIII de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10 des Statuts révisés du Canada de 1970, dans sa version antérieure au 1<sup>er</sup> septembre 1984 comme si elle n'avait pas été abrogée et comme si la Société était mentionnée à l'annexe C de cette loi, aux dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à la *Loi sur Téléfilm Canada*, aux règlements administratifs et aux politiques de la Société.

Le conseil d'administration est responsable de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière comme précisé ci-dessus. Le conseil assume cette charge par l'entremise du comité d'audit et des finances qui est composé d'administrateurs dont aucun n'est membre de la direction. Le comité revoit les états financiers trimestriels, ainsi que les états financiers annuels et tous les rapports s'y rattachant et peut faire des recommandations au conseil d'administration à l'égard de ceux-ci et/ou d'affaires connexes. Également, le comité se réunit périodiquement avec les auditeurs internes et externes et avec la direction pour examiner l'étendue de leurs audits et pour évaluer leurs comptes rendus.

L'auditeur externe, le vérificateur général du Canada, effectue un audit indépendant des états financiers et présente son rapport à la Société et à la ministre du Patrimoine canadien.

Montréal, Canada

Le 22 juin 2016



**Carolle Brabant**, FCPA, FCA, MBA  
Directrice générale



**Denis Pion**  
Directeur—Administration et services d'entreprise

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



Auditor General of Canada  
Vérificateur général du Canada

À la ministre du Patrimoine canadien

## RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de Téléfilm Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Téléfilm Canada au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de Téléfilm Canada dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur Téléfilm Canada* ainsi qu'aux règlements administratifs de Téléfilm Canada.

Pour le vérificateur général du Canada,

René Béliveau, CPA auditeur, CA  
Directeur principal

Le 22 juin 2016  
Montréal, Canada

# ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice clos le 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Annexes	2016 Budget	2016	2015
<b>Dépenses de soutien</b>				
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne				
Aide à la production		61 522	60 682	60 831
Aide au développement		7 625	5 831	7 773
Administration des recommandations à titre de coproduction audiovisuelle régie par des traités		500	506	482
		69 647	67 019	69 086
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger				
Aide à la distribution et mise en marché		11 280	18 014	11 241
Promotion		7 287	6 853	6 373
Participation aux événements internationaux		3 045	3 847	3 718
		21 612	28 714	21 332
		91 259	95 733	90 418
<b>Frais de fonctionnement et d'administration</b>	A	25 200	24 531	23 666
<b>Coût de l'exploitation</b>		116 459	120 264	114 084
<b>Revenus</b>				
Revenus d'investissements et récupérations		10 000	12 069	10 527
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada	B	10 024	10 044	9 974
Fonds des talents		1 950	2 740	1 864
Contributions aux activités de soutien promotionnel		825	776	880
Intérêts et autres revenus		100	116	302
		22 899	25 745	23 547
<b>Coût net de l'exploitation avant le financement gouvernemental</b>		93 560	94 519	90 537
<b>Financement gouvernemental</b>				
Crédit parlementaire		95 454	95 454	95 454
<b>Excédent de l'exercice</b>		1 894	935	4 917
<b>Excédent accumulé au début de l'exercice</b>		25 173	25 173	20 256
<b>Excédent accumulé à la fin de l'exercice</b>		27 067	26 108	25 173

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Notes	2016	2015
<b>Actifs financiers</b>			
Montant à recevoir du Trésor	6	57 150	47 596
Trésorerie – Fonds des talents	4	985	552
Débiteurs	5 et 6	2 318	4 196
À recevoir du Fonds des médias du Canada		3 303	3 348
Prêt	7	655	655
		<b>64 411</b>	56 347
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	6	2 664	2 297
Revenus reportés – Fonds des talents	4	2	206
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	8	39 596	32 316
Passif au titre des avantages sociaux futurs	9	756	829
		<b>43 018</b>	35 648
<b>Actifs financiers nets</b>		<b>21 393</b>	20 699
<b>Actifs non financiers</b>			
Immobilisations corporelles	10	2 350	2 581
Charges payées d'avance		2 365	1 893
		<b>4 715</b>	4 474
<b>Excédent accumulé</b>		<b>26 108</b>	25 173

Engagements (note 12) et éventualités (note 13)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :



**Michel Roy**  
Président

## ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS

Exercice clos le 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2016 Budget	2016	2015
<b>Excédent de l'exercice</b>	1 894	935	4 917
<b>Opérations liées aux immobilisations corporelles</b>			
Amortissement	297	371	553
Acquisitions	(2 500)	(671)	(1 317)
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	-	531	-
<b>Autres opérations</b>			
Acquisitions des charges payées d'avance	(760)	(2 365)	(1 893)
Utilisation des charges payées d'avance	1 900	1 893	2 162
<b>Augmentation des actifs financiers nets</b>	831	694	4 422
<b>Actifs financiers nets au début de l'exercice</b>	20 699	20 699	16 277
<b>Actifs financiers nets à la fin de l'exercice</b>	21 530	21 393	20 699

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2016	2015
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent de l'exercice	935	4 917
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Diminution du passif au titre des avantages sociaux futurs	(73)	(171)
Amortissement des immobilisations corporelles	371	553
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	531	–
	<b>1 764</b>	5 299
Variations des éléments financiers hors caisse :		
Diminution (augmentation) des débiteurs	1 878	(1 142)
Diminution (augmentation) du montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	45	(628)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	367	272
Augmentation (diminution) des revenus reportés – Fonds des talents	(204)	206
Augmentation (diminution) des obligations relatives aux programmes d'aide financière	7 280	(3 463)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(472)	269
	<b>10 658</b>	813
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisitions	(671)	(1 317)
<b>Activités de placement</b>		
Octroi d'un prêt	–	(655)
<b>Augmentation (diminution) du montant à recevoir du Trésor et trésorerie – Fonds des talents</b>	<b>9 987</b>	(1 159)
<b>Montant à recevoir du Trésor et trésorerie – Fonds des talents au début de l'exercice</b>	<b>48 148</b>	49 307
<b>Montant à recevoir du Trésor et trésorerie – Fonds des talents à la fin de l'exercice</b>	<b>58 135</b>	48 148
<b>Information supplémentaire présentée dans les activités de fonctionnement</b>		
Intérêts reçus	98	73

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2016

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

## 1

### STATUT ET ACTIVITÉS

La Société a été constituée en 1967 par la *Loi sur Téléfilm Canada*. Elle a pour mission de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle au Canada. La Société peut également agir dans le cadre d'accords conclus avec le ministère du Patrimoine canadien pour la prestation de services ou la gestion de programmes concernant les industries audiovisuelles ou de l'enregistrement sonore.

La Société est une société d'État assujettie, *inter alia*, à la partie VIII de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10 des Statuts révisés du Canada de 1970, dans sa version antérieure au 1<sup>er</sup> septembre 1984 comme si elle n'avait pas été abrogée et comme si la Société était mentionnée à l'annexe C de cette loi. La Société est également assujettie à certaines dispositions de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La Société n'est pas assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu.

## 2

### PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (« NCCSP »). Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les suivantes :

#### A. INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation d'états financiers selon les NCCSP exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui affectent les montants présentés comme actifs et passifs à la date des états financiers et les montants présentés comme dépenses et revenus pendant la période de déclaration. La provision pour créances irrécouvrables, la durée de vie des immobilisations corporelles, le passif au titre des avantages sociaux futurs et les éventualités sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations sont utilisées. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations de façon significative.

#### B. DÉPENSES DE SOUTIEN

Les dépenses de soutien représentent l'ensemble de l'aide financière offerte par la Société pour le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne et le soutien promotionnel au contenu canadien au Canada et à l'étranger. Ces dépenses sont effectuées principalement par l'intermédiaire d'investissements, d'avances à remboursement conditionnel, de subventions et de contributions. L'aide financière accordée est comptabilisée comme un paiement de transfert. La Société comptabilise l'aide financière aux résultats à titre de dépense de soutien dans l'exercice au cours duquel la dépense est autorisée et lorsque le requérant a satisfait aux critères d'admissibilité. La Société comptabilise à titre d'obligations relatives aux programmes d'aide financière, les sommes qu'elle s'est contractuellement engagée à verser.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les investissements effectués dans les productions confèrent à la Société des droits d'auteurs et les avances sont effectuées au moyen de l'octroi de contrats d'aide aux développements de projets, d'aide à la production et d'aide à la distribution et à la mise en marché. Certaines avances sont convertibles en investissements en lieu et place du remboursement. Lorsque cela se produit, l'avance est convertie en investissement aux dépenses de soutien.

### C. REVENUS

#### i. Revenus d'investissements et récupérations

Les revenus d'investissements et les récupérations des avances effectuées en production correspondent au pourcentage des revenus de production stipulé aux ententes et contractuellement dû à la Société. Les récupérations proviennent également du remboursement des autres avances à remboursement conditionnel consenties dont les conditions contractuelles ont été respectées. Ces montants sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les pertes sur créances irrécouvrables sont comptabilisées à titre de dépenses de soutien.

#### ii. Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion correspondent au remboursement des coûts relatifs à l'administration et à la livraison des programmes de financement du Fonds des médias du Canada (FMC). Les honoraires sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

#### iii. Contributions aux activités de soutien promotionnel

Les contributions aux événements de promotion sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

#### iv. Intérêts et autres revenus

Les intérêts et autres revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

### D. FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL

La Société obtient son financement par l'intermédiaire d'un crédit parlementaire. Ce financement ne comportant aucune stipulation grevant son utilisation, il est comptabilisé à titre de financement gouvernemental aux résultats jusqu'à concurrence du montant autorisé lorsque les conditions d'admissibilité sont satisfaites.

### E. FONDS DES TALENTS

Le Fonds des talents (le « Fonds ») a été créé en mars 2012 et ses opérations font partie intégrante des activités de la Société. Le Fonds vise notamment à soutenir les œuvres canadiennes et à effectuer la promotion des talents canadiens par l'entremise des programmes de la Société. Le Fonds recueille ses revenus d'individus et d'entreprises. Ces revenus sont déposés dans un compte de trésorerie distinct présenté sous la rubrique Trésorerie – Fonds des talents à l'état de la situation financière. Les revenus peuvent être ou non grevés d'affectations d'origine externe eu égard à la langue, au genre et au programme. Les revenus qui ne sont pas grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel ils sont encaissés alors que ceux grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel ils sont utilisés aux fins prescrites. Les revenus affectés par une origine externe non utilisés sont présentés à titre de revenus reportés à l'état de la situation financière. En vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*, les revenus d'investissements et de récupérations issus des projets financés par le Fonds sont mis à la disposition de la Société pour financer l'ensemble des dépenses de soutien.

### F. MONTANT À RECEVOIR DU TRÉSOR

Le Montant à recevoir du Trésor comprend le résultat de l'ensemble des opérations bancaires de la Société traitées par le Receveur général du Canada.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### G. TRÉSORERIE – FONDS DES TALENTS

La Trésorerie – Fonds des talents se compose du solde de trésorerie issu de la collecte des revenus. Cette trésorerie sert au financement des projets et activités soutenues par le Fonds.

### H. PRÊT

La Société a effectué un prêt à une compagnie de production. Le prêt est comptabilisé au moindre du coût amorti et de la valeur de recouvrement nette. Les intérêts créditeurs sont constatés lorsqu'ils sont gagnés, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### I. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Société sont tous comptabilisés au coût ou au coût amorti à l'état de la situation financière. Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actifs qui pourraient être consacrés à rembourser les passifs existants ou à financer des activités futures. À la fin de chaque exercice, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers ou des groupes d'actifs financiers. La Société effectue une analyse individuelle des actifs financiers pour déterminer la provision pour créances irrécouvrables. Les facteurs pris en considération pour déterminer la dépréciation sont l'âge de la créance, l'historique de paiement et le respect de l'entente de remboursement en cours, le cas échéant. Si de telles indications existent, la valeur comptable de l'instrument financier est réduite ainsi que la provision afférente à ce dernier pour tenir compte de cette moins-value.

La Société détient les actifs financiers suivants dont certains sont inscrits nets des provisions pour créances irrécouvrables :

- Trésorerie – Fonds des talents ;
- Débiteurs ;
- Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada ;
- Prêt.

Les passifs financiers sont constitués de :

- Crédoiteurs et charges à payer ;
- Revenus reportés – Fonds des talents ;
- Obligations relatives aux programmes d'aide financière.

### J. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

#### i. Régime de retraite

Les employés admissibles de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique, un régime de pension à prestations déterminées contributives, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations. Ce régime de retraite offre des prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives. Les cotisations versées à titre d'employeur sont établies en fonction du Régime de retraite de la fonction publique et représentent le coût complet pour la Société. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la Société sont constatées dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. La Société n'est pas tenue de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### ii. Indemnités de départ

Les employés admissibles avaient droit à des indemnités de départ tel que le prévoient leurs conditions d'emploi et le coût de ces indemnités était constaté aux résultats de l'exercice au cours duquel elles étaient gagnées. L'obligation au titre des indemnités de départ était calculée selon les meilleures estimations et hypothèses de la direction, quant à l'évolution des salaires, de l'âge des employés, des années de service et de la probabilité de départ pour raison de démission ou de retraite. Conformément à la demande du Secrétariat du Conseil du Trésor, la Société a pris la décision en septembre 2013 de mettre fin à ces indemnités. Ainsi, les indemnités de départ ont cessé de s'accumuler en date du 31 mars 2014 et ont été versées à la plupart des employés. L'obligation est ajustée en fin d'exercice pour refléter le salaire actuel des employés qui ont décidé de reporter le paiement au moment de la cessation d'emploi ou de la retraite.

### iii. Congés de maladie

Les employés ont droit à des jours de congés de maladie tel que le prévoient leurs conditions d'emploi. Les jours de congés de maladie non utilisés s'accumulent mais ne sont pas monnayables. Le coût de ces journées est constaté aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées. L'obligation est calculée à une valeur actuelle selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière de la probabilité d'utilisation des congés de maladie accumulés, d'évolution des salaires, de l'âge des employés, de la probabilité de départ, de l'âge de la retraite et du taux d'actualisation. Ces hypothèses sont révisées annuellement.

### iv. Congés parentaux

Les employés ont droit à des congés parentaux tel que le prévoient leurs conditions d'emploi. La Société offre aux employés des prestations additionnelles à celles offertes par l'assurance-emploi jusqu'à un pourcentage déterminé du salaire brut de l'employé. La Société constate un passif pour la durée entière du congé parental au moment où l'employé présente une demande et signe l'entente en vertu des conditions d'emploi établies.

## K. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie utile respective selon les taux ou périodes suivants :

Actifs	Taux/période
Améliorations locatives	Durée des baux
Équipements technologiques	20 %
Mobilier	10 %
Logiciels	Entre 10 % et 25 %

Les éléments d'actif liés aux travaux en cours ne font pas l'objet d'un amortissement. Lorsque les travaux en cours sont achevés, les sommes relatives aux actifs sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles et sont amorties conformément à la politique de la Société.

# 3

## ÉVOLUTION NORMATIVE

En mars 2015, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié deux chapitres soit le chapitre SP2200 – *Information relative aux apparentés* et le chapitre SP3420 – *Opérations interentités*. Le chapitre SP2200 précise la définition et les critères d'identification d'un apparenté, les circonstances dans lesquelles des informations sur les opérations conclues avec des apparentés doivent être fournies et les obligations quant aux informations à fournir. Le chapitre SP3420 établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire. Ces deux nouvelles normes entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017 et leur adoption anticipée est permise. La Société ne va pas adopter de façon anticipée ces chapitres.

# 4

## FONDS DES TALENTS

Les tableaux suivants présentent les transactions inhérentes au Fonds des talents :

	Autres donateurs	Bell Média	Corus Entertainment	Total 2016	Total 2015
<b>REVENUS</b>					
Dons	360	–	–	360	119
Contributions encaissées	–	1 357	808	2 165	1 951
Contributions à recevoir	–	11	–	11	–
Revenus reportés	–	42	162	204	(206)
	360	1 410	970	2 740	1 864
<b>DÉPENSES DE SOUTIEN</b>					
Aide à la production	496	714	641	1 851	941
Aide au développement	–	–	–	–	500
Aide à la distribution et mise en marché	60	53	70	183	350
Promotion	41	448	–	489	62
Participation aux événements internationaux	–	195	259	454	45
	597	1 410	970	2 977	1 898
Déficit de l'exercice	(237)	–	–	(237)	(34)
Excédent accumulé au début de l'exercice	136	–	–	136	170
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	<b>(101)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(101)</b>	<b>136</b>

Exercice clos le 31 mars 2016  
 Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers  
 sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

#### 4. FONDS DES TALENTS (SUITE)

Par ailleurs, la Société a assumé pour 194 800 \$ de dépenses inhérentes au démarchage et à la promotion du Fonds (207 700 \$ pour l'exercice précédent). Les contributions de Bell Média et de Corus Entertainment sont grevées d'affectations d'origine externe.

	Autres donateurs	Bell Média	Corus Entertainment	Total 2016	Total 2015
<b>REVENUS REPORTÉS</b>					
<b>Solde au début de l'exercice</b>	–	42	164	<b>206</b>	–
Contributions encaissées	–	1 357	808	<b>2 165</b>	1 951
Engagements contractuels comptabilisés aux revenus	–	(1 399)	(970)	<b>(2 369)</b>	(1 745)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	–	–	2	<b>2</b>	206
<b>TRÉSORERIE – FONDS DES TALENTS</b>					
<b>Solde au début de l'exercice</b>	136	169	247	<b>552</b>	170
Encaissements	360	1 357	808	<b>2 525</b>	2 070
Paiements contractuels relatifs aux programmes d'aide financière	(459)	(1 169)	(464)	<b>(2 092)</b>	(1 688)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	37	357	591	<b>985</b>	552

Au 31 mars 2016, le Fonds des talents s'est contractuellement engagé à verser des sommes de 1 114 600 \$ (210 500 \$ pour l'exercice précédent).

# 5

## DÉBITEURS

	31 mars 2016	31 mars 2015
Débiteurs liés aux revenus d'investissements et récupérations	<b>1 164</b>	1 737
Taxes à récupérer	<b>319</b>	1 474
Autres débiteurs	<b>835</b>	985
	<b>2 318</b>	4 196

# 6

## ACTIFS ET PASSIFS AFFECTÉS PAR LE FONDS DES NOUVEAUX MÉDIAS DU CANADA

En vertu d'ententes de contribution avec le ministère du Patrimoine canadien applicables à l'exercice 2007-2008 et aux exercices subséquents, tous les encaissements futurs issus des projets financés antérieurement par l'intermédiaire du Fonds des nouveaux médias du Canada doivent être retournés au Receveur général du Canada. La dernière entente avec le ministère du Patrimoine canadien s'est clôturée le 31 mars 2010. Ces actifs et passifs sont ainsi grevés d'une affectation d'origine externe.

	31 mars 2016	31 mars 2015
Montant à recevoir du Trésor	2	11
Débiteurs	167	260
Créditeurs et charges à payer	169	271

# 7

## PRÊT

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, la Société a octroyé un prêt à une compagnie de production d'une valeur de 650 000 \$. Le prêt n'a aucune garantie et porte intérêt au taux préférentiel de la Banque Royale du Canada plus une prime de 2 %, calculé sur une base journalière. Le prêt est remboursable en sept versements trimestriels égaux à compter de février 2017. Le remboursement des intérêts est trimestriel et a débuté en novembre 2014. Le prêt est remboursable par anticipation, à tout moment, sans avantage ni pénalité.

# 8

## OBLIGATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

La Société s'est contractuellement engagée à verser des sommes dans le cadre de ses programmes d'aide financière. Le tableau suivant présente les paiements prévus au cours des prochains exercices :

	2017	2018	2019	Total 31 mars 2016	Total 31 mars 2015
<b>Exercices de signature des contrats</b>					
2012 et antérieurs	410	–	–	410	677
2013	1 022	–	–	1 022	4 711
2014	2 487	–	–	2 487	7 380
2015	4 499	61	–	4 560	19 548
2016	29 303	1 744	70	31 117	–
	37 721	1 805	70	39 596	32 316

# 9

## PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	Indemnités de départ	Congés maladie	Congés parentaux	Total
<b>Solde au 31 mars 2014</b>	353	553	94	1 000
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5	75	90	170
Indemnités versées au cours de l'exercice	(174)	(80)	(87)	(341)
<b>Solde au 31 mars 2015</b>	184	548	97	829
Coût des services rendus au cours de l'exercice	3	118	68	189
Indemnités versées au cours de l'exercice	(57)	(86)	(119)	(262)
<b>Solde au 31 mars 2016</b>	130	580	46	756

## **9. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)**

### **A. OBLIGATION AU TITRE DES INDEMNITÉS DE DÉPART**

La Société payait des indemnités de départ à ses employés admissibles fondées sur la nature du départ, les années de service et le salaire en fin d'emploi. Ce régime ne détenait aucun actif et présentait un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Ces indemnités ont cessé de s'accumuler au 31 mars 2014 suite à la décision de la Société de mettre fin à celles-ci. Au cours de l'exercice, l'obligation a été ajustée afin de refléter le salaire actuel des employés qui ont décidé de reporter le paiement au moment de la cessation d'emploi ou de la retraite. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs.

### **B. OBLIGATION AU TITRE DES CONGÉS DE MALADIE**

La Société offre à ses employés des indemnités de congés de maladie en fonction de leur salaire et des droits accumulés au cours de leurs années de service. Ces droits sont reportables mais non monnayables. Ce régime ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées.

Pour calculer l'obligation au titre des congés de maladie, la Société utilise un salaire journalier moyen de 297 \$ (292 \$ en 2015), un taux d'augmentation des salaires de 2,80 % (2,50 % en 2015), un taux d'utilisation annuel moyen de 3,00 % (3,00 % en 2015), un taux d'actualisation de 1,50 % (1,50 % en 2015) et un taux de départ de 10,00 % (10,00 % en 2015). Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs et au moyen des autres sources de financement.

### **C. OBLIGATION AU TITRE DES CONGÉS PARENTAUX**

La Société verse des prestations qui équivalent à la différence entre le montant brut des prestations d'assurance-emploi et 93,00 % du salaire brut de l'employé. Les prestations seront payées à même les crédits parlementaires futurs.

### **D. RÉGIME DE RETRAITE**

Le président du Conseil du Trésor fixe les cotisations exigées des employeurs, lesquelles sont un multiple de celles exigées des employés. Le taux de cotisation exigé des employeurs pour 2016 est de 1,28 fois le taux de cotisation exigé des employés (1,28 fois en 2015). Le total des cotisations de 1 797 000 \$ est comptabilisé en charge en 2016 dans les salaires et avantages sociaux (1 851 000 \$ en 2015).

Exercice clos le 31 mars 2016  
 Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers  
 sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

# 10

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations locatives	Équipements technologiques et mobiliers	Logiciels	Travaux en cours	Total
<b>COÛT</b>					
<b>Solde au 31 mars 2014</b>	4 735	1 102	15 127	63	21 027
Acquisitions	3	3	43	1 274	1 323
Cessions	(5)	(1)	–	–	(6)
Transferts	31	–	32	(63)	–
<b>Solde au 31 mars 2015</b>	4 764	1 104	15 202	1 274	22 344
Acquisitions	–	–	283	388	671
Réduction de valeur	–	–	–	(531)	(531)
Transferts	–	–	668	(668)	–
<b>Solde au 31 mars 2016</b>	4 764	1 104	16 153	463	22 484
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
<b>Solde au 31 mars 2014</b>	(3 839)	(806)	(14 565)	–	(19 210)
Amortissement	(301)	(82)	(170)	–	(553)
Cessions	–	–	–	–	–
<b>Solde au 31 mars 2015</b>	(4 140)	(888)	(14 735)	–	(19 763)
Amortissement	(71)	(81)	(219)	–	(371)
Cessions	–	–	–	–	–
<b>Solde au 31 mars 2016</b>	(4 211)	(969)	(14 954)	–	(20 134)
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2015</b>	624	216	467	1 274	2 581
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2016</b>	553	135	1 199	463	2 350

Durant l'exercice, la Société a procédé à une réduction de valeur sur des travaux en cours reliés à un logiciel pour une valeur de 531 000 \$ (nil en 2015).

# 11

## INSTRUMENTS FINANCIERS

### A. JUSTE VALEUR

La trésorerie – Fonds des talents, les débiteurs, le montant à recevoir du Fonds des médias du Canada, le prêt, les créditeurs et charges à payer, les revenus reportés – Fonds des talents et les obligations relatives aux programmes d'aide financière font partie du cours normal des activités de la Société.

Ces instruments financiers sont évalués au coût ou au coût amorti. La Société ne détient aucun dérivé ou instrument de capitaux propres donc aucune évaluation à la juste valeur n'est requise. Conséquemment, la Société n'a pas préparé d'état des gains et pertes de réévaluation.

### B. OBJECTIFS ET POLITIQUE EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent de ses opérations. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés, à des fins spéculatives.

#### i. Risque de taux d'intérêt

Le risque d'intérêt se définit comme l'exposition de la Société à une perte de revenu d'intérêt ou à une perte de valeur sur les instruments financiers résultant d'une variation du taux d'intérêt. Comme les échéances de l'essentiel des instruments financiers de la Société sont à court terme, toute variation du taux d'intérêt n'aurait pas d'impact important sur les états financiers. L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt est non significative.

#### ii. Risque de liquidité

La Société est exposée au risque de liquidité en raison de ses passifs financiers : créditeurs et charges à payer, revenus reportés – Fonds des talents et obligations relatives aux programmes d'aide financière (note 8). Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des créditeurs et charges à payer :

	31 mars 2016	31 mars 2015
1-30 jours	2 412	2 082
31-90 jours	–	–
91 jours à 1 an	252	215
Total valeur comptable et flux de trésorerie contractuels	2 664	2 297

La Société croit que les fonds actuels et futurs générés par les activités d'exploitation et l'accès à des liquidités additionnelles provenant de crédits parlementaires seront suffisants pour faire face à ses obligations. Sous la supervision de la haute direction, la Société gère les liquidités en fonction des flux de trésorerie prévus.

#### iii. Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de concentration de crédit se composent principalement des débiteurs, du montant à recevoir du Fonds des médias du Canada et du prêt.

Téléfilm Canada / Rapport annuel 2015-2016  
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2016  
 Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers  
 sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

## 11. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

### DÉBITEURS

Il n'y a pas de concentration de débiteurs pour un client en particulier, de par la nature de la clientèle et leur répartition géographique. La Société est ainsi protégée contre une concentration du risque de crédit. Au 31 mars 2016, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux débiteurs correspond à leur valeur comptable. La Société ne détient aucune garantie à l'égard de ses créances. Le détail des débiteurs par échéance et les provisions pour créances irrécouvrables afférentes sont constitués de la manière suivante :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Courant – 30 jours	1 064	1 308
31-90 jours	137	1 468
91 jours et plus	1 720	1 953
<b>Débiteurs – Bruts</b>	<b>2 921</b>	<b>4 729</b>
Provision pour créances irrécouvrables		
Solde au début de l'exercice	533	515
Dépense pour créances irrécouvrables	89	43
Débiteurs radiés et recouvrements	(19)	(25)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>603</b>	<b>533</b>
<b>Débiteurs – Nets</b>	<b>2 318</b>	<b>4 196</b>

### MONTANT À RECEVOIR DU FONDS DES MÉDIAS DU CANADA

Le montant à recevoir du Fonds des médias du Canada ne présente pas de risque de crédit car il s'agit de sommes à recouvrer d'un organisme subventionnaire relevant du ministère du Patrimoine canadien. Les honoraires sont facturés trimestriellement et le montant est exigible 30 jours suivant la date de la facture.

### PRÊT

Rien ne porte à croire que le prêt présente un risque de crédit particulier puisque les remboursements d'intérêts prévus au contrat ont tous été effectués selon les délais impartis.

Exercice clos le 31 mars 2016  
Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers  
sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

# 12

## ENGAGEMENTS

La Société a signé des baux à long terme pour la location de locaux et d'équipements et l'accès à une plate-forme infonuagique dans le cadre de ses activités. Les paiements futurs s'élèvent à 14 135 000 \$ (15 133 000 \$ en 2015) et sont payables comme suit :

	Total
2017	1 562
2018	1 812
2019	1 727
2020	1 665
2021 et suivantes	7 369
	14 135

# 13

## ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des affaires, diverses poursuites ont été intentées contre la Société. La direction estime que le règlement final des poursuites ne devrait pas avoir d'effet important sur les états financiers. Conséquemment, aucune provision n'a été établie dans les comptes de la Société.

# 14

## OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada. La Société s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, celles-ci sont constatées à la valeur d'échange.

# 15

## CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2014-2015 ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée en 2015-2016.

# 16

## DONNÉES BUDGÉTAIRES

Les données budgétaires ont été fournies à titre de comparaison et ont été approuvées par le conseil d'administration. Certains montants ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée en 2015-2016.

Exercice clos le 31 mars 2016  
 Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers  
 sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

## ANNEXES A ET B

### AUTRES RENSEIGNEMENTS

#### A. FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET D'ADMINISTRATION

	2016 Budget	2016	2015
Salaires et avantages sociaux	18 300	17 464	16 875
Location, taxes, chauffage et électricité	1 723	1 725	1 748
Honoraires professionnels	1 960	1 589	1 588
Technologies de l'information	1 490	1 510	1 453
Amortissement et réduction de valeur d'immobilisations corporelles	297	902	553
Frais de bureau	630	639	657
Voyages et accueil	550	491	575
Publicité et publications	250	211	217
	25 200	24 531	23 666

#### B. COÛTS DES PROGRAMMES DU FONDS DES MÉDIAS DU CANADA

Les coûts admissibles aux fins des honoraires de gestion sont définis dans l'entente de services avec le Fonds des médias du Canada (FMC). Au cours de l'exercice, la Société a facturé un total de 10 044 045 \$ (9 974 474 \$ en 2015) pour l'administration des programmes du FMC, dont 2 734 620 \$ (2 638 602 \$ en 2015) pour les secteurs en soutien aux opérations.

	2016 Budget	2016	2015
<b>Salaires et avantages sociaux</b>			
Gestion, administration et livraison	5 975	5 629	5 654
Secteurs à services partagés	1 188	1 091	1 302
<b>Secteurs en soutien aux opérations</b>	2 735	2 893	2 639
<b>Autres coûts</b>	126	589	379
	10 024	10 202	9 974

## **ANNEXES A ET B (SUITE)**

### **B. COÛTS DES PROGRAMMES DU FONDS DES MÉDIAS DU CANADA (SUITE)**

#### **GESTION, ADMINISTRATION ET LIVRAISON DES PROGRAMMES ET SECTEURS À SERVICES PARTAGÉS**

Les frais de gestion, d'administration et de livraison des programmes sont constitués de coûts salariaux inhérents aux gestionnaires responsables des programmes, aux employés administratifs en soutien aux opérations et aux employés spécialisés dans la livraison des activités des programmes. Les coûts des secteurs à services partagés comprennent les salaires et avantages sociaux reliés aux départements qui desservent l'ensemble des programmes soit les services des finances et du secteur information, performance et risques et les coûts de développement de certaines immobilisations corporelles.

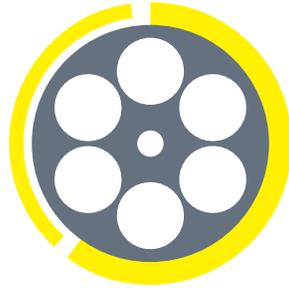
#### **SECTEURS EN SOUTIEN AUX OPÉRATIONS**

Ces coûts présentent les frais encourus pour soutenir l'ensemble des employés attirés à la gestion, à l'administration et à la livraison des programmes ainsi que les employés offrant les services partagés. Ils correspondent aux coûts des secteurs des ressources humaines, des services informatiques et des ressources matérielles. Les frais sont notamment constitués de salaires, d'honoraires professionnels, de frais de loyers et de coûts de technologie de l'information. Ces coûts ne comprennent pas la dépense d'amortissement d'immobilisations corporelles.

#### **AUTRES COÛTS**

Les autres coûts proviennent des frais, autres que les salaires et les amortissements, engendrés par la gestion, l'administration et la livraison des programmes, ainsi que par les secteurs à services partagés et les coûts de développement de certaines immobilisations corporelles.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES



## 110

### FILMS FINANCÉS PAR LES PROGRAMMES DE PRODUCTION

- |  |  |  |
|--|--|--|
| 1. 9 Variations sur le vide            | 38. Jean of the Joneses                    | 75. Pieds nus dans l'aube                    |
| 2. 22 Chaser                           | 39. Juggernaut                             | 76. Play Your Gender                         |
| 3. A                                   | 40. Juliana & The Medicine Fish            | 77. Radius                                   |
| 4. Anthropocene                        | 41. Juste la fin du monde                  | 78. River of Silence                         |
| 5. Below Her Mouth                     | 42. Kiss and Cry                           | 79. Running                                  |
| 6. Birdland                            | 43. La fleur du poirier s'ouvre en silence | 80. Sadie's Last Day on Earth                |
| 7. Black Code                          | 44. La guerre des tuques 3D (Snowtime!)    | 81. Sleeping Giant                           |
| 8. Bon Cop Bad Cop 2                   | 45. La nouvelle vie de Paul Sneijder       | 82. Squat                                    |
| 9. Boost                               | 46. Là où Atilla passe...                  | 83. Sundowners                               |
| 10. Boris sans Béatrice                | 47. Lavender                               | 84. TA3                                      |
| 11. Ça sent la coupe                   | 48. Le coeur de madame Sabali              | 85. The 9 <sup>th</sup> Life of Louis Drax   |
| 12. Cardinal                           | 49. Le coeur régulier                      | 86. The Breadwinner                          |
| 13. C'est le cœur qui meurt en dernier | 50. Le Cyclotron                           | 87. The Child Remains                        |
| 14. Chasse-Galerie : La légende        | 51. Le garagiste                           | 88. The Corporation II                       |
| 15. Considering Love and Other Magic   | 52. Le Goût d'un pays                      | 89. The Death (and Life) of Carl Naardlinger |
| 16. Darken                             | 53. Le problème d'infiltration             | 90. The Death and Life of John F. Donovan    |
| 17. Dérive                             | 54. League of Exotique Dancers             | 91. The Gordon Pinsent Documentary           |
| 18. Desperado                          | 55. Les 3 p'tits cochons II                | 92. The Grizzlies                            |
| 19. Destroyer                          | 56. Life                                   | 93. The Hanging Tree                         |
| 20. Don't Talk To Irene                | 57. Lost – Loneliness of a Sewer Trucker   | 94. The Land of Rock and Gold                |
| 21. Edge of Winter                     | 58. Louise en hiver                        | 95. The Northlander                          |
| 22. Embrasse-moi comme tu m'aimes      | 59. Lovesick                               | 96. The Other Half                           |
| 23. Entanglement                       | 60. Maudie                                 | 97. The Rainbow Kid                          |
| 24. Eye on Juliet                      | 61. Mean Dreams                            | 98. The Space Between                        |
| 25. Feuilles Mortes                    | 62. Memory Is Our Homeland                 | 99. The Stand Up Man                         |
| 26. First Round Down                   | 63. Mia                                    | 100. The Sun At Midnight                     |
| 27. Goon: Last of the Enforcers        | 64. Milton's Secret                        | 101. Touched                                 |
| 28. Gut Instinct                       | 65. Miséricorde                            | 102. Un jour mon prince...                   |
| 29. Halloween Party                    | 66. Mission Yéti                           | 103. Une fille comme moi                     |
| 30. Henchmen                           | 67. My Enemy, My Brother                   | 104. Venus                                   |
| 31. Hibou                              | 68. Nelly                                  | 105. Ville Neuve                             |
| 32. Hollow In The Land                 | 69. Never Steady, Never Still              | 106. Votez Bougon                            |
| 33. Hunting Pignut                     | 70. Nineteenseventysomething               | 107. Werewolf                                |
| 34. Hyena Road                         | 71. Nitro Rush                             | 108. Window Horses                           |
| 35. Incursion                          | 72. Operation Insanity                     | 109. Winter                                  |
| 36. Indian Horse                       | 73. Pays                                   | 110. X Quinientos                            |
| 37. Iqualuit                           | 74. Père fils thérapie                     |  |

# 105

## FILMS FINANCÉS PAR LES PROGRAMMES DE MISE EN MARCHÉ

1. 88
2. 23 Kilometres
3. A Date with Miss Fortune
4. Across The Line
5. Al Purdy was Here
6. Ally Was Screaming
7. Aloft
8. Anna
9. Antoine et Marie
10. Aurélie Laflamme : Les pieds sur terre
11. Avant les rues
12. Avril et le monde truqué
13. Backcountry
14. Bang Bang Baby
15. Beeba Boys
16. Big Muddy
17. Bleu Tonnerre
18. Borealis
19. Boris sans Béatrice
20. Born to Be Blue
21. Brooklyn
22. Cast No Shadow
23. Chasse-Galerie : La légende
24. Closet Monster
25. Coconut Hero
26. Corbo
27. Diamond Tongues
28. Early Winter
29. Ego trip
30. Elephant Song
31. Elle pis son char
32. Endorphine
33. Every Thing Will Be Fine
34. Félix et Meira
35. Goon: Last of the Enforcers
36. Guantanamo's Child: Omar Khadr
37. Guibord s'en va-t-en guerre
38. Guidance
39. Gurov & Anna
40. He Hated Pigeons
41. Heartbeat
42. Helliions
43. Her Friend Adam
44. How Heavy This Hammer
45. How to Be Deadly
46. How to Plan an Orgy in a Small Town
47. Hyena Road
48. I Am the Blues
49. I Put a Hit on You
50. Jean of the Joneses
51. Khoya
52. Kidnap Capital
53. L'ADN du ceviche
54. Le bruit des arbres
55. Le Dep
56. Le garagiste
57. Le journal d'un vieil homme
58. Le profil Amina
59. Le Rang du lion
60. Le scaphandrier
61. Les Affamés
62. Les démons
63. Les êtres chers
64. Les mauvaises herbes
65. Life
66. L'or du golfe
67. Maps to the Stars
68. Mes ennemis
69. Montréal la blanche
70. No Men Beyond This Point
71. Numb
72. October Gale
73. Oncle Bernard – L'anti-leçon d'économie
74. Painted Land:  
In Search of the Group of Seven
75. Patch Town
76. Paul à Québec
77. People Hold On
78. Peggoland
79. Pretend We're Kissing
80. Race
81. Regression
82. Remember
83. Room
84. Sitting on the Edge of Marlene
85. Sleeping Giant
86. Snowtime! (La Guerre des tuques 3D)
87. Some Kind Of Love
88. Songs She Wrote About People  
She Knows
89. Sugar Coated
90. Tales of Two Who Dreamt
91. Teen Lust
92. The Cocksure Lads Movie
93. The Devout
94. The Editor
95. The Forbidden Room
96. The Legend of Barney Thomson
97. The Messenger
98. The Other Half
99. The Valley Below
100. The Waiting Room
101. The Young and Prodigious T.S. SPIVET
102. Turbo Kid
103. Un paradis pour tous
104. Ville-Marie
105. Wet Bum

# 42

## FESTIVALS DE FILMS CANADIENS FINANCÉS PAR LE PROGRAMME DE PROMOTION

1. Atlantic Film Festival
2. Available Light Film Festival and Media Industry Forum
3. Calgary International Film Festival
4. CaribbeanTales Youth Film Festival
5. Carrousel international du film de Rimouski
6. Cinéfest Sudbury International Film Festival
7. Cinéfranco – Festival international du film francophone
8. Cinémental
9. DOXA Documentary Film Festival
10. Edmonton International Film Festival
11. Festival de cinéma de la ville de Québec
12. Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue
13. Festival du film de l'Outaouais
14. Festival du film et de la vidéo autochtone de Montréal
15. Festival du nouveau cinéma de Montréal
16. Festival In A Van
17. Festival international de cinéma Vues d'Afrique
18. Festival international de films Fantasia
19. Festival international du cinéma francophone en Acadie
20. Festival international du film pour enfants de Montréal
21. Festival international du film sur l'art
22. Freeze Frame : International Film Festival for Kids of All Ages
23. Gimli Film Festival
24. Hot Docs – Canadian International Documentary Festival
25. Images Festival
26. imagineNATIVE Film + Media Arts Festival
27. Kingston Canadian Film Festival
28. Ottawa International Animation Festival
29. Percéides – Festival international de cinéma et d'art de Percé
30. Reel 2 Real International Film Festival for Youth
31. ReelWorld Film Festival
32. Regard sur le court métrage au Saguenay
33. Rencontres internationales du documentaire de Montréal
34. Rendez-vous du cinéma québécois
35. Rendez-vous du cinéma québécois et francophone de Vancouver
36. St. John's International Women's Film Festival
37. Toronto International Film Festival
38. Toronto Reel Asian International Film Festival
39. Vancouver International Film Festival
40. Victoria Film Festival
41. Whistler Film Festival
42. Yorkton Short Film & Video Festival

# 34

## PRÉSENCE DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DANS DES FESTIVALS DE FILMS, DES MARCHÉS ET DES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

1. Academy Awards
2. ACE – Ateliers du Cinéma Européen
3. An Evening with Canada's Stars
4. Beijing International Film Festival
5. Berlinale / European Film Market
6. Bogota Audiovisual Market
7. Busan International Film Festival
8. Cinéma du Québec à Paris
9. Clermont-Ferrand International Short Film festival
10. Festival de Cannes
11. Festival international du film francophone de Namur
12. FILMART – Hong Kong International Film & TV Market
13. Galway Film Fleadh
14. Game Developers Conference
15. Geneva International Film Festival Tous Écrans
16. Goa Film Bazar
17. Human Rights Watch Film Festival in New York
18. IFP (Independent Filmmaker Project)
19. International Film Festival Rotterdam
20. Karlovy Vary International Film Festival
21. Locarno International Film Festival
22. Los Cabos International Film Festival
23. Miami International Film Festival
24. MIPCOM
25. MIPTV
26. MyFrenchFilmFestival.com
27. Palm Springs International Film Festival
28. Power to the Pixel
29. San Sebastian International Film Festival
30. See the North (Canada Cool)
31. Shanghai International Film Festival
32. Sundance Film Festival
33. Toronto International Film Festival
34. Venice Film Festival

# BUREAUX DE TÉLÉFILM



# TELEFILM C A N A D A

---

## Région de l'Ouest

210, rue Georgia Ouest  
Vancouver, Colombie-Britannique  
V6B 0L9

Téléphone : 604-666-1566  
Sans frais : 1-800-663-7771  
Télécopieur : 604-666-7754

## Région de l'Ontario et du Nunavut

474, rue Bathurst  
Bureau 100  
Toronto, Ontario  
M5T 2S6

Téléphone : 416-973-6436  
Sans frais : 1-800-463-4607  
Télécopieur : 416-973-8606

## Siège social – Région de Québec

360, rue Saint-Jacques  
Bureau 500  
Courrier et livraison—Bureau 600  
Montréal (Québec)  
H2Y 1P5

Téléphone : 514-283-6363  
Sans frais : 1-800-567-0890  
Télécopieur : 514-283-8212

## Région de l'Atlantique

1660, rue Hollis  
Bureau 401  
Halifax, Nouvelle-Écosse  
B3J 1V7

Téléphone : 902-426-8425  
Sans frais : 1-800-565-1773  
Télécopieur : 902-426-4445

Ce rapport annuel est produit par Téléfilm Canada.

**Dépôt légal**

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISSN 1929-7637 (en ligne)

Numéro de catalogue : CC370F-PDF

© ministère du Patrimoine canadien, 2016

**TELEFILM**  
C A N A D A



Canada